WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 FEVRIER 1927 — NUMERO 38

Correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La Session Provinciale

L'OPPOSITION CRITIQUE LE BUDGET

M. Black met au défi le chef libéral de prouver ses avancés au sujet du déficit de son administration — Des constructions extravagantes

M. Norris a commencé par complimenter M. Bracken du soin apporté à la préparation de son discours du budget, mais il n'a pas été long à aborder son accusation annuelle au sujet du déficit faussement attribué, croit-il, à son défunt gouvernement. On sait que le chef libéral reproche aux progressistes d'avoir surchargé de $680,000 le déficit de $1,260,000 attribué à l'administration Norris lors de sa défaite, en 1922. Il base son attaque sur une lettre écrite par Edward Brown, ancien trésorier provincial, en réponse à F.-M. Black, autre ancien trésorier. M. Norris demande une vérification des livres pour régler le différend entre les deux partis. Si elle prouve la fausseté de ce qu'il avance, il sera heureux de présenter des excuses.

Par ailleurs, le chef libéral n'approuve pas la méthode de rogner les taxes à même le surplus des revenus. Ce n'est pas un principe d'affaires. Cela trahit un manque de confiance dans la capacité du pays à produire un revenu et un manque de confiance, de la part du gouvernement, dans sa propre habileté à tenir les dépenses au-dessous des revenus. Si le gouvernement avait eu cette confiance, il aurait soulagé pour toujours les municipalités du fardeau du revenu supplémentaire qui avait d'abord été imposé, prétendait-il, dans un but patriotique et pour une période déterminée — trois ans.

Augmentation de la dette

M. Sanford Evans, conservateur (Winnipeg), s'est aussi livré à une sérieuse attaque contre le gouvernement. Strictement parlant, a-t-il dit, la province ne paye pas ses frais, comme le prétend le premier ministre. L'administration Bracken a augmenté la dette publique et entre les deux moyens de joindre les deux bouts, elle a opté pour l'augmentation des revenus plutôt que pour la réduction des dépenses. Les taxes auraient dû être réduites il y a deux ans. Cette réduction pour un an est nuisible et impraticable, elle viole toutes les lois de la saine imposition. Les réductions de taxes devraient être permanentes, progressives et étendues à toutes les taxes.

M. Evans est aussi sévère quand il aborde la question des liqueurs. Nous n'avons pas de régie officielle des liqueurs: nous avons la vente par le gouvernement et le contrôle de chaque sou provenant de cette source sur lequel le gouvernement peut mettre la main.

Pas de changement dans le nombre des députés

Après l'adoption de l'indemnité de $82,500 aux députés pour la session, le major Taylor, chef conservateur, demande ce que le gouvernement se propose de faire au sujet de la réduction du nombre des députés. Il rappelle qu'il y a deux ans, le procureur général avait soulevé la question de réduire le chiffre de la représentation de 55 à 40 avant les élections générales.

M. Haig (conservateur) et M. Queen (ouvrier) voudraient que la députation de la ville de Winnipeg soit portée de 10 à 17.

Le premier ministre répond qu'il n'y aura pas de changement dans le nombre des circonscriptions, pas d'augmentation dans la représentation de la ville et pas de diminution dans les circonscriptions rurales. Le seul changement après les élections de l'été prochain sera dans le personnel de la Chambre, qui subira vraisemblablement quelques modifications.

L'indemnité des députés

William Ivens (ouvrier) et J.-K. Downes (indépendant) demandent que l'indemnité des députés soit portée de $1,500 à $1,800. Le premier ministre se déclare favorable à l'idée. Il explique que la réduction a été opérée en 1923, à une époque difficile où l'économie s'imposait, et ajoute que dans toutes les provinces, à l'exception des provinces maritimes, les membres de la législature reçoivent $300 ou $500 de plus qu'au Manitoba.

Pour ce qui est de la réduction du nombre des députés, le gouvernement, qui avait autrefois favorisé le projet, se voit reprocher sa volte-face. Le chef conservateur assure que le pays demande de plus en plus cette mesure.

Les accusations de M. Norris

Vendredi après-midi, F.-M. Black (Rupert's Land) a repoussé énergiquement les accusations de M. Norris et l'a mis au défi de prouver que le gouvernement Bracken avait surchargé de $680,000 le déficit de la dernière année de l'administration Norris.

Le gouvernement Bracken, a-t-il dit, a accepté la situation telle qu'il la trouvait et s'en est tiré pour le mieux. D'année en année, M. Norris s'est levé de son siège et a attaqué le gouvernement au sujet de cette soi-disant fausse déclaration; il est devenu nécessaire de vider la question une fois pour toutes et de faire connaître les faits au public. Pour donner une idée des problèmes que le cabinet Bracken a eu à régler à la suite de l'administration financière de M. Edward Brown, M. Black rappelle les constructions extravagantes faites par le gouvernement Norris: maison de gardes-malades, à Brandon, au coût de $537,802 pour 73 gardes-malades, soit: $6,552 pour chacune; pavillon de l'hôpital mental pour 33 pensionnaires, au coût de plus de $1,000,000, soit environ $7,610 pour chaque pensionnaire; pavillon de soldats à Selkirk, au coût de $923,000 pour 74 soldats, soit un coût moyen de $12,472 pour chacun; école de sourds-muets, à Tuxedo, pour 170 enfants, au coût de $1,150,993, ou $6,340 par enfant.

MM. Norris et Brown se sont efforcés de rejeter sur le gouvernement Bracken toute la responsabilité au sujet des comptes présentés le 31 août 1922 par le contrôleur général de la province, fonctionnaire relevant seulement de la Chambre et nommé par le gouvernement Norris. Or le gouvernement Bracken n'a rien eu à voir avec la préparation des comptes en question; il est entré en fonctions le 8 août 1922, 23 jours avant la fermeture des comptes pour l'année fiscale.

M. Black a aussi rejeté comme inexacts les chiffres fournis par M. Brown dans sa lettre de 1925.

Election partielle des ministres

Le bill amendant l'acte de l'assemblée législative a été adoptée sans commentaire. Les députés qui seront nommés membres du conseil exécutif moins d'un an après la date de leur élection ne seront plus tenus à subir une élection partielle.

Huit députés — six appartenant à l'opposition et deux au gouvernement — ont présenté lundi la pétition au sujet de la vente de la bière au verre. Le total des signatures s'élève à 121,797.

CONVENTION DES COMMISSAIRES

Programme des deux soirées du 28 février et du 1er mars à l'Académie Saint-Joseph

La convention des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba s'ouvrira le lundi 28 février à 8 h. du soir, à l'Académie Provencher. Le programme de cette soirée comprend:

Bienvenue, M. S.-J. Dussault, président.

Conférence: "Le choix des instituteurs", le visiteur ou l'assistant visiteur.

"Importance de l'emploi du français dans le commerce et l'administration", M. l'abbé J.-A. Sabourin.

Amendements à la constitution.

Etude des résolutions.

Discussion générale.

A la deuxième et dernière séance, le mardi soir à 8 h., il y aura:

Conférence: "Rapports des commissaires avec les parents et les instituteurs", M. S. Marcoux, vice-président.

Conférence: "Rapports des commissaires avec l'Association d'Education", M. Henri Lacerte.

Election des officiers pour 1927.

Remarques, S. G. Mgr Béliveau.

Au cours de la soirée, M. et Mme Boutal, Mlle Bélanger, M. Bernard Goulet et M. Raymond Bernier joueront une amusante petite comédie: "On tourne!"

QUEBEC — M. Jean-Charles Harvey a été nommé rédacteur en chef du "Soleil" en remplacement de M. Laurent Beaudry, nommé chancelier de la légation canadienne à Washington.

IL LEUR FAUT DES PASTEURS DE LEUR LANGUE

M. l'abbé Casgrain a constaté que les Polonais et les Ruthènes de l'Ouest manquent de prêtres

Québec — M. l'abbé Philippe Casgrain, aumônier des immigrants catholiques, de passage à Québec, a prédit une augmentation importante de l'immigration, la saison prochaine.

"J'arrive d'un long voyage dans l'Ouest, a déclaré M. l'abbé Casgrain, et j'ai visité les principales colonies d'immigrants du Manitoba et de l'Alberta. Mon passage parmi ces colons étrangers m'a permis de me rendre rendre compte que de nombreux contingents d'Européens nous arriveront, dès l'ouverture de la navigation. Il y en a beaucoup qui sont attendus dans l'Ouest et qui grossiront énormément la population étrangère des provinces des prairies. Les officiers des chemins de fer ont confirmé l'impression que j'avais moi-même recueillie, au cours de ma visite.

M. l'abbé Casgrain, au commencement de décembre, décida de faire un voyage prolongé dans l'Ouest, afin d'y voir quelques-uns des immigrants qu'il a accueillis dans les ports de l'est du Canada.

Nombreux Ruthènes

"J'ai commencé ma tournée par le nord de l'Ontario, dit-il. J'ai visité des fermes où se trouvent plusieurs de mes gens. De là, j'ai continué vers Winnipeg et je me suis promené à travers les principaux centres de colonisation du Manitoba et de l'Alberta.

"Le nombre des étrangers y est actuellement considérable. Les Ruthènes, tout particulièrement, peuplent la plus grande partie de l'est de l'Alberta. C'est extraordinaire comme j'en ai rencontré. En chemin de fer, je n'entendais parler que le ruthène, tout comme on entend parler à peu près rien que le français, de Québec à Rivière-du-Loup.

"Les Ruthènes semblent-ils contents de leur situation? demande-t-on à l'abbé Casgrain.

Généralement satisfaits

"En général, oui, répondit-il. Mais ce qui manque d'une façon déplorable, dans ces régions, c'est le clergé. Ces Ruthènes, ces Polonais, ces Serbes, n'ont pas de prêtres qui parlent leurs langues. Je suis allé, au cours de mon voyage, dans maintes missions, et tous les prêtres que j'ai rencontrés m'ont affirmé que la situation de ces immigrants, au point de vue spirituel, est l'objet de constantes inquiétudes. Il faut à tout prix, dans l'Ouest, des prêtres qui parlent au moins une langue slave, le polonais ou le ruthène. On me l'a répété partout où j'ai passé.

"Mon voyage dans l'Ouest, conclut M. l'abbé Casgrain, m'a vivement intéressé. D'autant plus que je n'y étais pas allé depuis bientôt vingt ans. J'étais content de voir comment nos immigrants organisent leur vie, là-bas."

Peine de mort commuée en réclusion perpétuelle

Edmonton — La sentence contre Joseph Trottier, ce cultivateur du district de Fahler, condamné à être pendu à Fort Saskatchewan, le 23 dévrier, pour avoir tué un cultivateur voisin, Octave Lambert, au commencement du mois de septembre dernier, a été commuée en réclusion perpétuelle au pénitencier de Prince-Albert. La nouvelle a été reçue jeudi par le shérif Rae, d'Edmonton. Elle avait été transmise par M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat à Ottawa.

Le cardinal Dubois et les Canadiens

Paris — Le dimanche 6 mars, Son Eminence le cardinal Dubois assistera à une messe dite pour les Canadiens de Paris, dans l'église des étrangers, rue de Sèvre.

Le même soir, l'archevêque de Paris recevra amicalement les étudiants canadiens.

Nouveau juge pour la province de Québec

Québec — M. Ferdinand Roy, avocat de Québec, vient d'être nommé juge en chef de la Cour des magistrats de la province de Québec, en remplacement de M. Aimé Marchand, nommé juge de la Cour supérieure, district des Trois-Rivières.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

AVIS IMPORTANT

D'après la constitution des Cercles Paroissiaux, les listes de concurrents pour le concours de français doivent nous parvenir au plus tard le 15 janvier. Plusieurs écoles n'ont pas encore répondu à l'appel. Pourtant, il est essentiel que ces listes nous soient remises au plus tôt, car le travail nécessaire de classification au bureau central se trouve par là paralysé.

Nous prions donc toutes les écoles qui ne l'ont pas encore fait de nous envoyer leurs listes sans tarder, par l'entremise du cercle de la paroisse. Encore une fois, le désir de l'exécutif est que toutes les écoles et tous les élèves de chaque école, des grades IV à XII, prennent part à ce concours.

LE SECRETAIRE.

La plus grande entreprise de laiterie du Canada

Régina — La fusion des Crèmeries Coopératives de la Saskatchewan et des Crèmeries Caulder a fait de Régina le quartier général de la plus grande entreprise de laiterie du Canada. M. Caulder en sera le gérant général. Quarante-cinq établissements sont compris dans la nouvelle raison sociale et l'actif des deux maisons s'élève à plus de trois millions.

Un voyage d'anciens soldats en Europe

Montréal — Environ 200 Canadiens qui ont pris part à la guerre de 1914 partiront de Montréal le 16 juillet prochain à bord du "Megantic" de la ligne "White Star", pour aller revoir les champs de bataille de la Somme et d'Ypres. Ils rejoindront là-bas les vétérans américains qui partiront, eux, de New-York.

Le voyage de l'Université de Montréal dans l'Ouest

Le départ du troisième voyage de l'Université de Montréal dans l'Ouest par le Pacifique Canadien se fera de Montréal le 9 juillet. Retour le 30 juillet.

Les voyageurs visiteront Calgary (le Stampede), Field, le lac Louise, la vallée Yoho, le lac d'Emeraude, Vancouver, les grands lacs, etc.

LE TRANSPORT DANS L'EST ET DANS L'OUEST

Les lignes de chemins de fer de l'Est donnent de meilleurs revenus que celles de l'Ouest

Ottawa — M. George Stephen, assistant-gérant du trafic du Pacifique Canadien, a fait, devant les membres de la commission des chemins de fer, un rapprochement entre les taux et les conditions de l'Est du Canada avec ceux des provinces de l'Ouest.

Dans l'Ouest, disait M. Stephen, les taux des grains jusqu'à Fort William sont les moins élevés de tout le pays. Dans l'Est, ces taux sont plus élevés de beaucoup, excepté pour les grains qui viennent de l'Ouest pour fins d'exportation. Les bestiaux vivants jouissent aussi des plus grandes faveurs du transport.

Dans l'Est, ajoutait M. Stephen, il a été nécessaire d'accorder une attention spéciale aux produits manufacturés et aux marchandises, et on a dû s'entendre pour encourager le plus possible les industries et la mise en marché des produits. Dans l'Est, la compétition fluviale est très grande. M. Stephen en a donné plusieurs exemples. On en voit des preuves dans l'importance prise par les élévateurs à grains dans les ports des grands lacs, et par l'augmentation dans les affaires du port de Montréal. Ce que ces ports absorbent, c'est autant d'enlevé aux chemins de fer.

M. Stephen a donné une liste d'articles qui jouissent de plus grandes faveurs de transport dans l'Ouest que dans l'Est. A part les grains, il y a les matériaux de construction, les briques, le sable, la pierre, etc.

Comme conclusion M. Stephen a montré que les lignes de l'Est donnaient de bien meilleurs revenus que celles de l'Ouest. La grande raison vient de ceci, que dans l'Ouest on transporte surtout des produits agricoles tandis que dans l'Est ce sont des produits de classe supérieure qui occupent le trafic du Pacifique. De plus, presque toutes les importations et les exportations avec les Etats-Unis se font avec l'Est canadien, et c'est autant d'ajouté aux revenus de ces dernières lignes.

Mgr Baudrillart viendra à Québec

Paris — Mgr Baudrillart vient d'être choisi comme représentant de l'Académie française aux prochaines fêtes à Québec en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de la Société du Parler Français au Canada.

UNE CAUSERIE DE M. R.-L. CALDER SUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Le distingué avocat de Montréal présente la défense des Canadiens français devant le "Women's Canadian Club" de Winnipeg

L'hon. R.-L. Calder, C.R., de Montréal, avocat de la couronne auprès de la Commision d'enquête des douanes, a donné une causerie devant les membres du "Women's Canadian Club", samedi, sur la province de Québec. Né de parents canadiens-français et canadiens-écossais, l'orateur était particulièrement bien qualifié pour traiter ce sujet sur lequel un si grand nombre ont des idées fausses.

Le groupe canadien-français, a-t-il dit, a résolu de conserver sa propre identité, et nous devons suivre l'idée britannique de l'unité dans la diversion fondée sur le respect et la compréhension mutuels, si nous voulons établir l'harmonie entre les deux races. Le 60me anniversaire de la Confédération devrait nous faire réfléchir profondément; nous devrions en profiter pour examiner jusqu'à quel point nous avons réalisé l'idéal national. On reproche à la Confédération son insuccès, non du point de vue matériel, mais du fait que le contrat solennel par lequel le Canada devait être un pays à nationalité double basée sur une reconnaissance égale des deux groupes n'a pas été pleinement observé et se rompt petit à petit.

Le Canadien français est un Anglais qui parle français, dit M. Calder. Il n'est pas inférieur à l'Anglais et sait qu'il peut être fier de ses origines. Venu le premier au pays et y ayant lutté le premier contre les éléments, il ne se sent pas déshonoré par la défaite qu'il a subie. Aujourd'hui il est sobre, économe, ambitieux et attaché au sol. Il compte bien vaincre à force de patience.

Ce sont les Canadiens français qui peuplent réellement le pays, continue M. Calder. Sans le secours d'immigration, ils sont montés de 60,000 à trois millions. Ils ont converti le Québec en une province entièrement française, ils se répandent dans le Nouveau-Brunswick et l'Ontario; de fait, "ils marchent sur Toronto"; quand ils auront le nombre, ils s'arrogeront leurs propres droits et n'enlèveront pas aux autres la plus légère parcelle des leurs.

M. Calder passe rapidement en revue l'histoire du Canada français, montrant quelles luttes il a eu à soutenir depuis l'annexion. Ce ne sont pas les Canadiens français, dit-il, qui ont provoqué le problème des écoles séparées; celui-ci doit son origine à la protection de la minorité anglaise du Québec. A leur tour, les Canadiens français demandèrent une garantie légale pour leur minorité ontarienne, mais ils commirent l'erreur d'exiger des écoles confessionnelles, sans mentionner les droits de la langue. M. Calder estime qu'il y a là une violation de l'esprit de la loi.

L'orateur s'efforce de dissiper quelques erreurs tro prépandues au sujet des Canadiens français, en particulier la légende du patois, et il précise le rôle du clergé dans l'oeuvre de la survivance de la race.

La Session Fédérale

M. ROBB REDUIT NOS TAXES

Le premier vote de la session a réuni ensemble libéraux et conservateurs — M. Church subit un échec dans la question des ressources de l'Alberta

Ottawa — Un écho des luttes parlementaires et politiques de juin et juillet derniers s'est fait entendre aux communes, lorsque le premier ministre, cédant à la requête expresse des conservateurs, a déposé la correspondance quil avait échangée avec lord Byng, au moment de sa démission. L'ancien gouverneur-général du Canada a laissé le champ libre à M. King, au sujet de la publication de cette correspondance, et le premier ministre l'a déposée en disant expressément que pour lui, la question controversée de l'été dernier était close et qu'il ne voulait pas la réveiller.

Deux choses ressortent clairement de la correspondance. En premier lieu, le premier ministre, en face du caractère sérieux de la situation et des conséquences futures, pour le Canada et les dominions, du refus du gouverneur général d'accéder à la demande de dissolution des chambres, conseilla formellement à lord Byng de câbler au secrétaire d'Etat pour les dominions, pour connaître son opinion et l'attitude qu'il devait adopter, dans une telle circonstance.

Un point ignoré

En attendant la réponse du secrétaire d'Etat, M. King était prêt à retarder sa démission. C'est là un point qui a été ignoré, au cours de la dernière campagne électorale, et qui démolit les arguments de certains orateurs politiques.

En second lieu, au cours de ses entrevues avec le premier ministre, lord Byng insista constamment sur le point que M. Meighen devait avoir ses chances de gouverner, qu'il n'avait pas pu dire qu'il était incapable de le faire, et que tous les expédients raisonnables devaient être essayés, avant de recourir à une autre élection générale. On connait la réponse que fit M. King (réponse que les événements subséquents devaient confirmer) que la chambre avait constamment refusé d'accorder sa confiance à M. Meighen, pendant toute la session, et que personne ne pouvait disposer d'une majorité suffisante pour gouverner.

Toute cette question reviendra sur le tapis, tout probablement au cours du débat sur la conférence impériale. Les conservateurs s'en serviront sans doute pour tendre quelques pièges au premier ministre et rappeler le langage de quelques-uns de ses partisans, sur l'ingérence de Downing Street dans les directions du gouverneur général.

Premier vote

Une question d'ordre constitutionnel a donné lieu à un débat qui a provoqué le premier vote de la session, et qui a réuni pour la première fois, depuis la session de 1925, libéraux et conservateurs contre progressistes de toutes nuances.

M. Carmichael demandait un vote majoritaire de la Chambre, pour dissoudre le parlement avant le terme légal de cinq ans prévu par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est une doctrine des Fermiers-Unis de l'Alberta, qui n'a guère rencontré la sympathie de la Chambre, et la défaite de l'amendement de M. Irvine, demandant que "le sujet soit référé au comité des règlements de la Chambre", par une majorité de 107 voix, est là pour le prouver.

Le droit de dissolution

Le député progressiste de Kindersley, Sask., soutenait "qu'aucun gouvernement ne devrait avoir le droit de dissoudre le parlement avant de terminer le stage de cinq ans prévu dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à moins d'y être autorisé par la majorité de la Chambre".

M. Carmichael a fait remarquer que dans les parlements où le gouvernement disposerait d'une forte majorité, il serait très facile de faire voter la dissolution. Cependant, dans une situation à peu près semblable à celle de l'an dernier, où aucun parti ne dispose d'une majorité suffisante, le projet ne manquerait pas d'opportunité.

Au cours de la dernière session, au dire de M. Carmichael, les députés indépendants ont été sans cesse tenus en respect par le spectre de la dissolution. Les élections ont été assez nombreuses au cours des dernières années, et M. Carmichael parle de cette "rangée de députés placés en ruban", et qui ne sont pas cent pour cent partisans de la doctrine libérale. La dissolution, si cette résolution était adoptée, ne se ferait qu'à l'expiration du terme régulier de cinq ans, ou par un vote majoritaire ou par un acte du gouverneur général.

Suprématie du peuple

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, après avoir fait remarquer combien la question était importante, ne croit pas qu'il soit très opportun de modifier la pratique britannique. Si la Chambre des communes était élue pour un temps spécifié, elle aurait le pouvoir de s'opposer à la dissolution. Si toute une série d'élections complémentaires manifestait que l'électorat n'est pas en harmonie avec la politique du gouvernement, une élection générale serait alors préférable.

Ce fut la conduite de Gladstone en Angleterre, et de sir Henry Bannerman, aux premières années du vingtième siècle. Si la suprématie du parlement doit être maintenue, la suprématie du peuple est encore supérieure, et le système actuel permet de conserver l'harmonie entre le parlement et le pays.

Cette prérogative

M. Henri Bourassa, député de Labelle, déclare que dans des questions de cette sorte, la tradition ne doit pas toujours être défendue, et que les Canadiens ne doivent pas copier servilement les usages britanniques, mais les modifier selon les besoins du pays, et ne pas craindre de suivre parfois la pratique américaine.

L'orateur prétend qu'un gouvernement devrait faire le stage régulier de cinq années, à moins d'être mis en minorité par un vote de la Chambre. Un tel vote ne pourrait se prendre que sur des questions d'importance majeure. De plus, la question de confiance ne devrait se poser que sur des mesures d'importance vitale. M. Bourassa s'oppose vigoureusement à la prétention que la prérogative d'accorder la dissolution appartient au roi ou à ses représentants.

M. Bourassa est d'avis que la question devrait être renvoyée au comité parlementaire spécial chargé d'étudier la revision des règlements de la Chambre.

Détail du vote

L'amendement de M. Irvine fut rejeté par une majorité de 107 voix. Le vote fut de 133 à 26. Conservateurs et libéraux ont voté contre l'amendement, tandis que fermiers-unis de l'Alberta, progressistes purs, progressistes-libéraux et travaillistes ont favorisé l'amendement de M. Irvine.

Les progressistes-libéraux qui ont voté pour l'amendement Irvine sont MM. Hepburn, d'Elgin-Ouest; Milne, de Neepawa; Ward, de Dauphin; Steedsman, de Souris; Bancroft, de Selkirk; Brown, de Lisgar.

Les ressources de l'Alberta

On a tenté par deux fois mercredi, d'entrainer le gouvernement dans un débat sur les ressources naturelles de l'Alberta. Le président, l'hon. M. Lemieux, décida que tout le débat sur cette question est irrégulier, car la Cour Suprême doit rendre une décision sur le sujet.

M. Edwards, député conservateur de Frontenac, proposa la résolution suivante:

"Les ressources naturelles devraient être transférées le plus tôt possible aux provinces des Prairies, et ce transfert ne devrait pas entraver, restreindre ou modifier le droit des provinces au contrôle entier de leurs questions d'enseignement ou d'intérêt local.

L'hon. M. Ernest Lapointe s'opposa à ce que cette question fût débattue. M. Henri Bourassa opina dans le même sens.

M. Church voulut en appeler de la décision du président, mais il n'y eut personne pour le seconder.

Le budget

L'état florissant de nos finances, a déclaré M. Robb, permet au gouvernement de réduire les taxes de nouveau cette année. Nous avions promis aux électeurs d'abaisser l'impôt. Aujourd'hui nous remplissons cette promesse.

"Il est donc proposé, a dit M. Robb, de réduire de 10 pour cent toutes les taxes relatives à l'impôt sur le revenu.

"Il est proposé d'abaisser de 20 pour cent la taxe sur les ventes.

"La taxe d'accise sur les allumettes sera réduite de 25 pour cent.

"Il est proposé de réduire à 2 sous les timbres à apposer sur tous les chèques, lettres de change, billets à

(A suivre en deuxième page)

M. Robb réduit nos taxes

(Suite de la 1re page)

ordre et documents semblables d'un montant dépassant dix dollars.

L'impôt du timbre disparaît pratiquement

"L'impôt du timbre sur les découverts et les avances est aboli. L'exemption de l'impôt du timbre sur les chèques, factures, etc., est portée de cinq à dix dollars. Réductions qui s'élèvent virtuellement à 70 pour cent de la taxe du timbre.

"On a demandé l'exemption totale ou partielle de la taxe sur les dons en argent faits aux hôpitaux et aux institutions d'instruction secondaire, mais les difficultés d'administration qui s'y rattachent semblent être insurmontables. On est d'avis que l'on atteindra ce but louable, grâce à la réduction générale que l'on fait maintenant du montant payable de l'impôt sur le revenu.

Quand ces réductions seront applicables

"Les réductions de l'impôt sur le revenu seront applicables aux évaluations payables prochainement.

"Les réductions de la taxe des ventes deviennent effectives le 18 février.

"Les réductions de la taxe sur les allumettes et des taxes du timbre entreront en vigueur à la date du jubilé de diamant de la Confédération.

Nulle modification du tarif douanier

"En avril dernier fut établie la commission consultative du tarif. Depuis lors elle a reçu ordre d'étudier 52 demandes de changements de tarif et d'en faire rapport. De ce nombre mon prédécesseur aux Finances lui en avait référé une; je lui ai soumis les autres. La commission a prouvé qu'elle constitue un tribunal populaire; mais elle ne fonctionne que depuis peu de mois. Les nombreuses séances publiques et les recherches intensives ont exigé beaucoup de temps, et comme quelques demandes sont complexes, les recherches ne sont pas encore terminées. Après mûre réflexion, mes collègues et moi avons cru bon de ne point proposer de changements de tarifs douaniers à la présente session du parlement."

ECHOS D'EUROPE

Une faveur que Paris fait à nos étudiants

Paris. — Grâce à l'initiative de l'hon. M. Philippe Roy, haut commissaire du Canada à Paris, le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, M. Edouard Herriot, vient de mettre gracieusement à la disposition des étudiants canadiens, les loges dont il dispose dans les théâtres subventionnés par l'Etat. C'est là un geste qui prouve hors de tout doute l'intérêt qu'on porte aux nôtres dans les hautes sphères parisiennes.

Le président de la République, le préfet de la Seine et le préfet de police ont suivi l'exemple de M. Herriot.

Les théâtre subventionnés sont l'Opéra, l'Opéra-Comique, la Comédie Française, l'Odéon, la Gaîté.

Ils vivaient dans les bois depuis 1914

Paris — On annonce de Cap que la gendarmerie d'Embrun à capturé, après une poursuite mouvementée, les frères Théophile et Félix Berthalon, cultivateurs, qui, mobilisés en août 1914, au 159e d'infanterie, à Embrun, avaient déserté le 13 septembre suivant.

Les deux déserteurs, âgés actuellement de 43 et 45 ans, s'étaient réfugiés depuis lors dans la montagne, se cachant parmi les bois, vivant dans des grottes et descendant rarement dans les villages.

Pour empêcher les collisions

Paris — L'amiral Fournier a fait hommage à l'Académie des sciences d'un important projet dont il est l'auteur et qui a pour objet de provoquer une revision des règles internationales destinées à empêcher les abordages en mer dans la brume. Ces règles sont actuellement si incomplètes qu'elles ne peuvent préserver, par exemple, deux escadres d'une collision générale de leurs nombreux navires, dans le cas où la convergence de leurs routes vers des destinations différentes les conduirait, par malheur, à se croiser dangereusement, et cela malgré leurs formations spéciales de brume.

Ajoutons que le projet du savant amiral a déjà reçu de M. Georges Leygues, ministre de la marine, un accueil très encourageant.

Un don d'un million pour lutter contre le cancer

Paris — M. Léonard Rosenthal, le philanthrope bien connu qui, en 1924 aliénait un capital d'un million au profit de jeunes savants dépourvus de ressources pour continuer leurs travaux, vient d'aliéner un nouveau million, dont le revenu à 5 pour cent doit, dans des conditions déterminées, aider à la lutte contre le cancer.

Le Comité de cette oeuvre nouvelle, qui s'appellera "Fondation Rosenthal contre le cancer", est composé, sous la présidence du professeur Régaud, du Dr Roux, directeur de l'Institut Pasteur, des professeurs Calmette, Hartmann, G. Dumas, de Mme Curie, de la doctoresse Fabre.

Il a été décidé que les fonds mis à la disposition de l'oeuvre seraient exclusivement consacrés à établir s'il existe ou non une hérédité du cancer. A cet effet, des recherches expérimentales vont être entreprises en commun à l'Institut Pasteur et à l'Institut du radium.

Un prochain décret sur la Légion d'honneur

Paris — M. Barthou, ministre de la Justice, met la dernière main à un décret qui sera prochainement soumis à la signature de M. Doumergue et qui tend à rendre plus difficile l'entrée dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

En vertu de ce décret, la croix de chevalier, à titre civil, ne pourrait être conférée, sauf en raison de services exceptionnels, qu'après vingt-cinq ans de services au lieu de vingt; la grande chancellerie aurait tous pouvoirs d'enquête pour obtenir des renseignements sur les candidats proposés.

En outre, pour être promu au grade d'officier, il faudrait justifier de dix années de grade de chevalier, au lieu de quatre.

Les noces d'argent du roi Alphonse XIII

Madrid — Le 17 mai prochain, vingt-cinq années seront écoulées depuis le couronnement d'Alphonse XIII comme roi d'Espagne. Le journal "El Debate" croit savoir que le gouvernement a l'intention d'organiser des fêtes publiques et solennelles à l'occasion des noces d'argent du souverain, de telle sorte que puissent y assister, tant les éléments populaires que les personnalités qui, avec une sollicitude constante, ont persévéré dans le service de l'Espagne et de la monarchie.

Les survivants de Reichshoffen

Paris — Les survivants des héroïques cuirassiers de Reichshoffen avaient la vie chevillée au corps. La mort ne les prend qu'avec les plus grandes difficultés. Quand l'un de ces braves vient à disparaître, d'autres surgissent, en disant:

— Présents! Nous sommes toujours là.

Après Valacher, de Millau, qu'on croyait être le dernier, c'est M. Eugène Poivre, de La Gorgue, qui apparaissait hier, dans toute la vigueur d'une belle vieillesse.

Aujourd'hui, c'est M. Marvillet, de Scey-sur-Saône (Haute-Saône), qui se rappelle au souvenir des anciens.

Lui aussi a pris part aux charges légendaires du 9me cuirassiers, le 5 août 1870.

En chargeant dans le village de Morsbronn, il fut blessé, il eut son cheval tué sous lui, son casque et son manteau percés de balles.

Aujourd'hui, ce colosse de 83 ans, bien vigoureux encore, cultive ses terres et sa vigne comme un homme de 50 ans.

Il a fait sa carrière dans la gendarmerie, est décoré de la médaille militaire qu'il a bien gagnée et a ouvert une voie d'honneur à son fils, docteur en médecine, qui s'est distingué pendant la dernière guerre.

La propagande bolcheviste en Grande-Bretagne

Londres — Parlant de la continuation de la propagande bolcheviste en Grande-Bretagne, le "Morning Post", dans ses notes politiques écrit: "Bien que le "Foreign Office" soit, croit-on savoir, toujours opposé à une rupture des relations diplomatiques avec les Soviets, il y a certains signes d'après lesquels le Cabinet, pris dans son ensemble, pourrait être enclin à penser autrement."

La grande guerre ne sera pas la dernière

Rome — Au cours de l'entrevue qu'il a eue avec un rédacteur de la "Nouvelle Presse Libre", M. Mussolini, questionné sur les perspectives de guerres futures, a exprimé le doute que la grande guerre soit la dernière. Il a déclaré inexplicable le phénomène de la guerre en soi.

M. Mussolini a contesté que les préparatifs belliqueux soient mauvais, mais il a qualifié de pernicieuses certaines phrases pacifistes.

M. Mussolini a cité parmi les exemples de préparatifs de guerre le culte du tombeau de Napoléon pour les Français (!)

"Empêcher la guerre quand il est possible est un devoir, mais il faut pour cela le plus grand génie."

On aurait isolé le bacille de l'influenza

Londres — D'après une lettre parue dans le numéro courant du "Lancet", l'organe officiel du monde médical anglais, deux frères, les Drs David et Robert Thomson, travaillant au laboratoire de l'hôpital Saint-Paul, sont parvenus à isoler un bacille qui est, croit-on, celui de l'influenza. Ce nouveau microbe est un strytocoque, c'est-à-dire qu'il forme une chaîne de globules infinitésimaux. Les bactériologistes poursuivent leurs recherches et publieront prochainement un rapport complet sur leur découverte.

Service militaire des Français nés en Argentine

Paris — Les ministères des Affaires étrangères de France et d'Argentine sont arrivés à un accord sur le problème épineux du service militaire des citoyens français vivant en d'autres pays.

Cet accord stipule que les Français nés en Argentine seront considérés comme ayant accompli leur service militaire du temps de paix s'ils ont fait leur service régulier dans l'armée argentine.

D'autre part, l'Argentine les considérera comme étant en règle avec la loi argentine s'ils ont accompli leur service régulier dans l'armée française.

La détresse d'un vieil homme politique français

Paris — M. Monis, ancien président du Conseil, ancien député et ancien sénateur, se trouve dans un état d'indigence extrême. Le gouvernement a dû prendre l'initiative de proposer à la Chambre le vote d'une pension viagère de 24,000 francs, qui serait servie au vieil homme politique. M. Monis est âgé de 81 ans. Il était président du Conseil en 1911 quand, à l'aérodrome de Villacoublay, il fut gravement blessé par un avion qui vint se briser contre lui. On se rappelle que M. Berteaux, ministre de la guerre, trouva la mort dans ce même accident.

Pour supprimer la fumée à Paris

Paris — La ville de Paris cherche à résoudre le problème de la suppression de la fumée. Il y a une trentaine d'années, un décret fut promulgué, qui donnait à la capitale six mois pour se débarrasser des fumées nuisibles à la santé publique.

Mais ce décret demeure lettre morte; la fumée refuse de disparaître. La nouvelle génération vient de reprendre le problème, et cette fois, avec l'intention bien arrêtée de nettoyer l'atmosphère parisienne.

LA FRANCE ET LE PROJET DES ETATS-UNIS

Le gouvernement français ne veut pas d'une nouvelle conférence de désarmement naval

Paris — Le gouvernement français a poliment refusé de considérer la proposition du président Coolidge en faveur d'une nouvelle conférence de désarmement.

La réponse de la France dit que le gouvernement est convaincu qu'en adoptant la proposition des Etats-Unis, il risquerait de compromettre le succès du travail jusqu'ici accompli par la Société des Nations.

La réponse, qui a été rédigée par M. Briand, ministre des affaires étrangères et approuvée unanimement par le cabinet, dit que les circonstances actuelles sont différentes de celles de 1921, quand la conférence de Washington se confina seulement à quelques puissances.

Aujourd'hui, dit la note, la limitation des armements ne peut être considérée que comme un tout.

La note dit qu'aux yeux de la Société des Nations, il existe un principe que tous les Etats, petits ou grands, sont sur un pied d'égalité. Si la France consentait à conclure un accord de quelques puissances seulement, elle ne ferait pas honneur à ce principe.

"C'est du devoir de toutes les marines du monde, ajoute la note, d'être associées dans les délibérations d'un aussi important problème."

M. Briand se prévaut maintes fois de l'occasion de répéter que la Société est le meilleur endroit pour parler de désarmement et mettre ces accords en vigueur. Il termine en disant que les Etats-Unis voudront bien coopérer au travail de la commission préparatoire de la Société dans son étude des armements.

La France rembourse avant son échéance un emprunt en Hollande

Amsterdam — On annonce officiellement que le gouvernement français a remboursé le 1er février au gouvernement hollandais, les 25 millions de florins empruntés en 1919, et dont le remboursement ne devait venir au plus tôt à échéance qu'en juillet 1929.

Une macabre escroquerie

Paris — La gendarmerie de Cahors vient d'arrêter un audacieux escroc, nommé Petitpas, qui avait une façon macabre d'opérer: il se présentait dans les fermes dont il savait le propriétaire absent, et se faisait remettre par la femme, à qui il racontait que le mari avait été écrasé, des vêtements pour habiller le mort et de l'argent pour le transport du cadavre.

POETES LAUREATS D'UN CONCOURS

Trois d'entre eux appartiennent à la province de la Saskatchewan

Québec — Un poète de Montréal est cette fois-ci au premier rang dans le troisième concours de poésie qu'organisait l'automne dernier la Société des poètes canadiens-français.

Plus de soixante-dix concurrents y ont participé. Les juges étaient MM. Alphonse Désilets, président de la société, et MM. L.-Joseph Doucet, Avila de Belleval et Maurice Hébert, directeurs.

La revision de leur examen et de leur classement fut confiée à M. Jean Charbonneau, de Montréal, qui maintient le jugement. Il fut toutefois décidé par les juges qu'il ne serait pas accordé cette année de lyre d'or.

M. Louis-Jacques Laporte, de Montréal, s'est classé premier et obtient la lyre d'argent.

Voici la liste des premiers prix et les noms de leurs auteurs: Lyre d'argent, "A un Ciseleur Chinois", par M. Louis-Jacques Laporte, Montréal; lyre de bronze, "Le Jardin Clos", par Marie Sylvia, institut Jeanne d'Arc, Ottawa; première mention d'honneur, "Le Vésuve", par M. Joseph Harvey, Eldred, Sask.; deuxième mention d'honneur, "Tristesse de Mere", par M l'abbé A. Giguère, Montmartre, Sask.; troisième mention d'honneur, "Les derniers jours de l'Orpheline", par la R. S. M. du Divin Coeur, des RR. SS. Dominicaines, Québec; 1re mention, "Il neige", par la R. S. Marie-Rolande, des RR. SS. de Sainte-Anne; 2me mention, "Résignation", par Mlle Eva Senécal, La Patrie, Moncton; 3me mention, "La Fête Hébraïque", par M. Casimir Hébert, professeur, Montréal.

Viennent ensuite: "Au cimetière des Jours", par Mlle Simone Routhier, Québec; "Cloches de Pâques", par M. Joseph Bédard, Montréal; "Pour avoir mesure", par M. Alphonse Martel, Québec, et "A mon Enfant", par M. Léon Roy, de Prince-Albert, Sask.

Les donateurs de la lyre d'argent et de la lyre de bronze sont respectivement M. Alphonse Désilets, président de la Société, et M. Avila de Belleval, ex-président.

AVIS

Prenez note que demande sera faite à la session actuelle du Parlement fédéral, par Enos Henry Briggs, d'un acte spécial autorisant le Commissaire des Patentes à rétablir la Patente canadienne No 201532 pour Balais renouvelables.

Daté dans la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 13me jour de décembre, A.D. 1926.

HUDSON, ORMOND, SPICE & SYMINGTON,
283, Immeuble Lombard,
Winnipeg, Manitoba,
Avocats pour le ci-dessus nommé Enos Henry Briggs.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS

Dr R. MICHAUD
RAYONS X
Heures de consultations:
11 h. à 12 h. 30 a.m. — 2 h. à 6 h. p.m.
Tél. 28 173 103, Edifice Medical Arts

Dr J.-J. TRUDEL
des hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité:
Maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
Heures de consultations: 2 à 5 h.
Bureau: 702, Edifice Great West Permanent—356, rue Main, Winnipeg
Téléphone 27 249

Dr G.-M. LAFLECHE
Médecine — Chirurgie — Anesthésie
Bureau: 808, Edifice Boyd, Winnipeg
Téléphone 28 886
Heures de bureau: 2 h. à 5 h. 30 p.m.
Le soir sur rendez-vous
Résidence:
Bloc Delmar, 623, ave. William
Téléphone 21 170

DR N.-A. LAURENDEAU
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Heures de bureau: 1 à 3 p.m., 7 à 8 p.m., ou sur rendez-vous
271, rue Hamel, Saint-Boniface

DENTISTES

Dr JONCAS
DENTISTE CANADIEN-FRANCAIS
De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française.
612, EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG
Téléphone 23 251

Dr RITCHIE
DENTISTE
194½, ave. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone 82 330
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Le soir, sur rendez-vous
En haut de la pharmacie McRuer

Tél.—Bureau: 26 700 Rés.: 81 642
Dr A.-W. HOLDEN
DENTISTE
434, EDIFICE SOMERSET
Winnipeg

Dr JARJOUR
Gradué avec grande distinction à Montréal et membre du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Quebec
702, Ed. Great West Permanent Loan
Téléphone 27 249
356, RUE MAIN WINNIPEG

Dr P.-E. LAFLECHE
Dentiste canadien-français
Gradué de l'Université de Montréal (Magna cum Laude)
Bureau: 806, Edifice Boyd, Winnipeg
Téléphone 28 886
Soirs et samedi après-midi sur rendez-vous seulement

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier Alexandre Bernier
BERNIER & BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalités, prêts testaments et règlements de successions
Edifice Standard Trusts, 348, rue Main
Tél. 27 647 Winnipeg

J.-T. BEAUBIEN
AVOCAT ET NOTAIRE
605, Ed. Great West Permanent Bldg
Tél. 21 461
Argent à prêter sur fermes, à taux réduits

A.-Joseph-H. Dubuc, M.A. — Archibald-C. Campbell, K.C. — J.-N. Landry, B.A.
DUBUC, CAMPBELL & LANDRY
AVOCATS ET NOTAIRES
Successeurs de Dubuc et Roy
201, Ed. Somerset Tél. 21 585

JOSEPH BERNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
307, Edifice Great West Permanent, 356, RUE MAIN WINNIPEG

CHIROPRATICIENS

DRS. LA BERGE & LA BERGE
D.C., Ph. T.D.
CHIROPRATICIENS
Heures de bureau: 2 à 5; 7 à 9 p.m.
Consultation gratuite
Téléphone 80 655
519, rue Langevin, Saint-Boniface

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 FEVRIER 1927 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Être quelqu'un, quelqu'un pour soi-même et sa famille, mais surtout pour l'honneur de la patrie.
ARTHUR BUIES.

Le monde n'étant pas fait pour aller tout seul, la main de chacun, si petite qu'elle soit, doit se poser sur la roue pour lui faire éviter les abîmes.
R. P. SERTILLANGES.

NOS COMMISSAIRES D'ECOLES

La convention des Commissaires d'écoles du Manitoba, qui doit avoir lieu la semaine prochaine, attire une fois de plus notre attention sur le rôle et l'importance de ces auxiliaires de l'éducation et sur tout notre problème scolaire. Représentants des pères de famille pour ce qui concerne l'administration de l'école, les commissaires encourent de ce fait une grave responsabilité dont ils doivent bien se pénétrer. Et la semaine de la convention ne devrait-elle pas être pour eux une sorte de petite retraite annuelle, au cours de laquelle ils s'instruisent de leurs devoirs, reconnaissent leurs manquements du passé et prennent la résolution de mieux faire à l'avenir?

C'est dans ce but que l'*Association d'Education* convoque chaque année les commissaires de langue française à un congrès qui se tient à Saint-Boniface en marge de celui de Winnipeg. L'école a toujours été et demeure le champ clos où se livre le perpétuel combat pour notre survivance. Ceux que la confiance populaire en a institués les gardiens officiels jouent donc un rôle de tout premier plan dans notre organisation de défense nationale.

Quelle n'est pas l'importance, par exemple, du choix de l'instituteur, qui relève uniquement des commissaires et dont on peut dire qu'elle est la plus importante fonction! Ceux-ci doivent s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour retenir les services d'une personne compétente, consciencieuse et digne en tous points de la confiance des parents. Si nous voulons que nos enfants acquièrent une vraie mentalité catholique et française, commençons par leur donner des maîtres et des maîtresses foncièrement catholiques et français qui sachent faire passer leurs convictions dans leur enseignement et dont la vie soit un exemple. Il faut à notre jeunesse une bonne dose de principes religieux et de saine morale pour affronter les périls nombreux que comporte un milieu mixte comme le nôtre. Aussi il ne devrait pas y avoir place dans notre personnel enseignant pour les incapables et les médiocres qui ne peuvent donner qu'une éducation faussée ou incomplète.

Dans leurs fonctions lourdes de responsabilités, les commissaires trouvent toujours appui et conseils à l'*Association d'Education*. Celle-ci, de son côté, est en droit de compter sur leur intelligente coopération. Le programme d'études français, le concours de français, l'inspection du visiteur, en particulier, leur fournissent des occasions précises d'unir leurs efforts aux siens pour le plus grand avantage de notre jeunesse écolière.

* * *

Le rôle des commissaires d'écoles de langue française s'étend plus loin encore. C'est à eux qu'il appartient de défendre nos intérêts au sein de l'association générale des commissaires de la province. Chaque année une longue liste de résolutions est soumise aux délégués. Il n'est pas toujours facile de distinguer l'ivraie du bon grain dans cet amas de voeux et de suggestions venant de milieux très divers. Nos délégués ont besoin d'agir avec prudence et discipline pour sauvegarder les intérêts qui leur sont confiés.

Depuis un certain temps déjà, la tendance en matière scolaire est à la centralisation. On cherche à contrecarrer l'action directe des parents au moyen de la municipalisation et de la consolidation; on voudrait détruire la petite école, prolongement naturel des familles, dans laquelle les enfants reçoivent une éducation appropriée à leur milieu, au profit de grandes écoles où citadins et campagnards suivraient le même programme d'études. Le projet d'un district scolaire métropolitain qui embrasserait Winnipeg et ses municipalités suburbaines représente le plus grand effort de centralisation scolaire tenté jusqu'ici dans la province. Comme il rencontre beaucoup de difficultés, on voudrait y substituer l'imposition provinciale pour les fins scolaires. Le principe a été repoussé haut la main l'année dernière — en même temps que celui de la consolidation — par la convention des commissaires; mais on peut être sûr que ses partisans reviendront à la charge.

Le jour où le gouvernement provincial prélèverait et répartirait les fonds scolaires, il deviendrait fatalement le maître absolu des écoles, au mépris du droit naturel qui donne aux parents l'autorité exclusive sur l'éducation de leurs enfants. Il ne faut pas que les pères de famille perdent le contrôle qu'ils possèdent actuellement, et pour cela, la prudence élémentaire leur commande de s'en tenir au système présent. Gardons nos taxes, gardons nos commissaires, gardons nos écoles!

Donatien FREMONT.

LA GRANDE ET LA PETITE PATRIE

C'est la formule employée par quelques-uns des nôtres pour répondre au fait complexe du Canada bilingue.

Nous croyons cette formule fausse. Dans un pays il n'y a pas de grande et de petite patrie, mais la patrie tout court.

Mais alors, peuvent objecter les tenants de la formule dont nous parlons, allons-nous cesser de défendre notre langue, abandonner la poursuite de notre idéal français et nous résigner à devenir Anglo-Saxons manqués?

Dieu nous en garde, ce serait le plus sûr moyen de faire de nous des demi-valeurs incapables de jouer un rôle honorable pour nous et utile pour notre patrie.

Alors comment concevoir le patriotisme des Canadiens français au Canada?

Dans la loyauté au Canada tel que constitué par le contrat qui lui a donné naissance. L'acte de 1867 a donné aux Canadiens une patrie où deux races ont consenti d'habiter dans l'égalité des droits religieux et civils. Ceux de la majorité actuelle peuvent regretter qu'il en soit ainsi, comme, à la lumière des faits, nous pouvons regretter d'être entrés dans ce qui paraît avoir été un marché de dupes; cela ne détruit pas la nature du pacte fédéral, et, si nous avons un peu de fierté, la première de toutes nos préoccupations sera de ramener notre patrie à l'esprit du pacte qui lui a donné naissance. Parler de grande et de petite patrie c'est, croyons-nous, faire passer en formule un fait que nous ne voulons pas accepter: celui d'associés de second ordre dans la confédération canadienne.

Cette formule laisse supposer que nous avons d'abord des devoirs communs avec nos associés de langue anglaise, envers le Canada tout simple, et ensuite des devoirs particuliers envers le Canada français. Cela nous semble faux. Nous avons des devoirs égaux et des droits égaux. Ils ont pleine liberté d'organiser leur vie pour donner à leur personnalité sa pleine valeur, selon l'idéal anglo-saxon; nous avons les mêmes droits d'organiser la nôtre pour donner à notre personnalité latine sa pleine valeur. Hélas! les faits sont loin de répondre à la charte de nos droits. Si nous avons pour deux sous de fierté, nous nous efforcerons, en posant des actes, de combler l'abîme qui sépare le texte du pacte fédéral et son interprétation pratique, dans toutes les provinces du Canada, celle de Québec exceptée.

On prêche un peu partout, maintenant, l'unité canadienne. C'est dans l'ordre, car, comme le rappelait tout récemment l'hon. M. Lapointe, à Toronto, la première condition de grandeur d'un pays c'est l'unité de ses citoyens. En même temps qu'il exprimait un voeu, il donnait les moyens de le réaliser; voici ses paroles:

"L'unité canadienne se réalisera le jour où les deux grandes races qui composent ce pays comprendront mieux leurs droits particuliers dans leur mission commune. C'est une erreur de croire qu'une race ait le droit de dominer dans l'une ou l'autre des provinces de ce pays. Elles ont toutes les deux des droits égaux dans la Confédération au point de vue de la langue et de la religion."

Dans plusieurs provinces canadiennes il faudra revenir de loin pour que la conduite de la majorité réponde aux conditions d'unité demandées par M. le ministre de la Justice. En attendant que nos concitoyens de langue anglaise se rendent compte que l'état actuel ne peut pas durer, commençons par ne pas abdiquer, en cédant trop facilement à la peur, quand il s'agit de prendre ce qui nous appartient.

CANADIEN.

De-ci de-là

Comment tuer une organisation

Le procédé est infaillible: nous le recommandons à tous les intéressés:

Ne venez pas aux réunions.

Si vous venez, venez en retard.

Si le temps ne vous convient pas, ne pensez pas à venir.

Si vous assistez aux réunions, critiquez l'ouvrage des administrateurs et des autres membres.

N'acceptez pas un emploi, c'est plus facile de critiquer que de faire quelque chose.

Pourtant, soyez vexé si vous n'êtes pas convoqué à un Comité. Si vous êtes convoqué, n'y allez pas.

Si le président vous demande votre avis sur des questions importantes, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion, racontez à tout le monde comment les questions devraient être réglées.

Ne faites rien de plus que le strict nécessaire, mais lorsque les autres membres relèvent leurs manches et volontairement, sans égoïsme, s'efforcent de faire tout marcher, hurlez que l'organisation est dirigée par une clique.

Soyez en retard pour le règlement de vos cotisations; ou ne payez pas du tout.

Ne vous tracassez pas pour trouver de nouveaux membres. Laissez vos camarades s'en occuper.

"Ce sont les hommes qui manquent"

Québec — "Si en bas, il n'y a pas toujours de places, en haut il y en a toujours, et ce sont les places vers lesquelles vous devez aspirer." Par ces paroles, M. Taschereau, premier ministre de la province, terminait un discours qu'il prononça à un dîner offert aux membres du Jeune Barreau de Québec. M. Taschereau, après avoir rappelé spirituellement plusieurs incidents de sa carrière légale, donna quelques conseils aux jeunes avocats. "Ce sont les hommes qui manquent", dit-il, avec Gabriel Hanotaux.

OTTAWA — Le ministre de la Justice soumettra un amendement important à la loi des juges; il veut nommer un juge de plus à la Cour suprême du Canada, au salaire de $12,000 par année, ce qui portera le nombre à sept. Le nouveau juge sera probablement de l'Ouest.

Livres à lire

Discours religieux et patriotiques

par Mgr PAUL-EUGENE ROY

L'Action Sociale, Québec, 75 sous

Tous ceux qui ont entendu Mgr Paul-Eugène Roy ont gardé une vive impression de ce magnifique orateur, l'un des mieux doués et des plus puissants que nous ayons eus. Cet apôtre de la parole et de l'action n'avait cependant publié, de son vivant, aucun des innombrables discours, sermons et conférences qu'il avait prononcés. Aussi faut-il louer les éditeurs qui ont eu l'heureuse idée de livrer au public cette remarquable oeuvre oratoire.

Le premier volume porte sur des sujets religieux, sociaux et patriotiques, entre autres: l'Action sociale catholique, la Jeunesse catholique, la tempérance, la Société du Parler français et le Congrès de la langue française.

Nous avons lu avec un plaisir tout particulier "Les Gloires et les Espérances de l'Eglise de l'Ouest Canadien", sermon prononcé à la bénédiction de la cathédrale de Saint-Boniface (1908). L'orateur y exprime son admiration émue pour l'évangélisation du pays, "faite dans des conditions d'isolement, de distance, de climat et de moeurs qui en font l'un des plus héroïques efforts d'apostolat". Il a suffi d'un demi-siècle aux fils de Mgr de Mazenod pour transformer cet immense territoire, où l'on a vu surgir des paroisses, des écoles, des collèges, des couvents, des hôpitaux. Dans ces victoires du passé, Mgr Roy se plaît à saluer le gage des victoires futures. "Les desseins de Dieu sur vous, mes Frères, sont admirables, s'écrie-t-il. Et quand on en a suivi la trace à travers votre histoire si courte, mais si pleine, il reste au coeur un doux et solide espoir en votre avenir. L'oeuvre sacrée de la civilisation évangélique, ici, porte un caractère qui lui garantit la vitalité et la fécondité".

Cependant, aujourd'hui, les problèmes les plus épineux se présentent pour les Canadiens français de l'Ouest devenus une minorité. N'importe, nous n'avons pas le droit de nous décourager, ni de désespérer. Ayons confiance! C'est le mot d'ordre que nous jette l'évêque patriote. Et pour que notre foi nous donne la victoire, il nous recommande de l'appuyer sur le roc de la Sainte Eglise et de la défendre contre les subtils envahissements de l'erreur. "Favorisez les oeuvres de presse, de bibliothèques, de conférences, qui dressent des remparts contre l'erreur. N'oubliez pas qu'un bon journal vaut une armée pour défendre la vérité, qu'un bon livre est un trésor, et que la parole de l'homme sage dissipe la fumée du mensonge." Mais il faut surtout veiller sur l'école. "C'est elle qui met sur l'âme de l'enfant un cachet profond, parfois définitif, et qui l'oriente dans la voie des idées et de l'action. Aussi peut-on dire avec vérité qu'une nation sera demain ce que sont ses écoles d'aujourd'hui."

Si je m'attarde sur ces paroles de Mgr Roy, prononcées dans la chaire de la cathédrale de Saint-Boniface il y a près de vingt ans, c'est qu'elles ont conservé pour nous — on s'en rend compte aisément — toute leur puissance d'actualité.

Quelle leçon opportune renferme aussi à notre adresse le discours sur "la noblesse de la charrue"! C'est un éloge chaleureux de la terre, du colon et du cultivateur, de la vie simple et du labeur persévérant.

Quel que soit le sujet que traite l'orateur, il nous donne des pages débordantes de forte doctrine et d'une éloquence entraînante. Il est, à l'occasion, spirituel et ironique et sa phrase demeure toujours très châtiée.

Voilà un recueil de discours qui, par le fond et par la forme, s'impose à l'attention de tous les gens cultivés et de tous ceux qu'intéresse le mouvement d'action catholique et sociale.

LE CRITIQUE.

M. Laurent Beaudry secrétaire d'ambassade à Washington

Québec — On annonce que M. Laurent Beaudry a démissionné comme rédacteur en chef du "Soleil" pour accepter la position de secrétaire français de la nouvelle ambassade canadienne à Washington. M. Beaudry est entré immédiatement au service de M. Vincent Massey.

MONTREAL — Le R. P. Mondou, C.S.V., est mort à Wallace, Kansas, où il était en voyage. Il était depuis deux ans supérieur du collège de St-Laurent.

Carnet d'un Outaouais

UN BANQUIER CANADIEN

L'un des nôtres a été l'objet, dimanche le 13 courant, d'une manifestation d'estime à laquelle a pris part la population française entière de la ville et de la province où ce Canadien demeurait depuis près de vingt ans. De loin et de près on est accouru prendre part au banquet qui lui était offert dans la capitale provinciale, et qui faisait suite à d'autres témoignages publics de sympathie et des regrets occasionnés par son départ. Soirée paroissiale avec adresse et cadeau, réunion confraternelle chaleureuse dans les salles du Monument National dont il a été l'instigateur persévérant, présentation d'une bibliothèque par les employés d'une douzaine de succursales de banque disséminées sur un vaste territoire mais unanimes dans le respect et l'attachement; fête de famille encore au Collège où étudiait son fils, adieux vibrants au Couvent où sa jeune fille s'était inscrite une des premières quand il fallut ce bastion pour défendre la langue et les traditions nationales menacées; je dois en oublier mais c'en est assez pour donner une idée de l'événement considérable qui vient d'avoir lieu dans l'un de nos avant-postes les plus exposés: la province d'Alberta dans notre Ouest canadien.

Cet événement, c'est le départ d'Edmonton de M. Alexandre Lefort, gérant de la Banque Canadienne Nationale en cette ville depuis dix-huit ans, et depuis quatre ou cinq ans devenu en même temps surintendant des succursales situées dans les provinces des prairies. C'est assez dire que M. Lefort possède l'estime de nos chefs autant que celle du public auquel il a eu affaire. Une flatteuse promotion l'appelle maintenant au bureau central de la banque à Montréal, et c'est ce départ inattendu qui a si profondément remué l'âme collective des Canadiens français de l'Alberta, au nombre de quarante mille environ. Ce ne serait pas exagérer que de dire que ces sentiments sont partagés également par les nôtres des deux autres provinces, Saskatchewan et Manitoba, où nous sommes accrochés en nombre à peu près équivalent.

Nos journaux de ces trois provinces — l'Union d'Edmonton, le Patriote de Prince-Albert, la Liberté de Winnipeg, sont remplis d'échos prolongés du départ de M. Lefort et des regrets qu'il suscite. Leur lecture fait vibrer ces jours-ci la fibre secrète de la solidarité puissante qui nous unit tous, Canadiens de l'une ou de l'autre partie de notre patrie grandiose et chère. Il faudrait que nos meilleurs journaux des autres provinces puissent reproduire ces articles et ces compte-rendus d'un événement qui secoue là-bas l'âme nationale et dont nul de nous ne doit et ne peut se désintéresser. Faute de le pouvoir facilement parce que nous manquons quelque peu de cet esprit de propagande dont d'autres se servent à notre détriment, essayons au moins de résumer un peu ici le sens de ce qui s'est passé, afin d'en tirer notre parcelle de profit moral et de stimulant patriotique. Formons le voeu qu'à l'avenir une meilleure organisation de nos forces défensives ne laisse plus passer d'événement de famille sans en informer tous les membres éloignés. Car pour cette fois en tout cas, c'est nous qui sommes loin du "centre névralgique" de la nation et ce sont nos frères albertains qui sont sur place. Ainsi arrive-t-il souvent par un juste retour des choses et parce que les voies de Dieu se rient de l'illusion que nous appelons "distance" ou longueur de temps.

J'ai connu Alex. Lefort en 1913 à Edmonton, où il était alors établi à la tête de la Banque d'Hochelaga depuis trois ou quatre ans. Il avait alors une trentaine d'années et il les a encore, n'ayant pas permis au Temps de lui rien enlever de sa jeunesse d'âme, servie par un regard lucide et une claire volonté. De taille modérée, de goûts raisonnables, d'esprit méthodique, de manières courtoises, de caractère droit et trempé, il se fit estimer tout de suite et sut garder le respect de tous, dans un peuple mêlé.

Edmonton est l'une des villes les plus attachantes du monde, avec ses rues de 66 pieds jetées au large dans la prairie infinie, sous un soleil comme l'Est n'en connaît pas, se couchant à neuf ou dix heures du soir et enflammant encore la bande d'horizon passé minuit comme s'il venait de se retirer. Quand j'allais à la Banque d'Hochelaga de l'avenue Jasper, il me semblait toujours que tant de lumière et d'espace allait pénétrer dans les murs et volatiliser les édifices de brique et de pierre surgis sur la carcasse des buffles. Pureté d'atmosphère et confiance allègre enivrant quelque peu les esprits, qui ne pouvaient supporter la pensée d'une limite aux entreprises, d'un simple retard aux succès escomptés. On vivait un rêve doré, dans une fantasmagorie de richesse imaginée, combinée, haletante, et presque réelle. Le nouveau venu de l'"Est efféminé" y sentait en arrivant un vertige l'envahir; puis il se procurait un carnet de chèques, acquérait des terrains invisibles mais sûrs et le "western spirit" comptait un adepte de plus. Hélas! le réveil vint, accompagné des clairons de la guerre d'Europe, et je lis justement dans l'adresse du Cercle La Vérendrye à M. Lefort que "ce ne furent pas alors les plus riches qui souffrirent le moins". Effondrement général et rétablissement mathématique des valeurs: les lois rigides de l'économique se vengeant des accrocs qu'on leur avait faits. Ainsi passe une lame de fond renversant tout pour tout laisser dans un ordre nouveau et se retirer avec une ironique lenteur.

La tâche du banquier ne pouvait être facile en pareilles circonstances. Toute une clientèle courbée sous l'adversité comme une moisson sous l'orage brutal; qu'il n'y ait pas laissé sa peau professionnelle, que l'institution de crédit qu'il dirigeait ait pu maintenir la sécurité de ses avances tout en protégeant la clientèle dans la mesure du possible, c'est là un résultat méritant d'être enregistré à jamais par l'histoire; et M. Lefort y ajouta le mérite de garder aussi, à force de tact et de fermeté, à force d'envergure pourrait-on dire, l'amitié et l'estime de ceux mêmes qui eurent le plus à souffrir de la dureté des temps. Les témoignages publics et unanimes qui viennent de lui être offerts en sont du reste la meilleure preuve.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine restreint des affaires d'argent que s'est exercée l'activité du bon citoyen qu'était M. Lefort. Il faudrait citer ici quelqu'une des adresses qu'on vient de lui présenter. On y rappelle la présence constante du banquier partout où la cause nationale pouvait être défendue, soutenue, revendiquée. "En quelques mots bien choisis, dit l'Union du 20 janvier, le docteur Petitclerc félicita M. Lefort et lui remit, au nom du Cercle Jeanne d'Arc dont il a été le président pendant quatorze ans, les insignes en argent des palmes académiques que vient de lui attribuer le gouvernement de la République française."

Cercle Jeanne d'Arc, Cercle La Vérendrye, Société Saint-Jean-Baptiste, Société du Parler français, Association canadienne-française de l'Alberta, Monument National, commission scolaire, comités de soutien du Collège des Jésuites et du Couvent, on n'en finirait pas d'énumérer tous les organismes vitaux auxquels il s'est intéressé, non pas de loin et de ses seuls conseils, mais de façon immédiate, à titre de membre actif et de souscripteur; et Dieu sait s'il faut souscrire souvent, et fort, pour les oeuvres religieuses et patriotiques, dans ces avant-postes de la race où la bataille est incessante et l'adversaire tenace et persévérant. Je crois qu'on peut dire que les Canadiens français éloignés de la province de Québec subissent partout ailleurs un baptême de feu incessant qui leur donne une trempe particulière et une combativité qu'en bien des cas ils ne se connaissaient pas eux-mêmes, et un esprit de sacrifice devant lequel il faut s'incliner très bas.

Citons encore le journal albertain: "En termes choisis, avec une clarté, une netteté, une vigueur qui atteignait parfois à la haute éloquence, M. Lefort a fait un exposé saisissant de notre situation dans la province. Il blâme l'apathie des insouciants et leur montre le péril grandissant d'absorption qui nous menace si nous ne nous groupons pas. Beaucoup de choses sont à retenir de ses paroles, mais nous ne citerons que celles-ci, qui sont d'un particulier à propos:

"Nous ne prétendons pas diriger le diocèse ni nommer les curés, s'écrie M. Lefort, mais nous avons la responsabilité de l'éducation de nos enfants; et nous, pères et mères de famille, nous tenons à leur assurer l'enseignement de la langue française et à l'exiger à l'école partout où c'est possible. Si nous manquons à notre devoir sous ce rapport, ce sont nos enfants eux-mêmes, lorsqu'ils seront grands, qui nous maudiront de n'avoir pas su leur conserver leur héritage national et français que depuis trois cents ans notre race a maintenu au Canada."

Il suffit de savoir de quelle hauteur parlent malheureusement les menaces à notre survivance dans cette province canadienne pour mesurer tout le courage et tout l'à-propos de cette énergique déclaration de "vouloir-vivre" en dépit des persécutions les plus pénibles à subir. Aussi bien en avons-nous assez dit pour attirer un moment l'attention de nos lecteurs sur l'une des personnalités les plus hautes de notre race au point de vue de la valeur morale et intellectuelle. Cet homme de chiffres est aussi un esprit ouvert et un liseur averti, dont la bibliothèque ferait honneur à bien des professionnels plus à portée des marchés du livre. Aussi sa culture est-elle profonde et étendue, comme le prouvent, s'il était besoin, les extraits publiés de ses récents discours. Nous ne donnerons, pour terminer, que quelques lignes de sa réponse aux employés de banque qui lui ont offert des rayons de bibliothèque avec des compliments; c'est net et clair avec quelque chose de l'allure incomparable des adieux de Fontainebleau.

"Cette expression de sympathie m'autorise à croire que vous êtes contents de moi; et veuillez croire que j'en suis flatté. N'allez pas vous imaginer qu'un gérant de banque est indifférent à ce que ses employés pensent de lui. Il a au contraire l'ambition de leur être agréable et de conserver leur estime. Ce but est souvent difficile à atteindre parce que les fonctions d'un gérant en font plutôt un censeur qu'un ami, pour son personnel. Il a la responsabilité de la bonne administration de son bureau, il est obligé de maintenir la discipline et de veiller à ce que chacun accomplisse son devoir. S'il y a des reproches à faire, c'est lui qui en est chargé. C'est un rôle où il n'est pas toujours facile d'éviter les froissements. Vous le constaterez vous-mêmes à votre tour lorsque vous serez gérants... et cette remarque s'applique à tous et à toutes. Les hommes seront gérants lorsqu'ils seront à la tête d'une succursale, et les demoiselles lorsqu'elles seront à la tête... d'un mari. Vous verrez alors qu'il est difficile d'être toujours agréable à ses subordonnés..."

En voilà assez pour donner au lecteur une idée bien incomplète d'un événement qui mérite de nous intéresser tous, et d'une personnalité qui a largement mérité les témoignages de respect et de sympathie qu'a suscités le départ d'Edmonton de M. et Mme Lefort et de leurs enfants; je m'aperçois ici avoir laissé dans l'ombre la compagne charmante et digne du banquier albertain; mais on avait déjà deviné qu'un homme n'est à ce point digne d'éloges sans le support constant de la femme chrétienne que le Ciel lui a accordée.

Ernest BILODEAU.

Le "Canada Français"

Livraison de février 1927

Numéro bien canadien, depuis le premier jusqu'au dernier article, celui de février. A la bonne heure! La grande revue universitaire de Québec, tout en s'occupant du mouvement des idées de par le monde, donne une attention toute spéciale à celui de chez nous. Voyez plutôt. "L'oeuvre oratoire de Mgr Roy", archevêque de Québec, occupe les onze premières pages de cette livraison. Pages on ne plus plus captivantes, car elles sont signées par un maître, M. l'abbé N. Degagné, principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi. Et qui ne connaît Mme Blanche Lamontagne-Beauregard? Parcourez attentivement "Les souvenirs" qu'elle publie cette fois, et vous serez de nouveau convaincus que ses poèmes font grandement honneur à la littérature canadienne. Et puis, vous apprendrez, de M. Hector Carbonneau, "Le rôle du bois dans l'industrie de la pêche maritime". Et, laissant ces pages d'une technique impeccable, vous aimerez certainement, à la suite du R. P. Farley, C.S.V., savoir ce que sont vraiment les "Livres d'enfants". Avec M. Maurice Hébert, vous allez vous renseigner sur deux ouvrages qui sont bien nôtres: "Comme l'oiseau" et "Heures effeuillées". Laval vous dit ensuite le sens des faits dans sa "Chronique de l'Université" toujours si vivement attendue. Ajoutez à cela treize pages de comptes rendus, et dites-moi si réellement le présent numéro du "Canada français" ne vaut point la peine d'être lu du commencement à la fin. L'abonnement est de trois dollars par année. Casier 218, Université Laval, Québec.

Le journal portugais "Epoca" se soumet et suspend sa publication

Lisbonne — Les autorités ecclésiastiques ayant censuré publiquement l'attitude politique du journal catholique "A Epoca", ce dernier annonce qu'il suspend sa publication, ancienne déjà de trente ans, afin, dit-il, de ne pas entraver la politique actuelle du Saint-Siège.

QUEBEC — Le R. P. Ambroise vient d'être nommé provincial de la nouvelle province franciscaine au Canada. Cette province a été créée récemment.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Une réduction de 25% dans la taxe du revenu public — Deux progressistes passent dans le camp libéral

Régina, Sask. — Le premier ministre J.-G. Gardiner, trésorier provincial, en faisant son premier discours du budget, a annoncé une réduction de 25 pour cent dans la taxe du revenu public de la Saskatchewan, ce qui englobe un total de $500,000. Les emprunts de la banque municipale ont été réduits de près de $5,500,000 entre 1921 et 1926, et une réduction de $5,155,000 a été opérée dans la dette d'obligations des municipalités durant la même période. Le discours de M. Gardiner est débordant d'optimisme pour l'avenir de la Saskatchewan. Dans la province et hors de la province, a-t-il dit, on ne peut douter que la Saskatchewan soit assurée d'une période de progrès basée sur une saine position financière, surtout si l'on considère les programmes de construction dans les villes, les centres et les districts ruraux.

Fonds scolaires

Le trésorier provincial a annoncé l'introduction d'un nouveau système de distribution des fonds scolaires et a invité tous les intéressés à étudier la question, de façon à ce que la législature puisse aborder cette importante mesure à la prochaine session. Des modifications seraient apportées à la loi actuelle de manière à renforcer les districts scolaires faibles et à encourager les districts scolaires, en général, à relever le niveau de leurs écoles plutôt qu'à augmenter les taxes locales.

Le premier ministre en a profité pour faire l'éloge de l'hon. S.-J. Latta, ministre de l'instruction publique, disant qu'il serait difficile de trouver, dans les partis politiques de la province, un homme plus capable pour remplir la haute position qu'il occupe. On s'en apercevra surtout quand le gouvernement aura exécuté tout ce qu'il se propose de faire.

Profit des liqueurs

On a suggéré au gouvernement, dit M. Gardiner, de distribuer aux municipalités une partie des profits réalisés par la vente des liqueurs. Le gouvernement ne croit pas que ce serait une bonne politique à adopter, car portant toute la responsabilité de l'entreprise, il a droit aux profits pour alléger le fardeau des taxes. D'ailleurs il ne serait pas juste pour les partisans de la tempérance de donner à chaque municipalité une raison de voter "wet", en vertu de la stipulation d'option locale de la loi des liqueurs.

Le gouvernement a dû rejeter de nouveau la demande des municipalités à l'effet que le produit des licences d'autos leur soit distribué.

M. Gardiner a annoncé que le gouvernement a l'intention d'établir un fonds d'amortissement pour payer la dette publique de la province. En mettant de côté $200,000 par année, la dette publique nette pourrait être liquidée en 45 ans.

La taxe sur le revenu

Howard McConnell, conservateur (Saskatoon), a demandé le relèvement du niveau des exemptions pour la taxe municipale sur le revenu et l'établissement d'une agence centrale de collection pour servir toutes les municipalités urbaines.

En réponse, l'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, a déclaré que les exemptions seraient placées sur le même pied que pour la taxe fédérale. Actuellement, elles sont de $1,000 pour les célibataires et de 2,000 pour les hommes mariés; on se propose de les élever à $1,500 pour les célibataires et $3,000 pour les hommes mariés.

Deux progressistes passent aux libéraux

Deux députés progressistes, Charles Agar (Saskatoon comté) et Georges Cockburn (Redberry), ont rompu avec le parti progressiste et siégeront désormais sur les bancs du gouvernement. Ils ont annoncé leur changement d'allégeance au cours du débat sur le budget, tous les deux motivant leur décision sur l'entière approbation qu'ils donnent au programme annoncé par le premier ministre Gardiner dans son discours sur le budget, surtout en ce qui touche à la réduction de la taxe du revenu public.

M. Gardiner et ses partisans ont vivement félicité les deux nouveaux députés ministériels. Les forces gouvernementales sont ainsi portées de 51 à 53, tandis que l'opposition est réduite de 12 à 10. Le groupe progressiste ne compte plus que cinq membres, sous la direction du Dr C.-E. Tran. Le groupe conservateur, dirigé par le Dr Anderson, en a quatre et le Dr J.-F. Creighton (Estevan) est le seul indépendant.

LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

(Septième article)

La famille Marcoux

Variations du nom: on a écrit Marcou, Marcoult et Malcou. D'après l'étude de Mgr Tanguay, sur l'origine des noms, ce nom devrait s'écrire Marcoulf, étant formé des racines saxonnes "mark" (limites) et olf (loup), c'est-à-dire "limites du loup".

Quoi qu'il en soit de l'origine du nom et de la provenance première de la famille, le premier Marcoux arrivé au Canada venait de la Champagne (France), de la paroisse de Saint-Julien de Tonnerre.

I — C'était un maçon du nom de Pierre, fils de Claude Marcoux et de Marie Juneau. Baptisé à Saint-Julien en 1631, il se mariait à Québec le 8 janvier 1662 avec Marthe de Rainville. Plus tard il alla s'établir à Beauport où il mourut, le 12 juin 1699. Il est l'ancêtre de toutes les autres familles Marcoux établies au Canada pendant le premier siècle qui suivit son arrivée, et ce n'est que vers 1795 qu'on relève le nom d'autres familles Marcoux d'origine différente.

II — Jean-Baptiste, l'aîné d'une famille de 11 enfants, baptisé à Québec (30 mai 1669), épouse (16 avril 1694), à Charlesbourg, Madeleine Mignier (dite aussi Magnan; c'est de ce dernier nom qu'elle est appelée aux baptêmes de ses enfants). Il meurt à Beauport le 18 mai 1746.

III — Joseph, sixième d'une famille de onze enfants, baptisé le 29 décembre 1703, à Beauport, y épouse (9 janvier 1730) Marie-Elisabeth Toupin. Il y meurt relativement jeune, puisque sa femme épouse en secondes noces (21 février 1746), à Beauport, Louis Ménard.

IV — Joseph, aîné de neuf enfants, baptisé à Beauport, 3 mai 1730, s'y marie le 11 mai 1750 avec Louise-Geneviève Laurent, dite Lortie.

V — Joseph, baptisé le 9 mars 1764 (?), s'établit à Sainte-Marie de Beauce, où il épouse (3 juin 1788) Rose (ou Rosalie) Rousseau, née le 8 octobre 1760, à Saint-François du Sud, de Jean-Baptiste Rousseau et de Marie-Françoise Destroismaisons.

VI — Charles, épouse (9 octobre 1821) Marie-Angélique Grégoire (Ste-Marie de Beauce, comme le suivant).

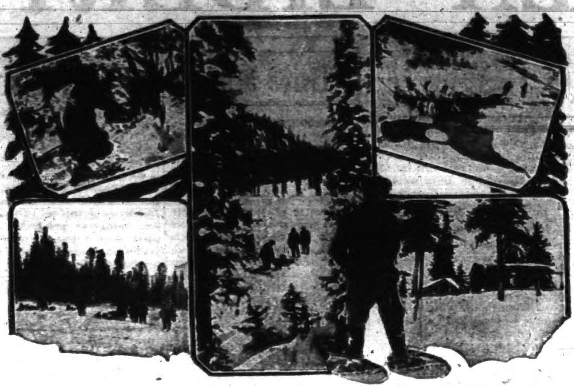
VII — Narcisse, baptisé à Sainte-Marie (14 septembre 1835) épouse en 1856 Anastasie Normand. Il vint au Manitoba en 1880, lors de la construction du chemin de fer Pacifique Canadien, et y fit venir, en 1884, sa famille qui demeura à Saint-Boniface en 1884-85, puis alla demeurer à la Baie Saint-Paul (Saint-Eustache) de 1885 à 1892, année où M. Marcoux acheta la terre où demeure aujourdhui son fils Léon, ancienne propriété de J.-Baptiste Gauthier, la première famille canadienne établie à Lorette, comme nous l'avons vu dans l'histoire de Lorette. C'est là, juste au nord du Chemin Dawson que prit lieu la naissance de la paroisse: là se célébra tout d'abord et pendant quelques années la sainte messe; là se tint la première école sous la direction de Mme Gauthier; là fut établi le premier bureau de poste; là enfin s'organisa et tint ses premières réunions le conseil municipal de Taché.

VIII — Léon, et ses frères de Thibeaultville, d'Aubigny et du Dakota. Avec leurs petits enfants — et nous en avons plusieurs dans la paroisse — cette famille atteint la dixième génération depuis son établissement au Canada.

Combien de familles anglaises peuvent se glorifier d'une aussi haute antiquité au pays?

J.-C. SAINT-AMANT, ptre.

Vacances d'Hiver dans la Forêt



Centre:—scène typique sur la piste des "Blancs-Becs". En haut, à gauche:—guide tendant un collet à lièvres. En haut, à droite:—un coin d'une courante dans la forêt enneigée. En bas, à gauche:—les "Blancs-Becs" traversent un lac glacé. En bas, à droite:—l'un des camps confortables qui hospitalisent les touristes l'hiver. (Photographies du Chemin de fer national du Canada.)

Un nouveau sport d'hiver vient d'être inventé et désormais Canadiens et Américains pourront s'aventurer en hiver dans la forêt et connaître les plaisirs et les aventures de la vie du trappeur du nord de Québec et d'Ontario sans en partager les ennuis.

Organisées par le Canadien National les excursions de "Blancs-Becs," comme leur nom l'indique, ont pour but de permettre aux novices de faire un séjour dans les bois enneigés avec tout le confort possible. Des attelages de chiens les attendent à la gare pour les conduire aux camps confortables construits sur le bord des lacs et des rivières gelés d'où ils peuvent rayonner ensuite, en raquettes ou en traineaux, sur les pistes qui suivent les trappeurs et qui mènent aux spectacles pittoresques de la forêt durant l'hiver, aux pièges tendus aux animaux à fourrure, aux paysages de féérie créés par la neige et les arbres, aux parties de pêche à travers la glace.

Ces vacances en forêt peuvent durer d'une semaine à un mois et se passer n'importe où, du golf Saint-Laurent au bord de la baie d'Hudson, car dans tout ce territoire des guides expérimentés et bien équipés sont prêts à recevoir des touristes. D'ailleurs le service du tourisme du Canadien National se fait un plaisir de mettre les excursionniste en relation avec ceux qui peuvent offrir le plus de confort aux visiteurs.

POUR EXCLURE LES ORIENTAUX

La législature de la Colombie-Anglaise demanderait à Ottawa l'autorisation nécessaire

Victoria, C.-A. — Une question qui fait du bruit dans le moment à la législature de la Colombie-Anglaise, c'est celle de l'exclusion des Orientaux. Les "Sons of Canada", la Légion canadienne et d'autres organisations ont appuyé le mouvement. Maintenant c'est le Ku Klux Klan qui demande que les Orientaux soient exclus du Canada. Les membres de cette dernière organisation ont adopté une résolution demandant que des mesures soient prises en vue du rapatriement de tous les Asiatiques actuellement au Canada et de l'expropriation et de la vente publique de leurs propriétés, quitte à leur accorder des compensations. Cette résolution a été transmise au premier ministre King et aux membres de son cabinet; elle fait pressentir l'autorisation que demandera la législature de la Colombie-Anglaise de supprimer l'invasion asiatique.

Statut national

Une autre question est aussi à l'étude. On demandera au gouvernement fédéral de définir un statut national pour les colons qui s'établissent au Canada. On fait remarquer que les Etats-Unis reconnaissent comme Canadien quiconque est né dans le pays, mais que le Canada ne le fait pas.

Un partisan de cette idée, Walter McRaye, a déclaré dans une assemblée publique que, si le prince de Galles eut été à son ranch en Alberta, lors du recensement, la seule nationalité que la loi canadienne lui eût reconnue eût été la nationalité allemande.

A L'ETRANGER

LOS ANGELES, Cal. — La partie sud de la Californie a subi une violente tempête de quatre jours. Les pertes à Los Angeles se chiffrent à plus d'un million et l'on compte 25 victimes dans toute la région.

WASHINGTON — Le président Coolidge estime que le moment n'est pas venu de prendre une décision au sujet du plébiscite sur l'indépendance des Philippines.

PARIS — Le vice-amiral Berryer, ancien préfet de Brest et grand officier de la Légion d'honneur, vient de mourir.

TOKIO — On annonce qu'une association intellectuelle germano-nippone sera créée à Tokio.

PARIS — Le jeune prodige, Yehudi Menuhin, âgé de 10 ans, de San Francisco, a donné un récital de violon aux Concerts Lamoureux. Sa virtuosité a été admirée.

LISBONNE — Le droit de grève a été aboli au Portugal par un décret promulgué par le dictateur Carmona.

ROME — Le R. P. Auguste Grimault, de la Congrégation du Saint-Esprit, a été élu évêque et nommé vicaire apostolique du Sénégal. Il succède, à Dakar, à Mgr Le Hunsec, aujourd'hui supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

BERLIN — L'Office de statistique allemand a prescrit une vaste enquête sur la propension à la maladie des alcooliques.

PARIS — Mgr Jansoone vient d'être nommé auxiliaire de S. G. Mgr Quilliet, à Lille. Le sacre aura lieu à Cambrai le 19 mars.

LONDRES — Un amendement travailliste au discours du trône, au sujet du projet du gouvernement d'amender la loi des trades-unions, a été défait par une majorité de 178 voix.

NOUVELLE-ORLEANS — Un tourbillon a ravagé une partie de la Louisiane et du Mississipi, et a causé la mort d'au moins 33 personnes. Il y a un grand nombre de blessés. Les pertes matérielles sont considérables.

GENEVE — M. George-Washington Stephens, de Montréal, a démissionné comme président de la Commission de la vallée de la Sarre. Il occupait ce poste depuis mars 1926.

Les soins qui sont donnés aux vétérans de la guerre

Ottawa — Le département du rétablissement civil des soldats a dépensé $54,033,458 au cours de la dernière année fiscale. Il y a eu 3,097 patients qui ont reçu des traitements, soit une diminution de 432.

De ce nombre, 1,616 patients ont été soignés dans huit hôpitaux départementaux, et le reste dans d'autres institutions canadiennes. Il y a eu 1,374 cas de médecine générale et de chirurgie, 648 de tuberculose et 1,075 de maladies mentales.

Le département a dépensé $337,000, pour subvenir aux besoins de pensionnés comme mesure d'aide à ceux qui sont sans emploi. Le personnel du département a été diminué de 291 personnes, et 95 pour cent du personnel masculin se compose de vétérans.

Le papier à journal coûterait moins cher

Toronto — Le "Mail and Empire" publie l'aritcle suivant:

"Les éditeurs de tout le pays peuvent espérer une réduction prochaine dans le prix du papier à journal, si l'on se base sur les signes des temps. D'après des rapports généraux, il existe une surproduction de papier à journal, sans compter la production additionnelle de cette année, laquelle s'élève environ à 1,400 ou 1,500 tonnes par jour. On discute la question de savoir si cette surproduction est due à une tendance générale à un usage moins considérable de ce papier, en raison de la diminution des affaires aux Etats-Unis."

NOUVELLES DE PARTOUT

Le contrôle de la Massey-Harris restera au Canada

Toronto — Au lieu de lancer sur le marché 75,000 obligations de la compagnie Massey-Harris, un groupe de financiers de Toronto ayant à leur tête M. Thomas Bradshaw, gérant général de la Massey-Harris, et M. J.-H. Gundy, ont fait une transaction de $8,000,000 par laquelle ils sont entrés en possession de toutes ces obligations. Cette transaction a pour résultat de garder les parts en Canada et d'empêcher les Etats-Unis de prendre le contrôle de cette compagnie. Quoique aucun chiffre officiel n'ait été donné, on croit que $110 furent payés pour les actions privilégiées et $125 pour les actions primitives.

Sir Robert Borden et sir Lomer Gouin présideraient ce comité

Ottawa — Sir Robert Borden et sir Lomer Gouin seraient invités par le gouvernement à prendre la présidence du comité national spécial chargé de voir à l'organisation officielle des fêtes qui marqueront les noces de diamant de la Confédération.

On sait qu'au cours de l'été prochain, Son Altesse Royale le prince de Galles et le Très Hon. Stanley Balwin, premier ministre d'Angleterre, viendront au Canada, sur l'invitation même du gouvernement fédéral, à l'occasion de ces fêtes.

Il y a quelques temps, le gouvernement nomma un comité interdépartemental composé de sous-ministres, qui avait pour mission d'étudier les moyens de célébrer dignement et avec éclat l'anniversaire de la Confédération. Le comité, que présidait le Dr O.-D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, aurait recommandé au gouvernement la nomination de ce comité national, dont les lieutenants-gouverneurs de chaque province du Dominion seraient membres ex-officio.

Une somme spéciale sera inscrite dans les subsides, pour défrayer le coût des fêtes.

Lawand, Arie et Bazzy iront aux Assises

Montréal — Le juge Décarie a condamné Ameen Lawand, Michael Arie et Camill Bazzy, accusés d'avoir causé la mort des 78 victimes du "Laurier Palace", homicide involontaire, à subir leur procès aux prochaines assises de mai. Les prévenus resteront en liberté sous les mêmes cautionnements en attendant leur procès.

Le "comte" Tourgnol

Les vieux journalistes parlementaires n'ont pas oublié la physionomie godichonne du député anticlérical Tourgnol, qui représentait un arrondissement de l'Ouest, avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Tourgnol était un sectaire. M. Maurice Berteaux, président de la Commission du budget, jovial à ses heures, eut, un jour, la fantaisie de faire désigner Tourgnol comme rapporteur du budget des cultes. Tourgnol, flatté, accepta, mais en assurant qu'il conclurait à la suppression du budget des cultes.

Peu de jours après, Tourgnol reçut de Rome une magnifique enveloppe aux armes pontificales contenant une belle lettre et de précieux parchemins avec des cachets et des sceaux de toutes les couleurs. La lettre, écrite en un délicieux latin de cuisine, portait la signature du Pape. Elle débutait ainsi: "Dilectissime filio nostro Torgnoli". Léon XIII disait en substance qu'il avait appris avec une grande joie le choix du seigneur Tourgnol comme rapporteur du budget des cultes, qu'il savait que celui-ci, malgré ses idées avancées, ne voudrait pas contrister son coeur apostolique. Comme témoignage de dilection, il le nommait grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand et comte romain héréditaire.

Tourgnol ne mit pas en doute l'authenticité de la lettre. Il chercha un prétexte pour revenir sur son opinion première et le trouva, en déclarant que la séparation de l'Eglise et de l'Etat devait logiquement précéder la suppression du budget des cultes.

Puis il montra à quelques collègues, dont Maurice Berteaux, la lettre qu'il avait reçue. Berteaux, feignant tout d'abord l'étonnement, félicita Tourgnol et lui indiqua le cérémonial à observer le jour où le nonce lui remettrait son diplôme. Il lui montra, dans les couloirs de la Chambre, les révérences protocolaires, que Tourgnol s'exerça à imiter de son mieux...

Mais, aux sourires méphistophéliques de Berteaux, il commença à comprendre qu'on se moquait de lui. Il découvrit la supercherie et affirma qu'il n'avait jamais cru à la lettre.

Ceux des journalistes qui avaient été mis au courant de la mystification ne parlèrent plus entre eux de Tourgnol qu'en le désignant sous le nom de "comte" Tourgnol.

L'exportation des bestiaux

Montréal — Les perspectives du commerce d'exportation du bétail de Montréal dans le royaume-uni pour la saison de 1927, ne sont pas très encourageantes à l'heure actuelle, et il y a peu de chances qu'elles s'améliorent, à moins que les compagnies canadiennes de navigation ne veuillent coopérer à une diminution des taux de transport océanique.

Présentement, le commerce n'est fait que par des exportateurs américains et la plupart de ces exportations sont faites par des navires de la commission américaine d'exportation qui partent de Saint-Jean et de Halifax. Les compagnies américaines ont un taux moins élevé.

Page Féminine

Suivons la mode, mais...

La vraie piété, c'est l'amour de Dieu qui remonte à sa source; c'est la pratique des vertus solides qui rendent la vie meilleure et utile aux autres. Nous devons être des chrétiennes avant d'être des dévotes. Si nous sommes sincèrement pieuses, si nous nous efforçons de vivre une vie intérieure intense, nous ne pourrons faire autrement que d'exercer autour de nous une salutaire influence.

Cette influence trouvera un vaste champ d'action. D'abord, la lutte contre la mode, sous tous ses aspects, s'impose très souvent à la jeune fille chrétienne.

Or, la mode est tellement entrée dans nos moeurs qu'on la subit d'ordinaire sans s'en rendre compte. Faut-il, comme on semble le croire en certains milieux, sous prétexte qu'elle pèche, par des abus manifestes, contre l'esthétique et la morale, la condamner absolument et n'en avoir cure?

Nous répondons négativement, car nous croyons que la mode en elle-même n'est pas répréhensible. Ce qu'il importe, c'est que nous soyons logiques avec nos principes et avec nous-mêmes, c'est-à-dire que nous ayons le courage de réagir contre ses excentricités, ses bizarreries, et surtout contre son immoralité. Nous sommes chrétiennes et catholiques; nous le prouverons si, tout en nous habillant avec goût et recherche même — le désir de plaire chez la femme est bien légitime — nous savons discerner et rejeter, dans la mode, ce qu'elle a d'inconvenant et d'inconséquent, si nous refusons de nous abaisser, en les imitant, au rang de celles qui n'ont que faire de la décence et de la religion...

Marie-Louise D'AUTEUIL.

Le bon côté des choses

Tout être possède un bon et un mauvais côté.

Il y a des gens qui semblent avoir reçu pour mission de trouver le mauvais côté des choses.

Voyez telle personne. Lui montrez-vous une statue, véritable oeuvre d'art, au lieu d'en admirer la perfection des lignes, tout de suite elle cherchera si le métal est d'argent ou de plomb; et si son minutieux examen prouve que la substance minérale est de qualité inférieure, elle sera toute heureuse de modérer votre enthousiasme par sa belle découverte.

Lit-elle un livre; au lieu de s'attacher aux passages utiles, pour en tirer profit, elle tâchera de découvrir une page moins harmonieuse, une faute échappée à l'auteur ou à l'auditeur.

Vous l'accompagnez dans une réunion, elle vous racontera, au retour, la fatuité de tel invité, la maladresse de tel autre. Tout lui a déplu. Les sujets de conversation l'ennuyaient. Les pièces de musique qu'on y a exécutées étaient trop à la mode ou trop classiques. Le maître ou la maîtresse de maison a manqué en telle ou telle circonstance. Enfin, elle est mécontente de tout et de tous. Hélas! on le lui rend bien!

Combien plus heureuse est cette autre personne qui s'est habituée à voir le bon côté des choses. Voit-elle un ridicule, elle détourne les yeux. Ecorche-t-on le prochain en sa présence, toujours, elle sait trouver un bon mot, une excuse. Elle aime ses lectures parce qu'elle s'applique à en découvrir les belles pensées, les passages agréables et utiles. Elle ne se plaint pas de la solitude où on la laisse, parce qu'elle en a trouvé les avantages, même les charmes.

Elle essaie de se rendre utile à tous et un peu partout parce qu'elle oublie ses fatigues et l'ingratitude, pour ne songer qu'au bien qu'elle peut faire.

On se sent heureux près d'elle parce qu'on sait qu'elle ne mettra en évidence que les qualités d'un chacun, et le bon côté des choses.

Prenons donc le temps comme il vient. D'ailleurs, y pouvons-nous quelque chose? Ne nous raidissons pas contre les événements, mais soumettons-nous aux circonstances. S'il nous est impossible de surmonter un obstacle, tournons-le et passons. Cela vaudra mieux.

Le petit ruisseau coule paisible et calme, parce qu'il suit les sinuosités de ses rives. S'avise-t-il d'escalader la colline ou le roc, il écume, bondit, et brise ses flots.

Ne tourmentons pas trop les autres à cause de leurs défauts; voyons plutôt leurs qualités. Cherchons surtout à découvrir les aptitudes d'un chacun. Et ne nous servons de ceux qui vivent avec nous que pour les choses qu'ils aiment à faire et qu'ils savent faire. C'est le moyen de les rendre heureux et d'en être contents.

Ne croyons pas pouvoir soumettre à nos caprices aussi bien qu'à notre manière de voir et les êtres et les événements. Ce serait là une grave erreur, en plus d'une source constante d'ennuis.

La vie ne manque pas de charmes pour celui qui sait voir "le bon côté des choses".

Nous lisons ces deux vers dans le joli conte: "Le Meunier de Sans-Souci":

Et de quelque côté que vint souffler le vent,
Il y tournait son aile et s'endormait content.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

No 9181 — PATRONS DE BRODERIE POUR CHAMBRE A COUCHER

Patrons à tracer: couvre-lit: milieu, 20 sous, coin, 15 sous, rouleau 1 sous; dessus de bureau, 15 sous; patrons pour bureau "Vanity", 20 sous; coussin, 15 sous; pelote, 10 sous. Papier carbone bleu ou blanc, 5 ou 15 sous la feuille, suivant la grandeur.

Patrons perforés: dessus de lit, complet, 75 sous; dessus de bureau, 35 sous; pour bureau "Vanity", 40 sous; coussin, 25 sous; pelote, 15 sous.

Patrons au fer chaud: dessus de lit: milieu, 30 sous, quatre coins, 35 sous, rouleau 25 sous; dessus de bureau, 35 sous; pour bureau "Vanity", 3 morceaux, 35 sous; coussin, 25 sous; pelote, 15 sous.

Tout étampé sur coton jaune: dessus de lit, 2 verges ½ x 2 verges 2-3, $4.00, rouleau à même; dessus de bureau, 60 sous, pour bureau "Vanity", 50 [illegible] $3.25, dessus de bureau, $1.00; pour bu[illegible] 35 sous.

Coton M.F.A. lavable, $2.40.

Catalogue général de broderie à 35 sous. Catalogue de musique gratis.

Revue mensuelle de broderie et musique annonçant des patrons au fer chaud, texte anglais et français, à 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

EN PASSANT

L'amabilité chez la jeune fille

Une jeune fille aimable! c'est un oiseau charmant dont on ne voit pas les ailes mais dont on entend le gazouillement. Par instinct, elle chante et il y a du mystère dans ce chant. Cette jeune vierge est une enveloppe d'ange. Celle qui sera mère un jour est longtemps un enfant: la petite fille persiste dans la jeune fille et c'est une fauvette. On pense en la voyant qu'elle est aimable de ne pas s'envoler. Ce doux être familier voltige dans la maison, fait toutes sortes de petits bruits délicats et murmure je ne sais quoi d'ineffable aux oreilles qui sont là pour écouter. Il questionne, on lui répond; on l'interroge, il gazouille. On jase avec lui et cela délasse de parler. Cet être a du ciel en lui. C'est une pensée bleue mêlée à notre pensée noire. On lui sait gré d'être si léger, si fuyant et d'avoir la bonté de ne pas être invisible, lui qui pourrait, ce semble, être impalpable.

Ici-bas le joli est peut-être nécessaire et il y a peu de fonctions plus importantes que celle d'être charmant. Dégager de la joie, rayonner du bonheur, dorer la destinée, être l'harmonie, la grâce, la gentillesse, n'est-ce pas accomplir une mission secourable? Or, tel est le privilège de la jeune fille qui sait être aimable. Elle est pour tout ce qui l'entoure un enchantement et souvent sans le savoir, ce qui n'en est que plus souverain. Elle passe, on est content; elle s'arrête, on est heureux; la regarder, c'est oublier ses chagrins. Elle modernise la maison et son sourire est un arc-en-ciel!

Il ne faut pas rire des enfants

Montréal — Le Dr F.-E. Devlin, surintendant médical de l'hôpital St-Jean de Dieu, a déclaré que l'on devrait veiller au développement physique et artistique des enfants. Il croit que les écoles devraient inviter les plus grands artistes à venir chanter devant les élèves, afin de familiariser les enfants avec la beauté du chant et les instruire sur la façon de produire les sons harmonieux de la voix.

Le Dr Devlin déclare ensuite qu'un enfant peut avoir une figure intelligente sans pour cela être intelligent.

Il parle ensuite de certaines méthodes adoptées par les Français pour reconnaître la valeur des facultés intellectuelles de l'enfant. Il ajoute que les plus vieux ne doivent jamais rire des enfants, mais rire avec eux, à cause de leur extrême sensibilité. De même, les parents ne doivent jamais ridiculiser leurs enfants s'ils veulent qu'ils se développent normalement.

L'éducation religieuse de l'enfant

Par J. Burret — Préface de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon — Un vol de 188 pages — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 65 — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe.

On devine dans tout ce volume un sentiment de délicatesse de l'enfant, un respect de son âme, un sens de la difficulté de l'éducation qui donnent au lecteur une vraie sécurité et trahissent une grande habitude de la pédagogie. J. Burret, en effet, n'en est pas à ses débuts d'écrivain en cette matière. Son "Guide-Manuel de l'institutrice" et sa "Pédagogie" l'ont déjà signalé à tous les gens attentifs aux chroniques pédagogiques. Elle applique aujourd'hui son expérience à ce domaine particulier de l'éducation qu'est l'instruction religieuse. Les circonstances où nous vivons lui en ont inspiré l'heureuse idée, car jamais on n'a senti le besoin de veiller à l'éducation religieuse comme depuis que l'école nationale l'a bannie de ses programmes. Toutes les mères soucieuses de l'éducation religieuse de leurs enfants trouveront dans l'ouvrage que nous leur recommandons un guide sûr et pratique.

Les mères qui fument la cigarette

Au cours d'un discours à la "Grace United Church", de Winnipeg, le Rév. W.-H.-C. Leach, déclarait: "Je n'ai aucun espoir qu'une génération chrétienne puisse être élevée par des mères qui fument la cigarette; et l'enfant d'une telle mère est, je crois, à moitié damné dès sa naissance.

"Les femmes, a-t-il ajouté, en devenant plus libres, se font les imitatrices des hommes qu'elles imitent dans leurs défauts comme dans leurs vertus."

L'EVANGILE

Dimanche de la Quinquagésime

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devenir le reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 février — S. Mathias.
Vendredi 25 — Ste Marguerite de Cortone.
Samedi 26 — S. Alexandre.
Dimanche 27 — Quinquagésime.
Lundi 28 — S. Romain.
Mardi 1er mars — S. Aubin.
Mercredi 2 — Les Cendres.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Eh bien! petits amis, avons-nous découvert et corrigé beaucoup d'anglicismes depuis la semaine dernière? Déraciner une mauvaise habitude de langage — comme toute mauvaise habitude, d'ailleurs — c'est un long et dur travail qui demande beaucoup d'application et de volonté. Mais comme les beaux résultats récompensent largement de l'effort!

Vous-mêmes, chers enfants, combien de fois n'avez-vous pas admiré les personnes qui parlent bien?... L'heureux choix de leurs mots charme l'esprit, en même temps que leur prononciation claire et nuancée est pour l'oreille une douce et agréable musique.

Cette beauté du langage, vous pouvez aussi l'acquérir. Vous pouvez être de ceux que l'on admire secrètement et que l'on écoute avec un plaisir toujours nouveau. Pour cela, il faut, comme je vous le disais la semaine dernière, employer le mot juste et bien français, puis observer les règles de la grammaire, et enfin s'appliquer à avoir une bonne prononciation.

Prononcer, par exemple, toé, moé, quéqu'un, au lieu de toi, moi, quelqu'un, c'est loin d'être joli! Un autre défaut bien vilain et bien fréquent, qui donne au langage une allure vulgaire, c'est la prononciation trop dure des "a". On prononce de la même façon Oscar et Victor, part et port, art et or. Sainte-Anne devient Sainte-Ane, etc.

Voilà une faute que mes petits-enfants devront s'appliquer à corriger, en même temps que l'anglicisme, s'ils ont tous, comme je l'espère, de la fierté dans dans le coeur avec un amour sincère de notre belle langue française.

MERE-GRAND.

P. S. — Que les petits amis qui m'ont écrit depuis quelque temps prennent patience! Les circonstances m'empêchent présentement de reprendre mon courrier et je le regrette, mais cela viendra dans trois ou quatre semaines. En attendant, affectueux bonjour à tous.

Un conte par semaine

LE PETITE CHEVRE

Un marchand de bestiaux conduisait un troupeau à la ville pour le vendre. Une auto, passant en trombe, renversa un chevreau qui resta blessé et sanglant sur le bord de la route. Le marchand, qui avait une longue course à faire à pied, abandonna le pauvre animal, dont il ne pensait plus pouvoir tirer aucun parti.

Peu après, une petite villageoise, Toinette, passa par là, et vit le chevreau blessé; elle en eut pitié et l'emporta chez elle.

Les parents de Toinette, fort pauvres, avaient une nombreuse famille. Ils ne se souciaient pas beaucoup de se charger d'une bête malade; néanmoins ils permirent à leur fille de la garder.

Toinette soigna si bien son chevreau, qu'elle le guérit; bien souvent elle se privait d'une partie de son déjeuner, pour lui porter du pain et du lait. La petite bête devint une très belle chèvre, fort attachée à sa jeune maîtresse qui, de son côté, en raffolait.

Or, le père de Toinette fut victime d'un accident et dut garder le lit. Ce fut la misère dans le ménage, où l'on n'avait même pas de quoi donner au malade ce qu'il lui fallait. Un jour, la mère de famille appela Toinette et lui dit:

— Mon enfant, je n'ai plus aucune ressource; il faut vendre ta chèvre; le fermier des Ormeaux a envie de l'acheter et m'en a offert un bon prix. J'espère que tu ne refuseras pas de faire ce sacrifice pour ton père?

— Non, maman, répondit Toinette, qui était sur le point d'éclater en sanglots.

Et elle alla chercher sa chèvre pour la conduire chez le fermier.

Mais au moment d'arriver, son courage l'abandonna, et, s'asseyant sur un tertre de gazon, elle se mit à pleurer à chaudes larmes. Une dame riche des environs passait en ce moment avec sa fille. Elle s'informa de la cause du chagrin de Toinette qui lui conta tout.

— Petite, dit cette dame, mène-moi d'abord chez ta mère.

L'enfant obéit. Quand on fut arrivé, la visiteuse demanda à la mère de famille combien elle voulait vendre la chèvre, et lui remit le prix demandé en lui disant:

— Je vous l'achète, mais c'est pour la rendre à votre fille et à condition que vous la lui laisserez toujours.

On juge de la joie et de la reconnaissance de Toinette, d'autant plus que sa bienfaitrice voulut payer tous les frais de maladie et vint au secours de la pauvre famille, jusqu'au moment où le père fut de nouveau en état de travailler.

L'art d'apprendre une leçon

Quand l'élève a une leçon à apprendre, que fait-il, en général? Il se met à marmoter, à voix basse ou à haute voix, chaque mot vingt fois de suite, mécaniquement, machinalement, jusqu'à ce qu'il se soit enfoncé la page, ligne à ligne, dans la cervelle, comme on enfonce un clou dans le bois à force de frapper dessus avec le marteau. Eh bien! je propose aux meilleurs élèves des écoles primaires un pari que j'ai souvent gagné.

Leur mémoire est toute fraîche, toute souple, toute nouvelle, tandis que la mienne me sert depuis bien longtemps, et comme telle, commence fort à s'user; je leur offre pourtant de choisir, eux et moi, une page quelconque, et je gage que je la saurai deux fois plus vite qu'eux. Pourquoi? Parce que j'y appliquerai les règles de la lecture, c'est-à-dire que j'apprendrai ce morceau en le lisant correctement, méthodiquement, selon les lois de la ponctuation, et en suivant le mouvement de la phrase. Lue de cette façon, cette phrase s'imprimera plus promptement dans ma mémoire, parce qu'elle se dessinera plus nettement dans mon esprit.

Délicieuse conjugaison

Le grand écrivain Joseph de Maistre écrivit un jour à sa fille Adèle:

"J'ai été très content d'un verbe *chérir* que tu m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon de conjugaison: mais je m'en tiendrai à l'*indicatif*, c'est bien assez pour une fois.

"Je *te chéris*, ma chère Adèle; tu *me chéris* aussi, et maman *te chérit*: nous *vous chérissons* également, Rodolphe et toi, parce que vous êtes tous les deux nos enfants et que vous nous *chérissez* aussi également l'un et l'autre; mais c'est précisément parce que vos parents vous *chérissent* tant, qu'il faut tâcher de le mériter tous les jours davantage. Je te *chérissais*, mon enfant, lorsque tu ne me *chérissais* point encore; et ta mère te *chérissait* peut-être encore plus, parce que tu lui as coûté davantage. Nous vous *chérissions* tous les deux lorsque vous ne *chérissiez* encore que le lait de votre nourrice, et que ceux qui vous *chérissaient* n'avaient point encore le plaisir du retour. Si je t'*ai chérie* depuis le berceau, et si tu m'*as chéri* depuis que tu as pu le dire: mon papa m'a toujours *chérie*, si nous vous *avons chéris* également, et si vous nous *avez chéris* de même, je crois fermement que ceux qui ont tant *chéri* ne changeront point de coeur. Je te *chérirai* et tu me *chériras* toujours, et il ne sera pas aisé de deviner lequel des deux *chérira* le plus l'autre. Nous ne *chérirons* cependant nos enfants, ni moi ni votre maman, que dans le cas où vous *chérirez* vos devoirs. Mais je ne veux point avoir de soucis sur ce point, et je me tiens pour sûr que votre papa et votre maman vous *chériront* toujours.

"Marque-moi, mon enfant, si tu es contente de cette conjugaison, et si tous les temps y sont pour l'indicatif. Adieu, mon coeur."

AMUSONS-NOUS

Le mot perdu

Les petites filles étant, en général, un peu bavardes, voilà un jeu qui leur plaira tout particulièrement, car plus elles parleront, plus il sera difficile et amusant.

Celle qui a "perdu le mot" sort, et les joueuses conviennent du mot à deviner. Supposons que ce soit *râteau*. La chercheuse revient et pose à chaque fillette une question à laquelle répond aussi longuement que possible l'interpellée. Dans cette réponse, doit se glisser le mot choisi. Plus il y est mis adroitement, plus la phrase est longue et embrouillée, plus il est difficile de deviner.

— J'ai perdu mon petit mot, mon joli, joli petit mot... Qui me le rendra? L'avez-vous vu?

On répond comme on veut; voici un type de cette première réponse:

— J'ai vu votre mot, petit mot, joli, joli petit mot; mais il est caché, bien caché. Cherchez-le partout, au ciel parmi les étoiles, planètes et soleils, sur la terre, dans l'herbe des prés, dans les buissons ou les feuillages des arbres; parmi les pauvres feuilles mortes que rejette un impitoyable râteau, ou dans les galets de la mer, ou dans les pierres du chemin qu'écrasent les pieds des voyageurs, les roues des voitures, les pneus des autos. Cherchez, cherchez votre petit mot, joli, joli petit mot..., etc.

Les autres questions, sont tout à fait à la fantaisie, à l'inspiration de chacune et les réponses qu'elles provoquent rendent parfois très difficile le placement du mot.

La joueuse qui fait deviner devient chercheuse à son tour.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

AUBIGNY

Désappointement

A cause du mauvais service de malle entre ici et la capitale, notre correspondance locale n'a pu être publiée, la semaine dernière, suivant l'habitude. Plusieurs des lecteurs de la Liberté ont manifesté leur désappointement, entre autres une bonne vieille dame, nouvelle abonnée, qui disait sincèrement: "Ca vaut bien la peine de payer $2.00 par année pour la gazette française, il n'y a seulement pas de nouvelles d'Aubigny!" Comme quoi tout est relatif en ce monde!

Visite des écoles

Chaque semaine, notre pasteur vient faire la demi-heure de catéchisme. Les enfants, ainsi que leurs maîtresses, apprécient beaucoup cette marque d'intérêt à ces enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes et les femmes de demain.

Mariages

Deux mariages avaient lieu le même jour; deux de nos jeunes filles quittaient la paroisse, l'une pour St-Joseph, l'autre pour Saint-Pierre. On nous laisse entendre qu'une autre ira s'établir à Sainte-Agathe sous peu. C'est le sujet des conversations dans tout le canton: on se demande les raisons de cet exode. Aubigny est pourtant une paroisse essentiellement agricole, il n'y a pas de couvent, ni de gros village.

Est-ce qu'il n'y aurait pas là une ou deux raisons pour lesquelles les fils de cultivateurs, les garçons d'habitants des paroisses voisines viendraient à Aubigny, la modeste, y chercher épouses pour les seconder dans leur noble tâche de gardiens du sol? C'est l'opinion qui a été émise par un expert dans la matière, et nous l'endossons!

Dans tous les cas, les lourdes pertes que la paroisse subit se trouvent un peu compensées par l'annonce qui en découle... mais nos jeunes gens, et les "moins jeunes", ne connaissent-ils pas leur paroisse et ses "habitantes"? Pensez-y, mes amis!

Mariage de J.-J.-Théodore Bérard, de Saint-Joseph, à Mlle Zéphirine Berthelette. Officiant, M. l'abbé J.-A. Normandeau. Témoins: MM. Edouard Berthelette, père de la mariée, et Alphonse Bonin, ami de l'époux.

A une seconde messe chantée par M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre, Hubert Labelle, de Saint-Pierre, à Mlle Claire Verrier. Témoins: les pères des mariés, M. Joseph Labelle et Jacob Verrier.

Une suite nombreuse accompagnait les deux couples. Pendant les messes, des cantiques appropriés furent rendus par la chorale et les jeunes filles de la paroisse. L'orgue était tenu par Mme Jos. Robert, qui joua des marches de circonstance: "Bridal March", de Lohegnrin, et les "Cloches du mariage — Wedding Bells", de Lamb.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux et nos voeux les plus sincères les accompagnent dans leurs nouvelles demeures.

• • •

Intention de mariage entre R. Courcelles et M.-J. Saint-Onge.

De retour

M. Michel Clément, fils de Xavier, parti depuis deux ans, nous est revenu avec femme et bébé de Détroit, Mich., bien décidé cette fois de faire son chez-soi ici. Nombre d'anciens paroissiens et de citoyens de cette province, partis au même Klondyke il y a quelques années passées, voudraient bien être capables de revenir, mais ils n'en ont pas même les moyens. Ils en ont l'intention seulement... Qu'ils la gardent en attendant la reprise de l'ouvrage et qu'ils économisent alors pour nous revenir avec quelques piastres pour pouvoir se placer avec nous. On dit la même chose d'un trop grand nombre de compatriotes émigrés en Californie et en Floride. Nous leur souhaitons bonne chance, prompt retour et que la leçon leur profite ainsi qu'à ceux qui seraient tentés de laisser la proie pour l'ombre.

Décès

Marie-Irène-Rita, âgée de deux mois, enfant de M. et Mme Prosper L'Heureux, de cette paroisse. La mère, Yvonne Dumontier, était en promenade avec le bébé chez ses parents à Saint-Joseph lorsque la mort vint prendre ce petit ange dans la nuit de vendredi dernier. L'inhumation a eu lieu à Saint-Joseph.

Nos sympathies aux parents.

Glace! Glace!

Tout le monde est sur la glace et "à la glace". Lundi une "corvée" des paroissiens remplissait la glacière du presbytère. Merci.

Anniversaire de naissance

Un groupe de parents et d'amis se réunissait dimanche dernier chez M. Joseph Robert pour lui présenter des souhaits de longue vie au milieu des siens. Que 40 autres années s'ajoutent aux 40 déjà écoulées!

TRANSCONA

Le 20 février dernier a eu lieu dans notre salle paroissiale la grande soirée récréative organisée par MM. les syndics au profit de l'église. Cette belle veillée de famille, qui consistait en une partie de cartes et un joli programme musical varié, a certainement remporté un succès inespéré. L'assistance était nombreuse; on remarquait parmi la foule un grand nombre de représentants de différentes paroisses de la ville de Winnipeg et de St-Boniface. Comme nous l'avions déjà annoncé, le club des raquetteurs le "Voyageur" de Saint-Boniface était présent, ainsi que le "Night Owls", de la paroisse Saint-Edouard.

Douze parties de cartes furent jouées, durant lesquelles le meilleur entrain n'a cessé de régner. Elles furent suivies d'un joli programme musical dirigé par M. H. Desroches, auquel plusieurs artistes distingués du théâtre Dominion, de Winnipeg, prirent part. Chacun d'eux fut très applaudi par des rappels de l'auditoire.

Ces quelques heures passées ensemble fournissent l'occasion de se mieux connaître, de savoir mieux s'apprécier et d'en venir à s'aimer davantage. N'avons-nous pas dans ces belles réunions de famille le meilleur moyen d'entretenir l'esprit amical qui est la base de la prospérité d'une paroisse?

Nous gardons tous un souvenir vivace de cette belle veillée organisée par MM. les syndics et nous formons le voeu qu'elle se renouvelle encore l'an prochain. Grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à cette occasion à nos oeuvres paroissiales.

Le réveillon fut servi par les dames de la paroisse. Gâteaux et café circulèrent à profusion.

Enfin eut lieu la distribution des prix accordés aux vainqueurs.

Dames: 1er prix, Mme A. Larche; 2me prix, Mme A. Berthelette; 3me prix, Mlle M. Fortin; 4me prix, Mme A. Galipeau; consolation, Mme S. Pelland.

Messieurs: 1er prix, M. R. Lambert; 2me prix, M. E. Adams; 3me prix, M. J. Lambert; 4me prix, M. A. Dumontet; consolation, M. J. Constant.

Le prix d'entrée a été gagné par Mme Henri Langlois.

Prix de rafle: 1er prix, M. J. Constant; 2me prix, M. E. Aubert.

Dimanche prochain, 27 février, aura lieu la sixième partie de cartes de la série, organisée par Mme Théodule Blaquière, au profit de léglise. De beaux prix seront donnés aux heureux gagnants. Tous sont cordialement invités.

Nos félicitations à MM. les syndics pour le beau succès obtenu la semaine dernière; c'est vraiment un bel exemple dans une pauvre paroisse.

FANNYSTELLE

Conférence

Le 8 février, M. I. Villeneuve, du bureau d'agriculture du Manitoba, nous a donné une très intéressante conférence. Après nous avoir parlé de son voyage avec la "Survivance française" en décembre dernier et nous avoir mis en garde contre la "fièvre" qui pousse un certain nombre de cultivateurs vers la ville, il nous a entretenus de l'élevage du porc à bacon.

Pour que ces conseils ne soient pas trop vite oubliés et puissent porter des fruits, il nous a laissé des circulaires sur ce sujet si pratique. M. le curé a bien voulu se charger de nous les distribuer.

M. le curé a remercié le conférencier et l'a invité à venir souvent nous aider de ses conseils que nous apprécions de plus en plus, puisque l'assistance est de plus en plus grande.

Nos remerciements les plus sincères à M. Villeneuve.

Assemblée

Le 28 janvier avait lieu dans notre salle paroissiale l'assemblée annuelle des commissaires d'école de la municipalité de Grey, sous la présidence de M. Onésiphore Hamel. Les deux orateurs furent M. l'inspecteur Wood et M. French.

M. l'inspecteur nous a donné d'excellents conseils qui valent leur pesant d'or. M. French, après avoir affirmé que l'une des causes de la désertion des campagnes est le dénigrement de la ferme par les parents devant leurs enfants, est entré dans l'objet essentiel de son discours qui fut de prouver que les taxes des écoles devraient être prélevées par le gouvernement au lieu de l'être par chaque municipalité, afin de soulager les arrondissements scolaires plus pauvres et plus surchargés d'enfants.

C'est une question très importante que les commissaires de langue française devraient bien étudier ensemble avant d'être appelée à donner leur vote, au cas où une motion à ce sujet serait présentée à la grande convention des commissaires à Winnipeg.

M. Onésiphore Hamel a été réélu président, et il a été résolu que l'assemblée de l'an prochain serait tenue à Elm Creek. L'auditoire était très nombreux; cela fait honneur aux gens de Fannystelle.

Partie de cartes

Les gagnants à la dernière partie de cartes ont été Mlle Anna Toupin, institutrice à l'école Syrenne, et M. Clair Lavigne. Après le "lunch" traditionnel, il y a eu chant de plusieurs chansons.

Rumeur

Madame La Rumeur veut que nous ayons bientôt un mariage à Fannystelle. Espérons qu'elle ne se trompe pas, et qu'elle nous en annonce d'autres pour un avenir prochain. C'est la colonisation la plus sûre par le temps qui court.

HISTOIRE NATURELLE

UN DRAME CHEZ LES INSECTES

Dans les premiers jours d'octobre, deux grandes touffes d'aster, en fleur, devant la porte de mon cabinet de travail, deviennent le rendez-vous d'une foule d'insectes, parmi lesquels dominent l'abeille domestique et un éristale. Me voilà en observation devant les deux touffes aux innombrables corolles liliacées.

Les abeilles butinent avec ardeur, les éristales volent gauchement d'une fleur à l'autre. Par moments, au sein de la population paisible, se gonflant le jabot de liqueur nectarée, fait soudaine irruption la guêpe, insecte de rapine qu'attire ici la proie et non le miel.

Egalement ardente au carnage, mais de force très inégale, deux espèces se partagent l'exploitation du gibier: la guêpe commune, qui capture les éristales, et la guêpe frelon qui ravit les abeilles domestiques. Des deux parts, la méthode de chasse est la même. D'un vol impétueux, croisé et recroisé de mille manières, les deux bandits explorent la nappe de fleurs, et brusquement se précipitent vers la proie convoitée, qui, sur ses gardes, s'envole tandis que le ravisseur, dans son élan, vient heurter du front la fleur déserte. Alors la poursuite se continue dans les airs; on dirait l'épervier chassant l'alouette. Mais l'abeille et l'éristale, par de brusques crochets, ont bientôt déjoué les tentatives de la guêpe, qui reprend ses évolutions au-dessus de la gerbe de fleurs. Enfin, moins prompte à la fuite, tôt ou tard une pièce est saisie. Aussitôt la guêpe commune se laisse choir avec son éristale parmi le gazon; à l'instant aussi, de mon côté, je me couche à terre, écartant doucement des deux mains, les feuilles mortes et les brins d'herbe qui pourraient gêner le regard; et voici le drame auquel j'assiste si les précautions sont bien prises pour ne pas effaroucher le chasseur.

C'est d'abord entre la guêpe et l'éristale, plus gros qu'elle, une lutte désordonnée dans le fouillis du gazon. Le diptère est sans armes, mais il est vigoureux; un aigu piaulement d'ailes dénote sa résistance désespérée. La guêpe porte poignard; mais elle ne connaît pas le méthodique emploi de l'aiguillon, elle ignore les points vulnérables, si bien connus des ravisseurs à qui proie longtemps fraîche est nécessaire. Ce que réclament ses nourrissons, c'est une marmelade de mouches broyées à l'instant même; et dès lors peu importe à la guêpe la manière dont le gibier est tué. Le dard opère donc sans méthode aucune, à l'aveugle. On le voit s'adresser au dos de la victime, aux flancs, à la tête, au thorax, au ventre indifféremment, suivant les chances de la lutte corps à corps. La guêpe, pour tuer sa proie, agit en vulgaire assassin, qui, dans la lutte, poignarde au hasard. Aussi la résistance de l'éristale est longue; et sa mort est la suite plutôt de coups de ciseaux que de coups de dague. Ces ciseaux sont les mandibules de la guêpe, taillant, éventrant, dépeçant.

Quand la pièce est bien garrottée, immobilisée entre les pattes du ravisseur, la tête tombe d'un coup de mandibules; puis les ailes sont tranchées à leur jonction avec l'épaule; les pattes les suivent, coupées une à une; enfin le ventre est rejeté, mais vide des entrailles, que la guêpe paraît adjoindre au morceau préféré. Ce morceau est uniquement le thorax plus riche en muscles que le reste de l'éristale. Sans tarder davantage, la guêpe l'emporte au vol, entre les pattes. Arrivée au nid, elle en fera marmelade, pour distribuer la becquée aux larves.

A peu près ainsi agit la guêpe frelon qui vient de saisir une abeille; mais avec le frelon, ravisseur géant, la lutte ne peut être de longue durée, malgré l'aiguillon de la victime. Sur la fleur même où la capture a été faite, plus souvent que sur quelque rameau d'un arbuste du voisinage, le frelon prépare sa pièce. Le jabot de l'abeille est tout d'abord crevé, et le miel qui en découle lapé. La prise est ainsi double: prise d'une goutte de miel, régal du chasseur — prise de l'hémiptère, régal de la larve. Parfois les ailes sont détachées, ainsi que l'abdomen; mais en général le frelon se contente de faire de l'abeille une masse informe, qu'il emporte sans rien dédaigner. C'est au nid que les parties de valeur nutritive nulle, que les ailes surtout doivent être rejetées. Enfin il lui arrive de préparer la marmelade sur les lieux mêmes de chasse, c'est-à-dire de broyer l'abeille entre ses mandibules après en avoir retranché les ailes, les pattes et quelquefois aussi l'abdomen.

S.-H. FABRE.

"Michel Strogoff" reste à l'affiche du théâtre Lyceum

Ce que le cinéma français a produit de plus grandiose et de plus beau, le film colossal et impressionnant de "Michel Strogoff", réalisé d'après le célèbre roman de Jules Verne, présenté par la compagnie Universal, restera encore à l'affiche toute la semaine prochaine. Son énorme succès de la semaine dernière explique cette décision de la direction du Lyceum.

On ne peut se faire une idée du faste et de la grandeur de cette production, dont l'action se passe dans les steppes de la Sibérie, dans les grandes villes de Russie et surtout dans le coeur de la Tartarie. Les moindres épisodes du palpitant roman de Verne ont été reproduits d'une façon vraiment magique par un maître de la mise en scène.

Les Américains, pourtant habitués à voir souvent des superfilms, ont triomphalement accueilli cette production française et la plupart des grands artistes du continent sont unanimes à dire que jamais l'intérêt n'a été plus brillamment soutenu dans un film. Ce sont des courses affolées de traineaux dans les grandes steppes blanches, des chevauchées inouïes, des corps à corps éperdus, des rencontres de régiments entiers, des sièges de villes, puis l'incroyable odyssée de Michel Strogoff, le courrier impérial, à travers mille dangers de la part des éléments, des bêtes fauves et des hommes, les sauvages Tartares de la Sibérie. Rien de pareil n'a encore été fait au cinéma, et M. Carl Laemmle, le producteur du "Bossu de Notre-Dame" et du "Fantôme de l'Opéra", s'est empressé d'acheter ce film dès qu'il l'a vu se dérouler sur l'écran.

Dans cette grande production du Film de France, nous voyons M. Ivan Meskine (Michel Strogoff), l'idole de l'écran européen et plusieurs autres célébrités que nous ne connaissons pas encore mais qui sont pour nous une véritable révélation.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.37	19.3
Lire italienne	4.46	19.3
Couronne suédoise	26.87	26.8
Couronne norvégienne	25.90	26.8
Couronne danoise	26.83	26.8
Mark allemand	23.87	23.8
Couronne hollandaise	40.29	40.2

LE MARCHE

22 FEVRIER 1927

Bouvillons—

Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50

Taures de boucherie—

De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.50

Vaches de boucherie—

De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Pour conserves	$2.00—$2.75

Taureaux—

De choix	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50

Boeufs—

Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Communs	$2.75—$3.00

Bouvillons à engraisser —

De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.75—$4.75

Taures à engraisser—

De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75

Bouvillons engraissés—

De choix	$5.50—$5.75
Bons	$4.50—$5.25

Veaux—

De choix	$9.00—$11.50
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$6.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.50—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$11.75
Agneaux ordinaires	$5.00—$9.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$11.71½
Très gras	$10.65
Lourds	$10.15
Très lourds	$ 9.65
Porc d'étal	$10.65
Légers	$10.85
Inférieurs	$7.65
Truies No 1	$8.50
Truies No 2	$8.50
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .48
Premiers	$ .46
Seconds	$ .35

Pommes de terre—

Nouvelles. Par 100 livres	$1.10

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75

Western Canada "Purity"—

Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75

Ogilvie "Royal Household"—

Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75

Maple Leaf Flour Mills—

Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75

Alimentation—

Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$3.30

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$21.00
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$16.00
"Red Top" No 2	$14.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 21 février 1927

GRAINS	Mardi fev 15	Merc. fev 16	Jeudi fev 17	Vend. fev 18	Samedi fev 19	Lundi fev 21
Blé No 1 Nord	1.38⅞	1.39	1.39⅜	1.39⅜	1.40⅛	1.39¾
2 Nord	1.34⅜	1.34½	1.35⅜	1.35⅜	1.35⅛	1.35½
3 Nord	1.26	1.26⅜	1.27¼	1.27⅛	1.27⅜	1.27⅜
Avoine 2 CW	.61⅞	.61⅞	.62¼	.62¼	.62¾	.62¼
3 CW	.52⅝	.52⅞	.53⅜	.53⅜	.53¼	.53¼
Orge 3 CW	.68⅞	.69¼	.70	.69⅞	.70⅛	.69⅜
4 CW	.66⅜	.66¾	.67½	.67¼	.67⅜	.67
Lin 1 NW	1.89¾	1.91½	1.91¾	1.91⅜	1.92	1.91¼
2 CW	1.85¾	1.87½	1.87¾	1.87⅜	1.88	1.87¼
Seigle 2 CW	.99⅛	1.01	1.02⅛	1.01½	1.02⅛	1.00¾
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.38⅞	1.39	1.39⅜	1.39⅜	1.40⅛	1.39¾
Avoine 2 CW	.57⅞	.57⅞	.58¼	.58¼	.58¾	.58¼
Orge 3 CW	.69¼	.69½	.70¼	.70	.70⅛	.69¾
Lin 1 CW	1.89¾	1.92	1.92¼	1.91⅞	1.92¼	1.91¾
Seigle 2 CW	.99⅛	1.01½	1.02⅜	1.02	1.02⅜	1.01¼
Options						
Blé Mai	1.37⅜	1.38–	1.38⅛–	1.38⅜	1.39⅛–	1.38¾–
Juillet	1.36⅜	1.36⅜	1.37¼	1.37	1.37–	1.36⅞
Octobre	1.28	1.28¼	1.28⅛–	1.28	1.37¾–	1.27¼–
Avoine Mai	.57⅞	.57⅞	.58¼	.58⅜	.58¾	.58¼
Juillet	.56	.56¼	.56⅞	.56⅜	.56⅜	.56¼–
Octobre	.51	.51⅜	.51⅜	.51½	.51½	.51⅜
Orge Mai	.71⅛	.72¼	.73	.72¾	.73	.72¼
Juillet	.70½	.70⅜	.71⅜	.71¼–	.71¼	.70¾
Octobre	.65⅝	.65¾	.66⅜	.66¼	.66¼	.66¼
Lin Mai	1.94¾	1.96¼	1.96¾	1.96⅜	1.96¼	1.95¾
Juillet	1.97	1.98⅞	1.99⅜	1.98¾	1.99¼	1.98¾
Octobre	1.99	2.01½	2.01	2.00⅞	2.01½	2.00¾
Seigle Mai	1.02¼	1.04¾	1.05⅛	1.05¼	1.05⅜	1.04¼
Juillet	1.02¾	1.04	1.04⅞	1.04¼	1.04¼	1.03½
Octobre	.97¼	.98½	.98¾	.98¼	.98½	.97¾

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

WILLOW-BUNCH

La situation municipale à laquelle nous avons fait allusion il y a quinze jours n'est pas encore réglée. Lorsque tout sera définitivement terminé, nous ferons l'historique de toute l'affaire, et il sera facile aux lecteurs d'appliquer à qui de droit les qualificatifs que nous avons employés sans toutefois les assigner à aucun, puisque, lorsque nous écrivions, personne n'avait encore eu l'occasion de déclarer de quel côté il se rangeait.

• • •

Quant au projet de fusion de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'A. C. F. C. dont nous parlions aussi, nous nous sommes bien trompé en disant que les choses étaient en bonne voie: nous n'avons jamais été aussi loin d'une solution. A qui la faute? Sans aucun doute à ceux qui sont toujours portés à voir une mauvaise intention où il n'y en a jamais eu. Comment expliquer que vouloir porter à 300 ou plus le nombre des membres d'une société qui en compte à peine 60 est vouloir la détruire?

HOEY

On nous écrit de Hoey:

Cher M. le rédacteur,

Je dois à mes nombreux amis de vous demander de bien vouloir mettre le public français au courant de la situation en ce qui concerne le courrier qui vous fut envoyé par un correspondant de Hoey et que vous avez bien voulu publier la semaine dernière.

Vous pouvez être certain que vous n'auriez jamais eu l'occasion de publier ce petit article à sensation, si je n'avais pas été réélu à la mairie de la municipalité rurale de Saint-Louis pour le terme 1927.

On a dit que j'avais aidé à violer la loi des liqueurs en délivrant à certain "bootlegger" des boissons destinées à d'autres personnes. Tout en vous assurant que ceux qui ont porté la plainte au procureur général de la province ont été les meilleurs clients de ces "bootleggers", je dois vous dire que tout ce que j'ai fait de contraire à la loi est que j'ai livré, durant les douze années que j'ai été au service de cette compagnie, des colis à des personnes autres que le destinataire, sans ordre par écrit, mais seulement sur parole. On a pris avantage du fait que je ne pouvais pas produire ces ordres par écrit pour faire de la revanche. Les colis sont toujours parvenus à leur propre destination et jamais aucune réclamation n'a été faite. On se sert d'un "bootlegger" en particulier pour rendre le petit cas plus sensationnel. Si toute la population de la Saskatchewan avait autant d'estime pour la boisson que j'en ai moi-même; il n'y aurait pas de ces "bootleggers", pas de commission des liqueurs, pas de livraisons irrégulières, moins de gens pauvres, et pas ce petit scandale pour la Liberté à publier.

L'appréciation générale que j'ai reçue de la population de cette municipalité par mon élection à la mairie pour deux termes consécutifs a rendu certaines personnes aux cheveux gris à agir comme de véritables enfants. On comprendra sans doute que cette affaire aussi sensationnelle qu'on a essayé de la rendre n'est autre qu'une revanche d'élection.

J.-A. LAVERGNE, maire,
Mun. rurale Saint-Louis 431.

GOUVERNEUR

M. Emery Douville nous est revenu cette semaine d'un séjour d'une semaine à Shaunavon, à l'école des tracteurs; nous ne doutons nullement du succès et de la sagesse de notre écolier.

• • •

Nous recevions avec peine, hier soir, un télégramme annonçant que Mlle Eva Desharnais, partie depuis quelques mois pour se faire religieuse à Montréal, est dangereusement malade. Nos meilleurs souhaits pour un prompt rétablissement.

• • •

Nous sommes heureux de voir revenir parmi nous M. E. Chorel, parti depuis quelques semaines à Moose Jaw pour subir une grave opération. Nos meilleurs souhaits à notre convalescent.

• • •

M. A.-M. Valcourt, gérant de la Kennedy Lumber, offre ses sympathies à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste pour la perte de Charles Brodeur; mais il garantit que leur mal ne se peut comparer au bien qui résultera pour notre langue et notre race de mettre un Canadien à la place d'un Anglais à la cour à bois de Val Marie.

SAINT-LOUIS

C'est avec la plus grande surprise que nous avons lu sur la Liberté en date du 9 février, l'article de Hoey, concernant le soi-disant "scandale" de la municipalité de Saint-Louis.

La vérité est que notre estimé chef de gare à Hoey a toujours délivré, pour accommoder les gens, — ce qui se fait d'ailleurs un peu partout, — des colis, boissons et autres effets, sur parole au lieu de ne les délivrer, comme la loi l'exige, qu'aux propriétaires mêmes, ou avoir exigé un écrit.

Prenons par exemple la poste. Combien n'y a-t-il pas de gens qui, par leurs voisins ou amis, se font apporter leurs lettres ou paquets. Cependant la loi est la même, peut-être plus sévère encore. Un maître de poste ne doit remettre qu'aux propriétaires mêmes lettres et paquets.

Que doit-on penser de gens qui, au lendemain d'élections, usent de ce procédé: la vengeance, pour essayer de nuire et ternir la réputation d'un honnête homme. Je laisse aux gens honnêtes le soin de juger.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Nos malades

A peu près toute la "gente menue" atteinte par l'influenza se fait mieux. C'est un plaisir de la voir reprendre ses forces, en s'ébattant d'aise dans les hautes herbes aux chauds rayons du soleil pritanier.

Notre gentille petite amie Antoinette, après une huitaine de repos chez sa mère, Mme Canuel, à la suite d'une opération à la gorge, va reprendre ses occupations à l'hôpital Sainte-Marie... mais pas comme malade, cette fois.

M. Vitalien Paré, l'un des pionniers de la paroisse, sorti vainqueur des mains traîtresses de Mme la grippe, après trois semaines d'indisposition assez grave, reprend lentement mais sûrement la route... sentimentale (?) des scieries Fraser.

Accident

Aux scieries Fraser, dans le département des bardeaux, M. J. Hachey a eu par la grande scie, deux doigts de la main gauche enlevés avec autant, si pas plus, de dextérité que par un chirurgien spécialiste en la matière. Sous les soins du médecin attitré de la Cie Fraser, M. J. Hachey en aura pour un bon moment à souffrir, à fumer et à jouer la "Napolitaine" sans pouvoir retourner à sa besogne. Nos sincères sympathies lui sont acquises.

Honneur au mérite

La semaine dernière, les Forestiers Catholiques de la Cour de Maillardville donnaient un banquet d'honneur, dans les salons spacieux de Mme Le Houx, à l'occasion de la présentation des médailles de la Légion, décernés à leur chef ranger, M. Lamoureux, et de leur secrétaire-trésorier, M. H. Choinière. Rien ne manquait à cette réunion, rehaussée par la présence de leur directeur spirituel, notre R. P. L. de Lestré, accompagné des RR. PP. Lardon, aumônier du pénitencier, et P. Raisemy, O.M.I., de Vancouver; M. T. Calman, député haut chef ranger de la province, et M. de la Giraudin, de retour d'un récent voyage en Europe, pour en faire un événement remarquable chez les Forestiers Catholiques de l'endroit. Les dames égayaient de leurs toilettes claires et de leur gentil babil les mines toujours trop compassées de ces messieurs en tenue réglementaire.

Pendant le banquet où furent servis et dégustés des mets de choix, arrosés de... belle humeur, plusieurs santés furent présentées et répondues en termes heureux. La soirée se passa galement aux sons harmonieux de la musique où Mme Bellerose et M. E. Chabot surent mettre en évidence leurs talents de musiciens. Les vieilles chansons canadiennes y ont eu leur grande part d'honneur. En somme, les Forestiers Catholiques nous prouvent une fois de plus que de Maillardville ou d'ailleurs, "le Canadien, comme ses pères, aime à chanter, à s'égayer". Des remerciements vont à M. Homera Paré qui s'est acquitté de sa charge de directeur en chef (remplaçant M. Lamoureux décoré), avec un tact et un savoir-faire dignes d'éloges.

La Saint-Valentin

Notre Rév. Mère Aimée, prenant un peu de mieux, voulut se donner aujourd'hui le plaisir de distribuer à chacun des 130 élèves du couvent, des Valentins et des bonbons. La bruyante sortie des classes, de tout ce petit monde, encore sous l'émotion de l'agréable surprise, devait rappeler à notre bien-aimée Mère, les joyeux "paw waw" auxquels elle a dû assister dans ses premières années de mission chez les sauvages Squamish de Secheldt, il y a déjà un quart de siècles écoulé.

M. M. Schwab vient de signer ses derniers papiers le naturalisant sujet canadien. Une cordiale poignée de main à notre compatriote nouveau, mais ami ancien et respecté de Maillarville.

Gratitude

Les familles Remillard et Lefèbre remercient sincèrement ceux qui leur ont témoigné une si chaleureuse sympathie à la mort de leurs regrettés défunts.

Service funèbre

Cette semaine eut lieu le service funèbre recommandé par les Dames de Sainte-Anne, pour le repos de l'âme de Mme Remillard, qui de son vivant appartenait à cette confrérie.

Partie de cartes

La voilà qui s'amène; nous l'aurons le 27 février, dans la salle paroissiale, à 8 h. du soir. Mesdames, faites les yeux doux à messieurs vos seigneurs et maîtres, grands détenteurs des cordons de la bourse, et amenez aussi vos "jeunesses". La gaieté sera contagieuse, les cartes magiques, la musique choisie, le chant soigné, et quoi encore? Oh! oui, le goûter digne du célèbre et légendaire Pantagruel, et la collecte... à la hauteur de vos généreux sentiments. Un... deux... trois on y va... Hourrah! hourrah!

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

Les jours s'écoulent et pas un écho de notre belle séance du 6 février dernier. Mieux vaut tard que jamais, et s'il en est encore temps, qu'il me soit permis d'inscrire au livre des annales de notre paroisse, cette magnifique soirée dont chacun garde un excellent souvenir, et qui prouve une fois de plus la vitalité de nos institutions de jeunesse, leur dévouement et leur désintéressement.

C'est en effet au concours gracieux des membres du Cercle Jeanne d'Arc et de ceux de l'Union musicale que nous devons cette soirée, qui fit la joie de tous, petits et grands, jeunes et vieux. Pour ne citer que les numéros les plus importants du programme, le drame en trois actes intitulé "La Tour du Nord" fut, malgré la complexité de certains rôles, l'exiguité de la scène, un véritable succès. Et la scène de l'expiation, au dernier acte, fit perler au coin de plus d'une paupière des spectateurs, une larme attendrie, — larme qui ne fut pas de longue durée, il est vrai, et qui bien vite fit place au rire général de toute l'assemblée devant les scènes ultra comiques de la pièce militaire intitulée "Camomille". Les intermèdes comiques eurent à leur tour leur succès du moment, et les amateurs de belle et saine musique se firent un vrai régal des nombreux morceaux judicieusement choisis et parfaitement exécutés.

A tous et à chacun, adressons donc notre plus cordial merci. Aux spectateurs nombreux dont la présence est un encouragement pour l'avenir et les applaudissements la meilleure marque de satisfaction, et aussi la meilleure récompense des acteurs. Merci surtout aux acteurs et musiciens de qui dépendait le succès de la soirée et qui véritablement surent en faire un succès. Merci aux organisateurs de la fête, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont prêté leur concours. Formulons un voeu, celui d'avoir encore et le plus souvent possible, l'occasion de goûter pareil divertissement. Bravo, les jeunes, et bon courage!

• • •

La Chambre de Commerce annonce une réunion très importante pour le 25 courant. L'importante question de l'éclairage à l'électricité pour notre village sera vivement discutée.

THIBAULTVILLE

La partie de cartes annoncée dans la Liberté pour le 6 février, et préparée par les soins des Dames de Sainte-Anne de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Thibaultville, a été un succès pour les finances de cette paroisse. Nos dévouées organisatrices avaient pu un moment appréhender pour leurs débuts un insuccès complet. Tout semblait se liguer contre leur bonne volonté: une épidémie de grippe qui gardait au lit ou retenait à la maison nombre de personnes prêtes à les encourager par leur présence; et, par surcroît, le peu d'empressement de certains autres paroissiens à répondre à l'invitation pressante de M. le curé de sacrifier leurs griefs plus ou moins fondés à la bonne entente si nécessaire dans la grande famille qu'est la paroisse.

Les craintes des unes et, peut-être, les espérances des autres ont été vaines. Au lieu d'une salle aux trois-quarts vide, avec quelques rares joueurs à trois ou quatre tables honteuses de leur isolement, ce fut bientôt une salle achi-comble, où les tables et chaises disponibles furent rapidement occupées et devinrent insuffisantes.

Cette affluence inespérée et si providentielle, c'est la bonne sainte Anne, dirons-nous, qui nous la valut, puisque les fidèles de la paroisse qui porte glorieusement et fièrement son nom en firent en grande partie les frais, sur la chaleureuse invitation du R. P. Roberge. C'est dire qu'ils contribuèrent dans une large, très large mesure, au succès de la soirée; et ils y contribuèrent non seulement en se montrant généreux, mais encore en prêtant d'une manière charmante leur concours aux organisatrices. En un mot, les paroissiens de Sainte-Anne ont donné là une excellente leçon d'entr'aide interparoissiale. C'est une charité bien comprise et à imiter.

Aussi M. le curé Claveloux, en son nom et au nom des dames organisatrices, en quelques mots émus et venus du coeur, les a-t-il chaleureusement remerciés, à commencer par le R. P. Roberge, à la tête de toutes les charitables initiatives de sa paroisse. Il remercia également les paroissiens de Thibaultville présents à la soirée et dont quelques-uns ont fait leur large part, et parmi eux les Dames de Saint-Anne, organisatrices de la partie de cartes. C'est à elles qu'on dut le lunch délicat et varié offert à toutes les personnes présentes, à la fin de la fête.

Ont apporté à ce lunch leur contribution: Mmes J.-L. Richard, Julien Bourgouin, Léo Breton, Adélard Laurin, J. Dupont, Onés. Leclerc, Hon. Therrien, Cas. Surprenant, G. Lavack, I. Phaneuf, Alb. Allard.

Et voici les noms des heureux gagnants du concours de whist:

Pour les dames: Mlle Odile Tremblay, comme premier prix, et une demoiselle de Sainte-Anne également, pour le prix de consolation. Le premier prix pour les messieurs échut à M. Eugène Sabot; le prix de consolation à M. Albert Allard. Mlle Germaine Bourgouin a eu la chance de se voir attribuer par le sort le prix général des concurrents.

Faute de pouvoir compter sur les artistes habituels de nos soirées: musiciens, acteurs et chanteurs, le programme musical et artistique avait été laissé au gré des circonstances. Ce furent nos voisins de Sainte-Anne qui en firent gracieusement les frais. Le R. P. Roberge nous chanta les "Crêpes", M. H. Smith "Le parapluie", où il eut un gros succès de gaieté. Mais que dire de Walter Lavack, qui dérida toute la salle avec un des plus gais numéros de son répertoire? Puis M. Norman Finnigan nous fit un éloge "ébouriffantastomagicariboiantifique" de sa blonde, qui n'était autre que sa "moustache", plutôt brune à regarder de près. Sans trop se faire prier, Mlle Alice Daigneault voulut bien terminer, après M. Tremblay, la série des chants et monologues, par une romance où la beauté des sentiments religieux et patriotiques le disputait à la belle cadence du rythme. Des applaudissements unanimes montèrent que l'assistance fut sensible au charme de la voix, de la musique et des mots si bien d'accord. Enfin, pour n'oublier personne, des remerciements sont dus à M. Fl. Girard, qui prêta le plus aimablement et profitablement du monde son concours une bonne partie de la soirée.

A tous, gens de Thibaultville et gens de Sainte-Anne, les dames organisatrices de la soirée du 6 février redisent un chaleureux merci, reconnaissantes qu'elles sont de l'encouragement qui a été donné à leurs débuts. Aux uns et aux autres elles promettent de faire mieux encore pour la mi-carême, et nous les savons personnes à tenir parole.

HAYWOOD

Il ne faut pas passer sous silence le mariage de Mlle Eugénie Balez, fille de M. J.-B. Balez, et de M. Wilfrid Robidoux, fils de M. Jos. Robidoux, tous deux de Haywood. La cérémonie a eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface le mardi 8 février. L'heureux couple est revenu après une semaine de voyage chez des parents à Saint-Pierre.

La mariée était charmante dans sa jolie toilette. Nous offrons aux nouveaux mariés nos voeux de prospérité, santé, etc. Ils demeureront parmi nous.

• • •

Dimanche avait lieu notre soirée de paniers dont on parlait depuis si longtemps. Une foule nombreuse s'était rendue. Après avoir entendu de jolis et captivants morceaux de musique du radio installé pour cette occasion — une faveur de M. Adrien Rey — on commence à jouer aux cartes. On jouait avec entrain quand on nous annonce la dernière partie.

Les gagnants sont: pour dames, Mme Jos. Bergeron; pour hommes, M. Martial Dubois. Prix de consolation: pour dames, Mlle Elisabeth de Moissac; pour hommes, M. Daniel Ducharme.

Vient ensuite la vente de paniers. On en vend à un prix pas trop élevé, mais les derniers semblent se vendre mieux.

De jolis morceaux de violon donnés par MM. Jones et E. Morisseau et des chansons populaires et des récitations ont été applaudies.

Merci aux nombreux amis de Saint-Claude et d'Elm Creek qui sont venus nous égayer.

Le soc de charrue, don de M. Claudius Rosset, pour lequel des billets ont été vendus, a été gagné par M. Martial Dubois.

ELIE

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que M. Edouard Renaudin, marchand général d'Elie, est décédé lundi, à l'âge de 66 ans. C'était un des pionniers du pays; il était au Manitoba depuis 50 ans. Le défunt laisse sa femme, un fils, Gabriel, et une fille, Elianne. Les funérailles ont lieu aujourdhui à Elie.

Nos sympathies à la famille.

Développement du Port de Vancouver



1—Au centre, les nouveaux quais B-C dont le Pacifique Canadien vient de terminer la construction. 2—M. J. J. Forster, récemment nommé agent-général des passagers pour les services océaniques du Pacifique Canadien à Vancouver.

Le port de Vancouver a pris une telle expansion depuis quelques années que le Pacifique Canadien, qui y possédait déjà des quais assez vastes, s'est vu dans l'obligation d'en faire construire de nouveaux, plus étendus et plus modernes encore que les premiers. Ces quais, qui ont été appelés B-C, ont été inaugurés en septembre et marquent un progrès considérable pour le port de la métropole canadienne des côtes du Pacifique.

Les quais B-C sont naturellement pourvus de toutes les améliorations modernes pouvant hâter le chargement et le déchargement des paquebots du Pacifique Canadien qui font le service avec l'Orient. Leurs entrepôts, qui s'étendent sur toute la longueur de l'immense jetée, ont 109 pieds de largeur chacun; ils sont séparés l'un de l'autre par quatre voies ferrées, tandis qu'une autre voie court le long de chaque entrepôt, sur les côtés extérieurs des quais.

La construction de ces quais immenses fut commencée il y a déjà quelques années; elle a coûté des sommes énormes et a nécessité des travaux longs et difficiles. Mais la Cie du Pacifique Canadien, confiante dans l'avenir de Vancouver, n'a pas hésité à s'imposer ces frais pour doter le port de cette ville progressive de facilités qui soient à la hauteur de son développement.

La récente nomination de M. J. J. Forster au poste d'agent-général des passagers pour les services océaniques du Pacifique Canadien, à Vancouver, a coïncidé avec l'ouverture des quais B-C au trafic maritime. M. Forster, durant les nombreuses années qu'il a passées au service du Pacifique Canadien, à Vancouver, a été témoin du merveilleux développement de cette ville et de son port. Il ne serait même pas exagéré de dire qu'il y a contribué d'une façon active et que la promotion qu'il vient d'avoir est une preuve bien méritée de la confiance que met en lui la grande compagnie dont il sert les intérêts dans la grande cité canadienne du littoral du Pacifique.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

A. C. J. C.

Jeudi soir, le Cercle Saint-David de l'A. C. J. C. a voulu fêter son président, M. Charles Brodeur, avant son départ. Une petite réunion intime eut lieu avec son très intéressant petit programme de circonstance. Les membres du Cercle lui offrirent en souvenir un joli sac de voyage, et l'adresse suivante lui fut lue par le vice-président du Cercle:

A M. Charles Brodeur,
Président du Cercle St-David
de l'A. C. J. C.

Monsieur le président,

Ce nom de président, nous le disons ce soir avec une certaine émotion dans l'âme, car nous sentons bien que celui qui le porte nous glissera bientôt des mains.

Nous avons cru devoir nous réunir encore une fois avant votre départ, nous avons même voulu faire partager cette joie à celles qui nous accompagnent ce soir, afin de perpétuer le souvenir d'un camarade qui nous est cher. Cette franche amitié qui existe entre vous et nous règne déjà depuis plusieurs années et jamais elle ne s'est démentie, car elle a trouvé dans l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française le ciment qui fait les vrais amis.

De bonne heure vous avez éprouvé ce sentiment de fierté qui avait présidé à la fondation de l'A. C. J. C.; vous avez compris que l'Eglise, notre mère, a besoin d'apôtres, que la société a besoin de travailleurs et que la race a besoin de patriotes. Vous êtes alors entré dans notre cercle pour en devenir bientôt le président; vous vous êtes maintenu à ce poste, nous prouvant par là que vous saviez vous en rendre digne en vous attachant au programme de l'A. C. J. C.: piété, étude, action.

Contrairement à nos désirs et, dans un sens, aux vôtres, vous partez aujourd'hui. Croyez-le, votre absence sera regrettée par le Cercle et par la paroisse. Mais là-bas comme ici, et peut-être davantage, vous pourrez travailler en Acéjiste, toujours fidèle à son programme pour les deux grandes causes qui nous intéressent: la cause catholique et la cause française.

Faites du bien à Val Marie comme vous en avez fait ici, et alors, tout en ayant conscience d'avoir accompli un devoir, vous vous attirerez une reconnaissance semblable à celle que veulent vous témoigner en ce moment

LES MEMBRES DU CERCLE
SAINT-DAVID.

LETELLIER

Les funérailles de M. Antoine Damphousse, décédé jeudi dernier après une brève maladie, eurent lieu dans l'église de Letellier lundi matin à 10 h.; la cérémonie fut très imposante.

Mgr W. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, officiait, assisté de MM. les abbés Chamberland et Forest, vicaires à Letellier et St-Jean-Baptiste respectivement, comme diacre et sous-diacre. M. le curé A. Martin, de Saint-Joseph, assistait au choeur.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements funèbres et les choeurs de chant de Saint-Joseph et de Letellier firent les frais du chant. Mme Albert Breton touchait l'orgue. Une foule nombreuse remplissait l'église.

Le deuil était conduit par M. T. Lafond, de La Salle, Man., un ami d'enfance du défunt, suivi par les enfants et les parents du défunt. Les porteurs étaient: MM. Joseph Saurette, Joseph Loiselle, Joseph Parent, Alfred Jubinville, Joseph Dandeneau et Louis Arcand.

La quête fut faite par MM. Hylas Fontaine, de Saint-Joseph, et Maxime Damphousse, de Dollard, Sask.

M. Edmond Comeault avait la direction des funérailles.

• • •

M. Antoine Damphousse naquit à Saint-Paulin, comté de Maskinongé, le 14 décembre 1865. Il vint au Manitoba il y a 36 ans. Le 27 juin 1893 il épousait à Saint-Joseph, Marie Lavallée, qui lui survit. Il habitait Letellier depuis 1905; il y possédait des fermes grandes et prospères.

Outre son épouse, lui survivent trois enfants: Joseph, Albert et Anna; un frère, M. Jean-Baptiste Damphousse, de Saint-Tite, P.Q., et deux soeurs: Azilda et Aurélie, de la province de Québec. M. Ernest Dionne, de Saint-Joseph, est son cousin germain.

M. Damphousse était un exemple vivant de ce que peut accomplir un jeune homme ambitieux, travailleur et économe. Lorsqu'il arriva au Manitoba, il dut travailler comme journalier pendant deux ans, avant de pouvoir s'établir, mais par sa constante au travail, son esprit d'économie, il réussit à acquérir un beau domaine, à établir ses enfants, et à se créer une belle aisance.

M. Damphousse n'était pas d'un caractère à faire grand bruit ou à s'occuper de choses publiques; cependant il fut un citoyen progressif; il adopta tôt les méthodes modernes de culture. Il contribuait généreusement aux oeuvres paroissiales, et ce ne fut jamais en vain que l'on fit appel à sa générosité en faveur de l'Association d'Education; il encourageait tout spécialement cette oeuvre dont il avait reconnu la nécessité.

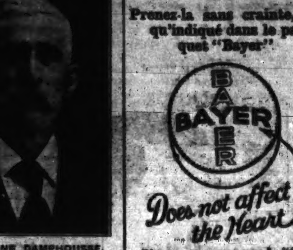
Toutes ces qualités lui gagnèrent une estime générale qu'il apporta avec lui dans la tombe, et que la population entière de Saint-Joseph et de Letellier lui témoigna en assistant aussi nombreuse à ses funérailles.

A la famille qui pleure la perte d'un chef aussi digne et aussi exemplaire, nous réitérons l'expression de notre profonde sympathie.

• • •

La famille Damphousse tient à remercier toutes les personnes qui ont daigné lui témoigner des sympathies dans le malheur qui l'a frappée si cruellement. Merci surtout à ceux qui sont allés faire la veillée funèbre et qui ont rehaussé les funérailles par leur assistance.

Décédé



M. ANTOINE DAMPHOUSSE,
de Letellier, Man.

LA SALLE

Le jeudi 17 février avait lieu à La Salle une réunion paroissiale. Cette fête familiale avait un cachet particulier; elle renfermait un parti de surprise donné à l'occasion du départ de Mme Thomas Comeau, organiste de la paroisse. Il y eut offrande d'une bourse, dont des paroissiens; une magnifique adresse composée et lue par M. V. Daoust, faisait connaître tout le zèle, le dévouement exercés gratuitement par Mme Comeau depuis 30 ans dans la paroisse.

Mme Comeau, très émue, remercia en termes touchants; elle aurait voulu dire davantage, mais elle résuma en ces mots: "Mon coeur ému est plutôt capable de ressentir que ma parole de l'exprimer.

Nous devons tous nos remerciements à Mmes Lanoix et Ralph, qui n'ont rien oublié pour rendre heureux tous ceux qui y prirent part.

Il y eut une bonne partie de whist, musique, chant, un délicieux goûter servi avec tout le tact que nous connaissons à Mesdames les organisatrices, aidées de Mlles Lanoix et Cormier. Une déclamation intitulée "La puce", donnée par M. G. Forest, nous fit bien rire, de ce bon rire vraiment apte à faire la bonne digestion d'après goûter.

Nous nous sommes quittés à une heure assez avancée de la nuit, emportant le bon souvenir d'une fête tout à fait chère à tout coeur reconnaissant.

SAINT-EUSTACHE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Henriette Lynch, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Tom Lynch, de cette paroisse. Elle est décédée le 14 et a été inhumée le 16. Le service funèbre, en l'église de St-Eustache, a été fait par M. l'abbé J.-A. Bastien, aidée du R. P. Comte. Les chantres ont exécuté leur partie d'une manière impressionnante, sous la direction de leur dévoué maître de chapelle, M. D. Létourneau, accompagnés par notre habile organiste, Mlle Rosalie Lussier. L'église était remplie de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Alfred Moran, Nap. Allarie, Henri Houde et Pierre Allarie. Le deuil était conduit par M. Lynch et sa famille.

Curieuse coïncidence, Mlle Rita, soeur aînée de la défunte, étudiante à l'école normale, est malade en même temps à l'hôpital de Saint-Boniface.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

SAINT-NORBERT

M. le juge Ernest Roy, de Québec, membre de la Commission d'enquête sur les douanes, qui siège actuellement à Winnipeg, donnera une conférence dimanche soir à Saint-Norbert. Nos compatriotes ne manqueront pas d'apprécier cette rare aubaine et ils viendront nombreux entendre un orateur aussi distingué.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Dimanche soir, à l'Académie Saint-Joseph, M. le juge Ernest Roy, de Québec, actuellement à Winnipeg où l'amène l'enquête sur les douanes, a fait une magnifique conférence sous les auspices de l'Union Canadienne. M. le juge Roy a parlé devant un auditoire nombreux, un auditoire comme nous n'en avons jamais vu depuis que l'Union organise des conférences à l'Académie Saint-Joseph. L'on sentait que la population était vivement attirée par la réputation du conférencier et qu'elle voulait aussi répondre à l'appel énergique fait par Mgr Jubinville en faveur des conférences de l'Union Canadienne au prône de dimanche.

Comme ouverture, Mlle Simonne Brun a rendu au piano la Rhapsodie de Donohy. M. l'abbé Deschambault, président de la section littéraire à l'Union Canadienne, a ensuite présenté le conférencier, résumant brièvement la carrière du juge Roy; il a dit quel honneur c'était pour l'Union Canadienne de le recevoir et quel plaisir pour la population de notre bonne ville de l'entendre. M. le juge Roy est ensuite monté sur l'estrade et durant une heure et demie il a tenu son auditoire sous le charme d'un intérêt grandissant. La causerie de M. Roy était intitulée: "L'Unité canadienne", et ce fut un véritable cours d'histoire du Canada.

Le conférencier a d'abord parlé de l'immensité de notre pays, des ressources innombrables qu'il offre, de l'oeuvre merveilleuse accomplie par nos prédécesseurs sur la terre canadienne; de là M. le juge Roy passe aux deux grandes races qui peuplent le Canada, montrant dans leur diversité d'origine leurs mentalités différentes. M. le juge fait ensuite un rapprochement touchant entre Saint-Boniface et Québec d'après la conquête, montrant comment dans l'un et l'autre cas la lutte s'imposait. A Québec, les nôtres ont vaincu en s'assimilant un régime qui leur était contraire, en faisant leur une manière de gouverner étrangère et en y devenant même maîtres par une série de faits posés à l'heure propice, de sorte qu'actuellement Québec est à la tête de la confédération. C'est dans la province de Québec aujourd'hui qu'il y a le plus de richesses et qu'elles sont le mieux distribuées; c'est le pays où règnent la meilleure harmonie et la paix la plus complète, l'endroit où se trouvent les meilleurs éléments de stabilité nationale.

M. le juge encourage ses compatriotes de l'Ouest et leur conseille de s'assimiler, eux aussi, les qualités des Anglo-Saxons. Le problème canadien est très compliqué et rendu encore plus difficile par l'arrivée d'étrangers qui ont, eux aussi, une mentalité spéciale; mais il faut avoir confiance dans l'avenir et marcher avec courage. M. Roy ne doute pas du succès final; il prévoit que l'heure n'est pas éloignée où nous allons recevoir de l'aide de Québec. Son vigoureux optimisme fait plaisir; il sera lui-même, dit-il, un des avocats de notre cause à son retour dans l'Est, et en terminant, M. le juge Roy nous invite à continuer nos luttes et dit toute l'admiration que notre résistance a suscitée chez lui.

Après la conférence, Mlle Yvette Sala, violoniste, et M. Henri Benoist, violoncelliste, accompagnés de M. Marius Benoist au piano, ont rendu un duo intitulé "Rigaudon", de J. Raff.

Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, a remercié le conférencier. Il a dit que ces paroles d'encouragement ne seraient pas perdues et que M. le juge avait véritablement fait une bonne oeuvre en venant nous parler.

A l'issue de la conférence, M. l'abbé d'Eschambault a annoncé que la prochaine conférence serait donnée par M. Louis-Philippe Gagnon, probablement le 6 mars. M. Gagnon est assez connu du public de Saint-Boniface pour qu'il soit inutile de faire de la propagande en sa faveur, et là encore les assistants sont certains de passer une belle et utile soirée. M. Gagnon parlera de l'impérialisme et des problèmes qu'il suscite.

A la cathédrale

Dans une très éloquente homélie, Monseigneur le curé a demandé aux paroissiens de Saint-Boniface de mettre dans leur vie tout le sérieux possible, de rechercher plutôt le solide que le clinquant, de délaisser les plaisirs futiles qui ne laissent rien à l'esprit ou même sont nuisibles à l'âme pour embrasser ce qui peut édifier ou instruire. Monseigneur a demandé à notre population d'encourager davantage les causeries, conférences, bons concerts et séances instructives qui peuvent s'organiser où l'on peut s'instruire sans gaspiller un temps si précieux, comme on le fait trop souvent.

Mort de Mlle E. Sabourin

Le jeudi 17 février, à 7 heures du matin, l'âme de Mlle Elaurie Sabourin, de cette paroisse, s'envolait vers un monde meilleur. Elle mourut à l'hôpital de Saint-Boniface, après une maladie qui la retint au lit deux mois. Elle sut se résigner pleinement à la sainte volonté du bon Dieu et fit généreusement le sacrifice de sa vie.

C'est au milieu d'une foule de parents et d'amis que fut chanté le service funèbre à la cathédrale de St-Boniface, le 19 février, à 10 heures du matin. La grand'messe fut célébrée par Mgr Jubinville, assistée de MM. les abbés Boulet et Brunet comme diacre et sous-diacre. L'assistance à son service était très nombreuse et témoignait hautement la grande estime dont elle jouissait parmi nous.

Les porteurs furent: Gérard Dumouchel, Jean Poitras, Jean Ledoux, Louis-Aimé Tétreault, Adrien Levêque et Ulric Bélanger. Les porteuses de rubans: Miles Dora Levêque, Bella Paul, Rita Tétreault, Agnès Toupin, Dorothée Toupin et Gertrude Tétreault. Bannière des Enfants de Marie: Miles Jeanne Baril, Muller, Senez et Desautels.

Un grand nombre de bouquets spirituels, fleurs, offrandes de messes a été offert par les amis.

Pour pleurer sa perte, Mlle Sabourin laisse sa mère, son père, sa jeune soeur Berthe, sa cousine Laura Brodeur, qui était une soeur pour elle, sa grand'mère, Mme Sabourin, et son oncle William Sabourin.

Nous offrons à la famille si douloureusement éprouvée nos sympathies les plus sincères.

Partie de cartes

Dimanche prochain aura lieu une partie de cartes à l'Union Canadienne. Cette partie est l'avant-dernière de la série. De jolis prix seront offerts, et comme toujours il y aura un succulent goûter et un joli programme musical.

"CANOSSA"

C'est dans quinze jours — le jeudi 10 mars — que se donnera au Collège la représentation de "Canossa". Déjà les billets s'enlèvent.

Nous publions aujourd'hui le programme de la partie musicale qui ne sera pas sans valeur, si l'on en juge par le choix des pièces que chantera la maîtrise du Collège.

Ainsi, au début de la soirée, l'on entendra le premier choeur d'Athalie de Racine, musique de Mendelssohn. Le premier entr'acte comprendra deux pièces plutôt gaies, que l'on a appréciées, lors du concert de novembre dernier: "Jésus chez Marthe et Marie" et "Le Petit Bossu".

Au deuxième entr'acte, la musique sévère reprendra ses droits avec le choeur final de "Une Rose effeuillée", de Boyer, et "Gloire à Dieu", de Beethoven, dont on fête cette année, dans tout l'univers, le centenaire de la mort: ce sera l'hommage du Collège au génie de Bonn.

Enfin, au troisième acte, un choeur invisible complément obligé de l'acte, fera entendre de brèves réponses, dont la musique, type palestrinien, est d'un vieux maître, Rosselli, et un "Tu es Petrus", de Noyon, un contemporain.

La tragédie du P. Longhaye se termine par ce texte, qui est un garant de l'infaillibilité pontificale.

Concert au CKY

Le prochain concert français du CKY aura lieu le 5 mars au soir, sous les auspices de l'Union Canadienne et la direction de M. Marius Benoist. Le programme se composera de vieilles chansons comme le "Credo du paysan" et la "Charité", ainsi que "O Canada, mon pays, mes amours". Les solistes seront MM. Trudeau et Bénard. On nous promet aussi un duo de Mlle Thibault et de M. Deschênes, qui chanteront un passage des "Noces de Jeannette", de Massé, et un extrait de "Xavière", de Théodore Dubois. Nous espérons pouvoir donner le programme définitif la semaine prochaine.

Incendie à Saint-Boniface

Le feu s'est déclaré, dimanche vers midi, dans la boutique de MM. V. de Cloux et Fils, manufacturiers d'appareils d'éclairage, 432, rue Aulneau. Des cendres avaient été déposées par quelqu'un auprès de la bâtisse, ce qui a causé l'incendie. Les pertes, qui sont considérables, sont couvertes par des assurances émises par le bureau J.-A. Hébert et Cie.

Funérailles de Mme Pierre Boucher

Les funérailles de Mme Pierre Boucher, décédée à Détroit, Mich., mère de Mme Dr Léon Benoit, auront lieu jeudi, à 10 h., à la cathédrale. Le cortège partira de chez Desjardins.

Mariage

Le 16 février — John O'Reilly, de Kenora, Ont., fils de Patrick O'Reilly et de Mary McHugh, et Alice Toupin, fille de Michel Toupin et de Bella Seaton.

Baptêmes

Le 20 février — Denise-Jeanne-Marie-Blanche, née le 5 février, enfant de Maurice Charlesworth et de Blanche Duseigne. Parrain, Georges Duseigne; marraine, Jeanne Duseigne.

Le 20 février — Adélard-Antoine-Richard, né le 15 février, enfant d'Adélard Tardif et de Martina Losada. Parrain, Albaro Suarez; marraine, Gregoria Pradas.

Le 20 février — A l'hôpital St-Boniface: Marguerite-Malvina-Rita, née le 20 février, enfant de William Goodman et d'Antoinette Saint-Laurent, de Fort Garry. Parrain et marraine: M. et Mme Avila Saint-Laurent.

Sépultures

Le 15 février — Inhumé dans le cimetière paroissial, Arthur Olivier, époux de Malvina Leveillé, décédé à Chicago le 9 février, âgé de 65 ans.

Le 18 février — Marie-Anita-Florence, fille de Clément Oger et de Jeanne Godin, décédée le 18 février à l'âge de 3 mois.

Le 19 février — Elaurie, enfant de Modeste Sabourin et d'Anna Ragotte, décédée le 17 février, âgée de 19 ans et 10 mois.

PETITES NOTES

La famille Modeste Sabourin remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie par leurs offrandes de fleurs, messes, bouquets spirituels, etc., à l'occasion de la mort de Mlle Elaurie Sabourin.

• • •

M. Antonio Labelle, de la Ligne Française, Montréal, était de passage ici ces jours derniers, en route pour Vancouver et Victoria.

• • •

M. l'abbé Bernier, d'Edmonton, était en visite dans sa famille, à la fin de la semaine dernière, en route pour Montréal.

• • •

M. M.-J.-A.-M. de la Giclais est parti vendredi pour Saint-Petersburg, Floride, d'où il se rendra à New-York pour s'embarquer sur le "Paris", le 26 février, pour Le Hâvre et Paris.

• • •

M. Raoul Rochon, de La Salle, est parti pour Chicago, où il doit suivre un cours d'électricité.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Grand concours de bridge

Le succès qui a couronné les récents concours de bridge de l'Union Canadienne et des Chevaliers de Colomb a inspiré l'idée d'un troisième concours qui aura lieu, celui-là aussi sous les auspices des Chevaliers de Colomb. On désire réunir cette fois-ci tous nos experts "bridgeurs" de Saint-Boniface et de Winnipeg. Et déjà on prédit l'entrée au concours de 64 équipes.

Parmi les poids lourds qui se sont déjà inscrits, on mentionne les équipes Albert Marcoux et Jos. Pelletier, les champions de l'Union Canadienne; Watson Fournier et Edouard Blanchard. Et puis il y aura les maîtres tacticiens que sont l'hon. P.-A. Talbot et J.-P. Tremblay. Et puis, une combinaison qui pourrait faire mentir toutes les prévisions possibles, c'est celle de MM. Henri Fournier et Eugène Dufresne: les impassibles! Et puis, il y en aurait bien d'autres, mais il suffit de dire que tous les "bridgeurs" en seront.

Les prix sont attrayants: les gagnants recevront chacun $15.00 en or et leurs concurrents en finale chacun $10 en or. De plus, il y aura concours de consolation entre les équipes qui ne survivront pas à la première ronde; or, les gagnants de ce concours de consolation recevront $5 en or chacun et les deux autres finalistes $2.50 en or chacun. Comme on peut en juger, il s'agit d'un concours sérieux.

L'entrée n'est pas limitée aux Chevaliers de Colomb: le concours est ouvert à tous.

Il n'est pas nécessaire non plus d'être expert. Les règles du jeu sont telles que les plus inexpérimentés auront une chance raisonnable de tenir tête aux compétences supposées ou réelles.

Il s'agit, avant tout, de provoquer une grande réunion amicale au cours de laquelle régneront la plus franche camaraderie et la plus réconfortante gaieté.

Le comité en charge de ce concours, dont Watson Fournier est le secrétaire, a fait les règlements suivants qui seront strictement observés:

1.—Le total des points décidera de chaque rencontre.

2.—Une rencontre consistera en trois parties: la partie sera complète, comme à l'ordinaire, dès qu'un camp aura compté deux manches de 30 points chacune.

3.—On ne tiendra pas compte des honneurs. Le but de cette disposition est d'éliminer des complications embarrassantes généralement pour les débutants.

4.—Il sera permis de doubler l'enchère, mais il ne sera pas permis de redoubler.

5.—Chaque concurrent devra être prêt à jouer au moment déterminé par le comité d'organisation, sous peine de perdre la rencontre par défaut, à moins qu'une entente, approuvée par le comité, ait eu lieu au préalable entre les équipes intéressées de retarder la rencontre. Un concurrent pourra toutefois se faire remplacer par un joueur qui ne sera pas entré dans le concours.

6.—Les premières rencontres auront lieu le dimanche 6 mars.

7.—L'entrée doit être accompagnée d'un versement de $1.00 par équipe.

Toute demande de renseignements doit être adressée à M. Watson Fournier, téléphone 88 969.

LE COMITE.

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb offre ses sincères sympathies au frère Victor Guilbert, à l'occasion de la mort de sa belle-mère, Mme Jeanne Germain, et au frère Dr Léon Benoît, qui vient également de perdre sa belle-mère, Mme Pierre Boucher, de Détroit, Mich.

UNION CANADIENNE

Quelle tuile! On me lance par... téléphone: "Tu sais que tu as été chargé de la chronique pour l'Union Canadienne"; et me voilà chroniqueur permanent de l'Union. Chroniqueur sans chronique, qui me trouve forcé de me creuser la tête, entre deux entrées dans mon grand livre, pour trouver quelques notes pour les colonnes de la Liberté!

• • •

Bien qu'un autre chroniqueur — un véritable, celui-là — ait fourni un compte rendu de la conférence que nous a donnée M. le juge Ernest Roy, de Québec, on me permettra de noter ici le regret que j'éprouvai en voyant si peu de nos jeunes parmi l'auditoire. M. l'orateur, sans prétention, tout simplement, a touché du doigt une plaie qui nous ronge: notre paresse intellectuelle. Il a constaté le fait et il a suggéré le remède. Nous avons au Canada deux races bien distinctes; toutes les deux ont des défauts mais aussi de belles qualités. Pour nous, les Franco-Canadiens, nous devons laisser à l'autre ses défauts et chercher à acquérir ses qualités. Si nous voulons remplir notre mission, nous devons marcher sur les traces de nos pères, travailler au développement de notre pays, et pour accomplir cette tâche, il faut se préparer par l'étude. Serons-nous à la hauteur de la position? Il n'en tient qu'à nous. Il est encore temps, mettons-nous à l'oeuvre, et l'histoire parlera de la génération actuelle avec l'orgueil que nous avons lorsque nous parlons des Pères de la Confédération.



FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 22

— Vous pouvez le demander à tous ceux qui savent lire. Ici, fit-il à un homme qui passait... Voulez-vous nous lire cela?... Pouvez-vous? Cette femme ne veut pas croire ce que je lui dis.

— Eh bien! c'est un acte de vente, signé John Fosdick, vous livrant la fille Lucy et son enfant. C'est en règle, autant que je puis croire.

Les exclamations passionnées de la jeune femme rassemblèrent la foule, et le marchand expliqua la cause de son agitation.

— Il me disait que j'allais à Louisville me louer comme cuisinière dans la taverne où mon mari travaille. Mon maître me l'a dit de sa propre bouche... Je ne puis pas croire qu'il m'ait menti!

— Mais il vous a vendue, ma pauvre femme! Il n'y a point à en douter, dit un homme à la physionomie bienveillante, qui venait d'examiner l'acte. Il l'a fait... c'est évident!

— Alors il est inutile d'en parler davantage, dit la femme se calmant tout à coup, et serrant plus étroitement son enfant dans ses bras.

Elle s'assit sur sa boîte, se détourna, et regarda la rivière d'un air distrait.

— Elle en prend assez bien son parti, fit Haley; elle se calme à ce que je vois.

La jeune femme semblait calme en effet; une tiède et douce brise d'été passa sur son front, comme un souffle ami. Douce brise, qui ne se demande pas si le front qu'elle rafraîchit est d'ivoire ou d'ébène! Elle voyait briller sur les eaux, en longs sillons d'or, les derniers rayons du soleil couchant; elle entendait des voix joyeuses, pleines de rire et de gaieté; mais son coeur ne se relevait plus: on eût dit qu'il y avait une grosse pierre dessus!

Le bébé se dressa contre elle, tapota ses joues avec ses petites mains, et se remuant, riant et criant, s'efforça de la tirer de sa stupeur... Elle le pri tout à coup et le serra convulsivement dans ses bras. Puis lentement, une à une elle laissa tomber ses larmes sur ce doux visage innocent et étonné... Puis elle retrouva encore une fois son calme, et s'occupa d'allaiter et de soigner l'enfant.

C'était un enfant de dix mois, mais plein de force et de promesses: il était grand avec de beaux membres vigoureux! La mère ne s'occupa plus que de lui, surveillant et contenant sa remuante activité.

— Voilà un beau garçon! fit un homme qui s'arrêta tout à coup devant lui. Quel âge?

— Dix mois et demi, répondit la mère.

L'homme siffla, l'enfant se retourna; l'homme lui présenta alors un bâton de sucre candi, l'enfant le saisit avidement, et le mit où les enfants mettent tout, dans sa bouche.

— Le petit drôle! il sait bien ce que c'est.

L'homme siffla encore et s'en alla, passa devant Haley, qui fumait assez gravement sur une pile de malles. L'étranger tira une allumette et alluma son cigare.

— Une gentille sorte de femme que vous avez achetée là.

— Mais oui, assez, je m'en vante, fit Haley, en envoyant une bouffée de fumée.

— Pour le Sud?

Haley fit signe que oui et continua de fumer.

— Les plantations?

— Oui; je remplis une commande, et je crois que je pourrai la faire passer. On m'assure qu'elle est bonne cuisinière, on pourra s'en servir en cette qualité ou la mettre à éplucher du coton; elle a les doigts à cela. Je l'ai examinée... En tout cas, elle est facile à vendre...

Et Haley reprit son cigare.

— Ils n'ont pas besoin du petit dans une plantation?

— Je le vendrai à la première occasion, dit Haley en allumant un second cigare.

— Comptez-vous le vendre cher? Et l'homme monta aussi sur la pile de malles et s'assit à son aise auprès de Haley.

— Je ne sais pas trop... peut-être; c'est un joli petit! droit, gras, fort, des chairs dures comme brique.

— C'est vrai: mais quel tracas et quelle dépense pour l'élever!

— Bah! bah! ça s'élève tout seul. On ne s'en occupe pas plus que des petits chiens, dans un mois il courra tout seul.

— J'ai une bonne place pour les élever. Je pensais à vous le prendre. Notre cuisinière en a perdu un la semaine dernière, il s'est noyé dans la cuve pendant qu'elle étendait le linge; on ne ferait pas mal de lui donner celui-ci à élever à la place de l'autre.

Haley et l'étranger continuèrent à fumer sans mot dire: ni l'un ni l'autre ne semblait vouloir aborder la question. Enfin, l'étranger reprit:

— Vous n'en voudriez pas demander plus de dix dollars, puisque aussi bien vous devez vous en débarrasser!

Haley hocha la tête et cracha dédaigneusement.

— Impossible à ce prix-là.

Et il continua de fumer.

— Eh bien! étranger, combien donc en voulez-vous?

— Ma foi! je peux bien l'élever moi-même ou le faire élever... On n'en voit pas souvent de cette beauté et de cette sorte-là. Il vaudra cent dollars dans six mois d'ici. Si je le soigne, il en vaudra deux cents dans un an ou deux. Je ne puis le donner maintenant pour moins de cinquante.

— Etranger, c'est exorbitant.

— C'est comme cela, dit Haley, en secouant la tête.

— J'en offre trente, et pas un centime de plus!

— Je vais vous dire ce qu'il faut faire, reprit Haley en crachant de nouveau. Je partage la différence. Donnez-moi quarante-cinq dollars. C'est tout ce que je puis faire!

— Convenu.

— C'est marché fait! dit Haley. Où débarquez-vous?

— A Louisville.

— A Louisville? Parfaitement, nous y arriverons à la brune... le petit dormira... vous le prendrez sans bruit, sans le faire crier... J'aime que tout se fasse tranquillement. Je déteste le bruit et l'agitation.

Les bank-notes passèrent de la poche de l'acquéreur dans celle du vendeur, et Haley reprit son cigare.

C'était une tranquille et brillante soirée... Le bateau s'arrêta au quai de Louisville.

La jeune femme était assise, son enfant dans ses bras; elle gardait un paisible silence. Quand elle entendit le nom de la ville, elle plaça rapidement l'enfant dans une sorte de crèche qui se trouvait naturellement creusée entre les malles; elle y avait supprayant soigneusement étendu son manteau. Puis elle s'élança rapidement du côté où l'on débarquait, espérant que, parmi les garçons d'hôtel qui se pressaient sur le port, elle apercevrait son mari. Elle se penchait en avant, son âme dans ses yeux, et s'efforçait, parmi toutes ces têtes, d'en retrouver une.

La foule passait entre elle et son enfant.

— Voilà le moment, dit Haley en prenant l'enfant endormi et en le remettant à l'étranger. Ne l'éveillez pas, ne le faites pas crier. Ce serait un tapage du diable avec la fille!

L'homme emporta sa proie avec précaution, et se perdit dans la foule.

Quand le bateau, grondant et mugissant, eut quitté la rive et repris sa course, la femme retourna à sa place. Elle y trouva Haley, mais l'enfant n'y était plus.

— Quoi! comment! où? s'écria-t-elle avec l'égarement de la surprise.

— Lucy, dit le marchand, votre enfant est parti... il fallait vous le dire tôt ou tard. Vous saviez que nous ne pouvions l'emmener dans le Sud. J'ai profité d'une occasion: je l'ai placé dans une excellente famille, où il sera mieux élevé que vous n'auriez pu l'élever vous-même.

Le regard sauvage de profonde angoisse et d'incurable désespoir que Lucy jeta sur Haley aurait troublé un homme moins endurci: mais lui était fait à tout! Il avait rencontré ce regard-là cent fois! Et vous aussi, ami lecteur, vous pourrez vous faire à ces choses-là!

Pour Haley, cette suprême angoisse tourmentant un sombre visage, cette respiration étouffée, ces mains qui se crispaient... ce n'étaient que les incidents nécessaires du commerce... Il se demandait si elle n'allait pas crier et faire une scène tumultueuse sur le bateau; car, pareil en cela aux autres défenseurs de nos institutions, il ne pouvait souffrir le désordre.

La femme ne cria pas.

Le coup avait frappé trop droit au coeur pour qu'elle pût trouver des paroles et des larmes.

Elle s'assit comme frappée de vertige.

Ses mains retombèrent sans vie à ses côtés; ses yeux regardèrent sans voir, le bruit, le tumulte bourdonnaient à son oreille comme à travers le trouble d'un songe... et elle était là, sans cris et sans pleurs pour exprimer son désespoir.

Elle était calme!

Le marchand, qui était, après tant aussi humain que la plupart de nos hommes politiques, se préparait à lui offrir toutes les consolations que pouvaient exiger les circonstances.

— Je sais bien, Lucy, que c'est toujours dur dans le premier moment; mais une fille intelligente et raisonnable comme vous n'e afait rien paraître... Vous savez que c'est nécessaire... on ne peut empêcher cela!

— Oh! monsieur... ne me dites pas cela... oh! non!...

Il continua:

— Vous êtes une fille de mérite, Lucy, je veux bien agir avec vous, vous trouver une bonne place, au bas de la rivière... Vous aurez bientôt un autre mari... Une aussi jolie femme que vous!

— Ah! monsieur! si vous vouliez seulement ne pas me parler..., dit la femme.

Et il y avait dans sa voix une si poignante angoisse, que le marchand comprit bien qu'il était au-dessus de ses moyens, à lui, de consoler une telle douleur.

Il s'éloigna. Lucy cacha sa tête sous son manteau. Haley se promena de long en large, mais de temps en temps il s'arrêtait devant elle et la regardait.

— Elle prend cela mal, se disait-il à lui-même... et pourtant elle est tranquille. Et voyant le manteau: Qu'elle sue un peu!... ça la soulagera.

Tom avait tout vu, tout compris: pour lui, il y avait là quelque chose d'une indicible horreur.

Son âme saignait en dedans à la vue des malheurs de cette "chose" infortunée, qu'il voyait là étendue sur un tas de malles... comme une misérable plante flétrie! que la loi constitutionnelle de l'Amérique classe froidement entre les paquets, les colis et les balles de marchandises au milieu desquels la voilà!

Tom s'approcha d'elle, il essaya de lui dire quelque chose.

Elle ne répondit que par un gémissement.

Mais lui doucement, les larmes dans la voix et sur ses joues, il lui parla de ce coeur qui aime dans les cieux... de ce Jésus plein de pitié, de cette patrie éternelle... Mais l'angoisse avait fermé ses oreilles, et son coeur paralysé ne pouvait plus sentir.

La nuit vint calme, sereine, glorieuse, solennelle, brillante de ses innombrables étoiles, splendides regards des anges abaissés sur la terre, nuit étincelante et silencieuse! Ah! ce ciel est trop haut! ni voix émue, ni douce parole, ni main amie n'en descendirent... L'un après l'autre, tous les bruits du travail et du plaisir s'éteignirent sur le bateau. On entendait distinctement le murmure du sillage que traçait la proue du vaisseau... Tom s'étendit sur un coffre... Il entendait de temps en temps un cri ou un sanglot étouffé: "Que ferai-je, Seigneur?... O mon Dieu; secourez-moi..."

Et ce bruit lui-même s'éteignit.

Vers minuit Tom fut réveillé en sursaut... quelque chose de noir passa rapidement à côté de lui, il entendit la chute d'un corps dans l'eau.

Personne que lui n'entendit. Il releva la tête: la place de la femme était vide, il se leva et la chercha en vain. Le pauvre coeur était paisible maintenant; et le fleuve coulait, calme, limpide et brillant, comme s'il ne l'eût pas englouti dans ses abîmes.

Haley s'éveilla de bonne heure et vint pour visiter sa marchandise humaine. Ce fut son tour d'avoir l'air inquiet et troublé.

— Où est donc cette fille? demanda-t-il à Tom.

Tom, qui connaissait le prix de la discrétion, ne crut pas devoir faire part de ses observations et de ses soupçons; il se contenta de répondre qu'il n'en savait rien.

— Il est impossible qu'elle soit débarquée cette nuit... j'étais éveillé et sur le qui-vive à toutes les stations... je ne confie ma surveillance à personne.

Ces mots étaient adressés confidentiellement à Tom, dans le but de l'engager lui-même à des confidences.

Tom ne répondit rien.

Le marchand fouilla le bateau de la poupe à la proue, regardant parmi les boîtes, les barils, les ballots, les machines, et jusque dans les cheminées.

Ce fut en vain.

— Voyons, Tom, soyez franc... vous savez ce qu'il en est... Ne dites pas non! je suis sûr que vous le savez! J'ai vu la femme couchée ici à dix heures... je l'ai encore vue à minuit... et même entre une heure et deux... A quatre heures, elle n'y était plus. Vous dormiez tout à côté... vous voyez bien que vous savez! vous ne pouvez pas le nier!

— Eh bien! monsieur, dit Tom... il s'est fait ce matin auprès de moi comme un bruit... j'ai été à demi réveillé... j'ai entendu comme un clapotement dans l'eau... Je me suis alors réveillé tout à fait... la femme n'y était plus. Voilà tout ce que je sais.

Le marchand ne fut ni troublé ni étonné; comme nous l'avons dit précédemment, il était fait à certaines choses. La présence terrible de la mort n'avait point pour lui de mystérieuse impression. La mort! il l'avait souvent rencontrée... c'était une circonstance de son commerce; il était familiarisé avec elle; il la regardait comme un douanier exigeant, qui entravait, fort mal à propos, ses opérations. Il ne voyait dans Lucy qu'un colis. Il se disait qu'il avait vraiment bien du guignon, et que, si cela continuait, il ne tirerait pas un sou de sa cargaison. En un mot, il se regardait comme un homme très malheureux... mais il n'y avait pas de remède: la femme avait passé dans un pays qui ne rend jamais de fugitifs.

Le marchand, de fort mauvaise humeur, alla s'asseoir, tira son registre et inscrivit au chapitre des pertes le corps et l'âme qui venaient de partir!

CHAPITRE XIII

Chez les Quakers

Une scène heureuse et paisible se déroule maintenant devant nos yeux. Nous pénétrons dans une cuisine vaste et spacieuse; les murs sont rehaussés de riches couleurs; pas un atome de poussière sur les briques jaunes de l'aire, frottées et polies; des piles de vaisselle d'étain brillant excitent l'appétit, en vous faisant songer à une foule de bonnes choses. Le noir fourneau reluit; les chaises de bois, vieilles et massives, reluisent aussi. On aperçoit une petite chaise à bascule et qui se referme; le coussin est rapiécé. Tout auprès il y en a une plus grande, une chaise antique et maternelle, dont les larges bras ouverts semblent vous convier doucement à goûter l'hospitalité de ses coussins de plume. C'est là un véritable siège attrayant, confortable, et qui, pour les honnêtes et chères joies du foyer, vaut vraiment bien une douzaine de vos chaises de velours ou de brocatelle des salons à la mode.

Dans cette chaise, où elle se balance doucement, les yeux attachés sur son ouvrage, se trouve notre ancienne amie, la fugitive Elisa. Oui, elle est là, plus pâle et plus maigre que dans le Kentucky; on devine sous ses longues paupières, on lit dans les plis de sa bouche une douleur à la fois calme et profonde. Il était facile de voir combien ce jeune coeur était devenu ferme et vaillant sous l'austère discipline du malheur. Elle relevait de temps en temps les yeux pour suivre les ébats du petit Henri, brillant et léger comme un papillon des tropiques. On découvrait chez elle une puissance de volonté, une inébranlable résolution inconnue à ses jeunes et heureuses années.

Auprès d'elle est une femme qui tient sur ses genoux un plat d'étain, dans lequel elle range soigneusement des pêches sèches. Elle peut avoir de cinquante-cinq à soixante ans, mais c'est un de ces visages que les années ne semblent toucher que pour les embellir. Sa cape de crêpe, blanche comme la neige, est exactement faite comme celle que portent les femmes des quakers; un mouchoir de simple mousseline blanche, croisé sur sa poitrine en longs plis paisibles, son châle, sa robe, tout révèle la communion à laquelle elle appartient. Son visage rond avait des couleurs roses, et ce doux et fin duvet qui rappelle la pêche déjà mûre. Ses cheveux, auxquels l'âge mêlait des fils d'argent, étaient rejetés en arrière et découvraient un front noble et élevé.

Le temps n'y avait point tracé d'autre inscription que celle-ci: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!" Ses grands yeux bruns étaient lumineux, pleins de sentiments et de loyauté. Il suffisait de la regarder en face pour sentir que l'on voyait jusqu'au fond d'un coeur sincère et bon. On a tant célébré, tant chanté la beauté des jeunes filles! pourquoi donc ne louerait-on pas la beauté des vieilles femmes? Si quelqu'un a besoin d'inspiration pour ce thème nouveau, qu'il regarde notre amie, la bonne Rachel Halliday, assise dans sa petite chaise à bascule. La chaise craquait et criait; peut-être avait-elle pris froid dans ses jeunes années, ses nerfs étaient peut-être agacés, ou bien encore c'était une tendace à l'asthme; mais à chacun de ses mouvements elle faisait entendre un grincement qui eût été vraiment intolérable dans toute autre chaise; cependant le vieux Siméon Halliday déclarait souvent que pour lui ce bruit était aussi agréable qu'une musique, et les enfants prétendaient qu'ils n'auraient voulu pour rien au monde être privés du plaisir d'entendre la chaise de leur mère... Pourquoi? Parce que, depuis vingt ans et plus, des paroles aimantes, de douces morales, des tendresses maternelles, étaient descendues de cette chaise. Combien avait-elle guéri de coeurs et d'âmes malades! Combien de difficultés résolues!... et tout cela avec quelques mots d'une femme aimante et bonne.

Que Dieu la bénisse!

— Eh bien! Elisa, tu comptes toujours passer au Canada? dit-elle d'une voix douce en continuant de regarder ses pêches.

— Oui, madame, dit Elisa avec beaucoup de fermeté; il faut que je parte; je n'ose point rester ici.

— Et que feras-tu, une fois là-bas? il faut y songer, ma fille!

"Ma fille" était un mot qui venait tout naturellement sur les lèvres de Rachel Halliday, parce que ses traits et sa physionomie rappelaient sans cesse la douce idée qu'on se fait d'une mère...

Les mains d'Elisa tremblèrent, et quelques larmes coulèrent sur son ouvrage... mais elle répondit avec fermeté:

— Je ferai ce que je pourrai; j'espère que je trouverai quelque ouvrage.

— Tu sais que tu peux rester ici tant qu'il te plaira, dit Rachel.

— Oh! merci! fit Elisa, mais (elle regarda Henri) je ne puis pas dormir la nuit. Hier encore, je rêvais que je voyais "cet homme" entrer dans la cour...

Et elle frissonna.

— Pauvre enfant! dit Rachel en essuyant ses yeux; mais il ne faut pas t'inquiéter ainsi: Dieu a voulu qu'aucun fugitif n'ait encore été arraché de notre village; il faut bien espérer que l'on ne commencera pas par toi.

La porte s'ouvrit, une petite femme, courte, ronde, une vraie pelote à épingles, se tint sur le seuil: rien n'égalait l'éclat de son visage en fleurs. Je ne puis la comparer qu'à une pomme mûre. Elle était vêtue comme Rachel: un gris sévère, un fichu de mousseline couvrait sa poitrine rebondie.

— Ruth Stedman! dit Rachel en s'avançant avec empressement vers elle: comment vas-tu, Ruth?... Et elle lui prit les deux mains.

— A merveille, dit Ruth en tirant son petit chapeau de quakeresse et l'époussetant avec son mouchoir; et elle découvrit une petite tête ronde sur laquelle le petit chapeau allait et venait, avec des airs tapageurs, malgré tous les efforts de la main qui voulait le tenir. Certaines boucles de cheveux frisés s'échappaient aussi çà et là et voulaient incessamment être remises à leur place, qu'elles quittaient toujours. La nouvelle arrivante, qui pouvait avoir 25 ans, abandonna enfin le miroir devant lequel elle avait fait tous ses petits arrangements. Elle parut très contente d'elle-même.

Tout le monde l'eût été à sa place, car c'était une jolie petite femme, à l'air ouvert, à la figure rayonnante, et bien propre à réjouir le coeur d'un homme.

— Ruth, voici notre amie Elisa Harris, et le petit enfant dont je t'ai parlé.

— Je suis très heureuse de te voir, Elisa, très heureuse! dit Ruth en lui serrant la main comme si Elisa eût été pour elle une vieille amie depuis longtemps attendue. Voilà ton cher petit garçon... je lui apporte un gâteau.

Elle présenta à Henri un coeur en pâtisserie, que l'enfant accepta timidement en regardant Ruth à travers ses longues boucles flottantes.

— Où es ton baby? dit Rachel.

— Oh! il vient; mais ta petite Mary s'en est emparée, et elle le conduit à la ferme pour le montrer aux enfants.

Au même instant la porte s'ouvrit, et Mary, visage rose aux grands yeux bruns, le portrait de sa mère, entra dans la chambre avec le bébé.

— Ah, ah! dit Rachel en prenant le marmot blanc et potelé dans ses bras, comme il est joli, et comme il vient!

— C'est vrai, c'est vrai! dit Ruth.

Et elle prit l'enfant et le débarrassa d'un pardessus de soie bleu et de divers châles et surtouts dont elle l'avait enveloppé; et donnant une chiquenaude ici, un coup de main là, elle l'arrangea, l'ajusta, le bichonna, l'embrassa de tout son coeur, et le déposa sur le plancher pour qu'il pût reprendre ses idées.

Le bébé était sans doute habitué à ces façons d'agir, car il fourra son doigt dans sa bouche et parut bientôt absorbé dans ses propres réflexions, tandis que la mère, s'asseyant enfin, prit un long bas chiné de blanc et de bleu, et se mit à tricoter avec ardeur.

— Mary, tu feras bien de remplir la chaudière, dit Rachel d'une voix douce.

Mary alla au puits, revint bientôt et mit la chaudière sur le fourneau, où elle commença à fumer et à chanter sa chanson joyeuse et hospitalière. La même main, d'après les conseils de Rachel, mit les pêches sur le feu dans un grand plat d'étain.

Rachel prit alors un moule blanc comme la neige, attacha un tablier, et se mit à faire des gâteaux, après avoir dit à sa fille:

— Mary, tu ferais bien de dire à John d'apprêter un poulet.

Mary obéit.

— Comment va Abigail Peters? dit Rachel, tout en faisant ses biscuits.

— Oh! beaucoup mieux, dit Ruth. J'y suis allée ce matin; j'ai fait le lit et arrangé la maison. La Hello y va cet après-midi et fera du pain et des pâtés pour quelques jours; et j'ai promis d'y retourner pour la garder ce soir.

— J'irai demain, dit Rachel, je laverai et raccommoderai le linge.

— Tu feras bien, dit Ruth; j'ai appris, ajouta-t-elle, qu'Anna Stanwood est malade. John a veillé la nuit dernière. J'irai demain.

— Que John vienne prendre ses repas ici, dit Rachel, si tu dois rester toute la journée.

— Merci, Rachel; nous verrons demain... Mais voici Siméon.

Siméon Halliday, grand, robuste, vêtu d'un pantalon et d'une veste de drap grossier, et coiffé d'un chapeau à larges bords, entra au même instant.

— Comment va, Ruth? dit-il affectueusement; et il tendit sa large paume à la petite main grassouillette. Et John?

— Oh! John va bien, ainsi que tous nos gens, répondit Ruth d'un ton joyeux.

— Quelles nouvelles, père? dit Rachel en mettant ses gâteaux au four.

— Peters Stebbins m'a dit qu'ils seraient ici cette nuit avec des amis, dit Siméon d'une voix significative, tout en lavant ses mains à une jolie fontaine qui se trouvait dans un cabinet à côté.

— Vraiment! dit Rachel d'un air pensif et en jetant un coup d'oeil sur Elisa.

— Ne m'as-tu pas dit que tu te nommais Harris? demanda Siméon en rentrant.

Rachel regarda vivement son mari. Elisa, toute tremblante, répondit:

— Oui.

Ses craintes toujours exagérées lui firent croire que l'on avait sans doute placardé des affiches à son sujet.

— Mère! dit Siméon du fond du cabinet.

— Que veux-tu, père? dit Rachel en frottant ses mains enfarinées, et elle alla vers le cabinet.

— Le mari de cette femme est dans la colonie, murmura Siméon; il sera ici cette nuit...

— Et tu ne le dis pas, père! fit Rachel le visage tout rayonnant.

— Il est ici, reprit Siméon; Peters est allé là-bas hier avec la charrette; il y a trouvé une vieille femme et deux hommes: l'un d'eux s'appelle Georges Harris. D'après ce qu'elle a dit de son histoire, je suis certain que c'est lui. C'est un beau et aimable garçon.

— Allons-nous le lui dire maintenant? fit Siméon. Disons-le d'abord à Ruth. Ici, Ruth, viens!

Ruth laissa son tricot et accourut.

— Ruth, ton avis! Le père dit que le mari d'Elisa est dans la dernière troupe, et qu'il sera ici cette nuit.

La joie de la petite quakeresse éclata et coupa la phrase: elle bondit et frappa dans ses mains. Deux boucles frisées tombèrent sur son fichu blanc.

— Calme-toi, chérie, lui dit doucement Rachel, calme-toi, Ruth. Voyons, faut-il lui apprendre cela maintenant?

— Eh oui! maintenant, à l'instant même! Dieu! si c'était mon pauvre John!... dis-le-lui sur-le-champ!

— Ah! tu ne songes qu'à ton prochain, Ruth; c'est bien, dit Siméon en la regardant avec attendrissement.

— Eh bien! mais n'est-ce pas pour cela que nous sommes faits? Si je n'aimais pas John et le bébé... je ne saurais compatir à ses chagrins à elle. Voyons, viens! Parle-lui maintenant.

Et elle posa ses mains persuasives sur le bras de Rachel.

— Emmenez-la dans la chambre; je vais arranger le poulet pendant ce temps-là.

Rachel entra dans la cuisine, où Elisa était en train de coudre, et, ouvrant la porte d'une petite chambre à coucher, elle lui dit doucement:

— Viens, ma fille, viens! j'ai des nouvelles à t'apprendre.

Le sang monta au visage pâle d'Elisa. Elle se leva tout émue, saisie d'un tremblement nerveux, et jeta les yeux sur son fils.

— Non! non! dit la petite Ruth en se levant et en lui prenant la main, non! jamais!... Ne crains rien. Ce sont de bonnes nouvelles, Elisa... ne crains rien, va, va!

Et elle la poussa vers la porte qu'elle ferma après elle. Puis, revenant sur ses pas, elle prit le petit Henri et se mit à l'embrasser.

— Tu vas voir ton père, petit! sais-tu cela? ton père qui va venir!

Et elle lui répétait toujours la même chose: l'enfant ébahi la regardait avec de grands yeux.

Cependant une autre scène se passait dans la chambre.

Rachel attira Elisa vers elle et lui dit:

— Le Seigneur a eu pitié de toi, ma fille, il a tiré ton mari de la maison de servitude!

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La partie de cartes du 15 dernier, donnée par la Société des Enfants de Marie de la paroisse, fut un beau succès, ce qui montre bien que quand nos demoiselles de la paroisse veulent s'en donner le moindrement la peine elles remportent toujours un succès qui est à leur honneur. Nous les en félicitons. Je suis aussi certain que par là elles se sont attiré les remerciements des membres de la commission scolaire et aussi de toute la paroisse.

Au programme musical figurait Mlle Berthe Rhéaume, qui nous joua un magnifique morceau de piano; elle fut rappelée par l'auditoire. M. le Dr G.-M. Laflèche nous donna deux chansons comiques; Mme Dr G.-M. Laflèche l'accompagnait au piano. Le troisième numéro fut un morceau de violon par M. Gabriel Rhéaume, accompagné par sa soeur, Mlle Berthe Rhéaume.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle O. Blanchette; consolation, Mlle Paule Sala et Mlle Eva Day.

Pour les messieurs, premier prix gagné par M. J.-A. Rhéaume; consolation, M. S.-H. Gervais.

• • •

La partie du mardi gras, 1er mars prochain, sera donnée par la Société des Dames de Sainte-Anne. Nous connaissons de longue date le dévouement de nos dames aux oeuvres de la paroisse; aussi il faut leur apporter tout le concours dont nous sommes capables. C'est le moyen de leur montrer notre gratitude. Pour la circonstance il y aura un programme spécial, de beaux prix et goûter.

• • •

Samedi prochain, 26 février, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura son thé annuel dans notre salle paroissiale, de 3 heures à 6 heures. Toutes vous êtes les bienvenues. C'est une occasion de vous rencontrer, de mieux vous connaître, de vous estimer davantage et vous encourager dans l'oeuvre que vous poursuivez. Aussi personne ne doit manquer à cet appel.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le thé annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu samedi après-midi, dans la salle du Sacré-Coeur, coin Lydia et Bannatyne. Toutes les amies sont invitées.

Les Enfants de Marie

Vendredi soir eut lieu chez Mlle Florence Dumontier la partie de loto organisée par les Enfants de Marie. Parmi les présentes étaient: Mlles Raymonde Fournier, Rita Rhéaume, Paule Sala, Alma Fournier, Marie-Ange Turenne, Irène Guilbert, Eva Saint-Pierre, Rose Rhéaume, Alma Fournier, Blandine Thibeault, Evangeline Léger, Alice Thibeault, Aléda Laporte, Eva Dedecker, Jeannette Germain et Marguerite Quinn.

Mlle Eva Dedecker fut satisfaite d'obtenir le premier prix, et le deuxième prix fut gagné par Mlle Eva Saint-Pierre. Mlle Irène Guilbert se contenta de remporter le prix de consolation. Tout de même nous sommes confiantes qu'elle viendra à gagner un premier prix, car il faut dire qu'elle fait des progrès.

Sincères remerciements à celles qui ont contribué à faire un succès de cette veillée.

Les progrès du protestantisme en Chine

Voici quelques notes intéressantes sur la situation du protestantisme en Chine:

1o Les ressources protestantes — 70 millions de dollars ont été dépensés en 1924 par les 700 organisations protestantes qui s'occupent de missions. D'après l'"Atlas des missions protestantes", de 1900 à 1923, le nombre de "communiants" protestants de Chine a passé de 112,808 à 811,505. D'après le même Atlas, 1517 docteurs en médecine se tiennent au service des diverses missions protestantes.

2o L'enseignement supérieur — Les protestants se flattent de jeter sur la Chine un vaste filet: un réseau d'écoles, de salles de conférences, enserre déjà le pays. L'emprise protestante, avec ses mille tentacules, s'étend de plus en plus. Dans les écoles, elle règne. Les protestants, surtout américains, ont constaté que, pour acquérir de l'influence en Chine, il faut s'attaquer à la classe supérieure; de son sein sortiront les dirigeants de l'avenir. Et, actuellement, les protestants ont en Chine quatorze Universités et une vingtaine d'autres établissements d'enseignement supérieur. Leur conquête scolaire est un des événements les plus marquants de l'Extrême-Orient durant ces dernières années.

On se rendra compte de l'amplitude, de la solidité, de la puissance de cette organisation protestante, si l'on songe que 6,402 missionnaires protestants travaillent en Chine: 20 pour 100 s'occupent de la propagande religieuse, la grande majorité se consacre à l'éducation.

La Y.M.C.A., ou Association de la jeunesse chrétienne (protestante), avoue qu'elle veut éduquer les hommes nouveaux, qui transformeront la Chine et en feront une grande démocratie.

La République de 1911 est sortie du mouvement protestant, de ses écoles; cette Association, du moins, se vante d'avoir été l'instigatrice de la révolution. Sun-Ya-Tsen, en effet, avant d'avoir été bolcheviste, avait été protestant.

Un des résultats de l'effort protestant grâce à la Y.M.C.A., c'est l'influence acquise sur l'élite chinoise et l'emploi de la langue anglaise.

Nos missionnaires luttent courageusement contre l'invasion protestante en Chine, et c'est un devoir pour tout catholique de leur venir en aide.

Quels sont les différents emplois du riz?

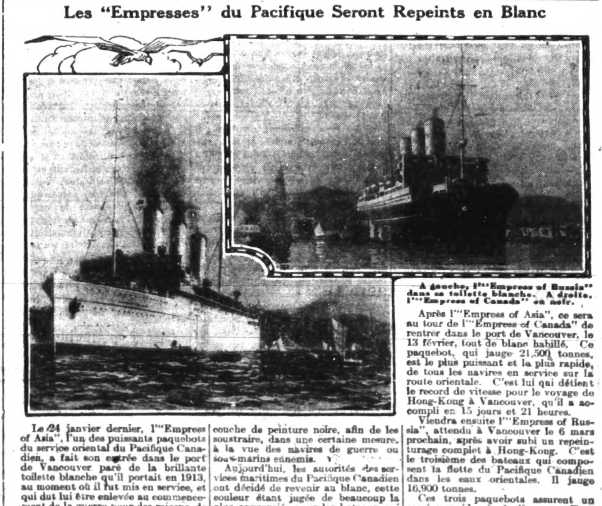
Les emplois du riz sont nombreux et l'on s'explique que sa culture soit des plus répandues. Au Japon et en Chine, il sert comme aliment et aussi comme liquide alcoolique sous le nom de "saké" et de "choum-choum". Le riz sert à la fabrication d'une farine très blanche et qui peut être incorporée à la farine de froment pour la panification.

La semoule de riz sert à l'alimentation. Elle sert aussi à la clarification de la bière. L'amidonnerie la traite utilement et en consomme d'énormes quantités. Les déchets des opérations qui amènent aux utilisations que nous venons de signaler, servent à la nourriture du bétail. Enfin, le riz sert à la préparation de la poudre dont il est superflu de rappeler l'emploi. La parfumerie a, de ce fait, besoin d'énormes quantités de riz.

La "Liberté" est en vente dans les deux gares de chemins de fer, à Winnipeg. Demandez-la quand vous voyagez.



Les "Empresses" du Pacifique Seront Repeints en Blanc



A gauche, l'"Empress of Russia" dans sa toilette blanche. A droite, l'"Empress of Canada" en noir.

Le 24 janvier dernier, l'"Empress of Asia", l'un des puissants paquebots du service oriental du Pacifique Canadien, a fait son entrée dans le port de Vancouver paré de la brillante toilette blanche qu'il portait en 1913, au moment où il fut mis en service, et qui dut lui être enlevée au commencement de la guerre pour des raisons de sécurité en haute mer. Il en avait été de même pour les autres paquebots du Pacifique Canadien qui font le service entre le Canada et les ports orientaux. L'on avait trouvé plus prudent d'enduire leur coque d'une couche de peinture noire, afin de les soustraire, dans une certaine mesure, à la vue des navires de guerre ou sous-marins ennemis.

Aujourd'hui, les autorités des services maritimes du Pacifique Canadien ont décidé de revenir au blanc, cette couleur étant jugée de beaucoup la plus appropriée pour les bateaux qui naviguent dans les mers du Sud. Sans compter qu'elle leur donne un cachet de distinction dont s'accommodent fort bien les gigantesques et luxueux paquebots que le Pacifique Canadien a mis en service sur l'océan Pacifique.

Après l'"Empress of Asia", ce sera au tour de l'"Empress of Canada" de rentrer dans le port de Vancouver, le 13 février, tout de blanc habillé. Ce paquebot, qui jauge 21,500 tonnes, est le plus puissant et le plus rapide, de tous les navires en service sur la route orientale. C'est lui qui détient le record de vitesse pour le voyage de Hong-Kong à Vancouver, qu'il a accompli en 15 jours et 21 heures.

Viendra ensuite l'"Empress of Russia", attendu à Vancouver le 6 mars prochain, après avoir subi un repeinturage complet à Hong-Kong. C'est le troisième des bateaux qui composent la flotte du Pacifique Canadien dans les eaux orientales. Il jauge 16,900 tonnes.

Ces trois paquebots assurent un service rapide et régulier entre Vancouver, Victoria et les ports de la Chine et du Japon. Ils se sont acquis une grande popularité auprès du public voyageur, qui sait apprécier le confort et l'excellent service qu'ils peuvent donner.

POUR RIRE

La science... pratique

Une jeune fille qui a passé de brillants examens, dit à sa mère:

— Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter, en apprenant encore la psychologie, la philologie, la sociologie, la paléontologie.

— Une minute, ma fille, interrrompit la mère, j'ai arrangé pour toi un cours de soupologie, de bouillologie, de rapiéçologie et de domesticologie. Et, pour commencer, mets ce tablier, vide ce poulet, et reste... au logis.

Ces bons docteurs

Le professeur Coué a fait des émules, et nombreux sont, aujourd'hui, ceux qui traitent leurs malades par sa méthode d'autosuggestion. Un médecin, appelé par un de ses clients qui souffre terriblement des dents, lui dit:

— Dites trois fois: "Je suis guéri! Je suis guéri! Je suis guéri!

Le malade: "Je suis guéri! Aie! Je suis guéri! Aie! Je suis guéri!"

Le médecin — "Mon ami, c'est vingt francs pour la consultation...

Le patient (reconduisant le médecin) — Docteur, dites: "Je suis payé! Je suis payé! Je suis payé!"

Une amusante erreur

Le jeune soldat râle dans un coin de l'hôpital. M. le docteur, appelé d'urgence, fait ses constatations. Profitant d'un moment de répit, il interroge le malade.

— Voyons, mon ami, quelle est votre arme?

— Musicien.

— Je m'en doutais. Et quel est votre instrument? Bois ou cuivre?

— Cuivre...

— C'est bien cela! continue l'homme de l'art à ses aides. Vous avez devant vous, Messieurs, un cas exceptionnel de congestion buccale provoquée par les efforts que fait le musicien pour pousser le souffle dans l'embouchure... (Au malade) Et de quel cuivre jouez-vous, mon ami?

— Des cymbales!

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.